LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE
ST-BONIFACE, VENDREDI 14 FEVRIER 1958 — PRIX: SEPT CENTS

Le calvaire du clergé tchèque

KONIGSTEIN — Selon des nouvelles dignes de foi parvenues de Tchécoslovaquie, il y a actuellement dans ce pays 450 à 500 prêtres catholiques qui sont emprisonnés ou relégués dans des camps de concentration. Ce chiffre ne comprend que les membres du clergé séculier latin, et non pas les membres des diverses congrégations religieuses, ni ceux du clergé de rite byzantin, qui ont été déportés.

La prison de Leopoldov, à elle seule, compte une centaine de prêtres parmi les 1,640 prisonniers qui sont enfermés dans cette ancienne fortification; 150 prêtres se trouvent au camp de concentration de Wittmannov II dans le voisinage de Jachymov et de ses mines d'uranium. Dans ce camp, comme dans celui de Pribram, près de Prague, on compte environ 25,000 condamnés aux travaux forcés, esclaves modernes du communisme.

Un laïque et l'hostie

Dans la prison de Leopoldov il n'y a aucun service religieux qui soit autorisé. Les prisonniers ne sont pas autorisés à posséder des objets de piété ou des livres d'édification. Les prêtres internés n'ont pas le droit d'assister des prisonniers mourants ou de présider à leur inhumation. Aux jours de fêtes religieuses, les prêtres sont exposés à toutes sortes de vexations. Par exemple, le jour du Vendredi saint 1956, les prisonniers ont reçu pour la première fois de la sauce de viande à leur repas; on voulait tout simplement les placer en face d'un conflit de conscience un jour de jeûne et d'abstinence. Bien que la viande soit très rare au repas, les prisonniers en ont reçu lors de la vigile de Noël 1957.

Le major Jan Savel, de Bratislava, a été condamné à 96 jours d'internement dans une cellule, parce qu'il avait passé du pain en contrebande afin que les prêtres puissent célébrer la messe. En outre, il était contraint de faire 300 à 600 génuflexions par jour, et la ration journalière, ordinairement insuffisante, a été fortement diminuée. Il devait dormir sur le sol en pierre de sa cellule, était réveillé à plusieurs reprises au cours de la nuit pour faire son "autocritique" et a subi d'autres traitements inhumains.

Aucun des prisonniers de Leopoldov n'y a perdu la foi. Ils s'efforcent par tous les moyens possibles de recevoir les sacrements. Au contraire, nombre de ceux qui étaient tièdes avant leur incarcération ont trouvé la foi à la prison et sont devenus des chrétiens convaincus.



La procession des malades que l'on voit sur cette photo tiendra la vedette aux fêtes du centenaire des apparitions de Lourdes qui ont débuté le mardi 11 février. Les manifestations ont débuté au Manitoba à Notre-Dame-de-Lourdes (voir nouvelle en page 6). En page onze, le R. P. E. Gabel, ancien rédacteur en chef de La Croix de Paris, fait le point sur ce centenaire marial.

M. Edmond Brodeur a donné la réponse au discours du trône

M. Edmond Brodeur, de St-Adolphe, membre de la législature provinciale pour le comté de La Vérendrye, a eu l'honneur cette année de donner la réponse au discours du trône.

M. Brodeur a rappelé que la première réponse du genre à la législature il y a 87 ans a été donnée en français. Il décrivit des changements qui ont été opérés dans la province par l'arrivée d'immigrants de plusieurs nationalités et que le bilinguisme était toujours à l'honneur dans cette Assemblée.

Il poursuivit son discours en français en ces termes:

"En ma qualité de représentant de la circonscription qui porte le nom évocateur de l'histoire de "La Vérendrye", je donne toute sa valeur à cette tradition libérale déjà ancienne qui m'autorise, dans l'Assemblée législative du Manitoba, à prononcer cette allocution en français.

"La population de langue et de tradition françaises au Manitoba, élément dominant à l'origine de la province, en forme maintenant une faible proportion et cependant c'est la seule province en dehors du Québec où les proclamations officielles d'élection fédérale doivent être publiées dans l'une et l'autre langue. Je tiens à signaler que le gouvernement actuel, et c'est tout à son honneur, a su reconnaître ce principe bilingue même en cette Chambre. Nous osons espérer que cette largeur d'esprit, non seulement se maintiendra, mais augmentera au cours des années.

"En ce qui concerne l'éducation, en union avec mes électeurs, je félicite le gouvernement libéral-progressiste du Manitoba, de s'abstenir d'imposer le système scolaire des grandes unités. Il a adopté la seule attitude conforme aux principes libéraux. Il autorise la formation de ces grandes unités quand une population désire adopter ce système. Alors le gouvernement lui apporte son concours actif pour l'organiser, mais, avec logique, il refuse de l'imposer à des populations qui n'en veulent pas.

"Je veux aussi apporter à l'attention de la législature notre approbation du programme d'avancement du gouvernement en particulier le développement des travaux publics et des routes. Quelques-uns de mes collègues vont dire en plaisantant que toutes les routes dans l'arrondissement de La Vérendrye sont bétonnées ou goudronnées. Mes électeurs ne sont pas tout à fait de leur avis. Ils apprécient l'avantage du Trans-Canada qui traverse le district et des grandes routes 75, 59 et 12, surtout ils reconnaissent même la sollicitude du gouvernement pour l'aide aux municipalités, spécialement l'aide apportée à leurs travaux publics locaux.

"Les subventions accordées pour la construction et l'entretien des chemins locaux ont donné une certaine satisfaction à leurs voeux. Nous aimons les grandes routes goudronnées, mais il nous faut encore plus de chemins ruraux pour que de nos fermes nous puissions atteindre ces grandes routes. Le nouveau système de subventions aux municipalités nous permet de les construire.

"Le comté de La Vérendrye est traversé par la rivière Rouge. Cela amène le problème commun dans les cas de ce même genre. Le besoin de ponts. Cette difficulté se pose depuis les débuts du Manitoba. Je suis heureux de constater que notre gouvernement est conscient de ce besoin et s'attaque avec énergie à y remédier. Il a su améliorer sa situation financière et pourra porter remède à ce problème qui devient de plus en plus pressant.

Les forêts

"Ces questions de routes, de drainage, de ponts ont pour nous leur importance, mais ce qui est encore plus important c'est la condition de vie de notre population rurale. Je veux souligner mon souci de la situation très difficile où se trouvent les agriculteurs et aussi ceux qui se livrent à l'exploitation des forêts. J'exprime l'inquiétude de mes gens en demandant l'attention de notre gouvernement sur ces problèmes.

M. Brodeur continua son discours en anglais, rappelant d'abord que plusieurs contribuables de son comté de La Vérendrye et du sud-est du Manitoba tirent leurs subsistance de la forêt. Il réclama qu'on favorise davantage les contracteurs de bois de ces régions, qui souffrent trop souvent de la concurrence de contracteurs étrangers, qu'on prolonge si possible la période de coupe de bois, qu'on intensifie les recherches afin de trouver les divers produits agricoles qui pourraient (comme le tabac) pousser dans les terrains d'anciennes forêts.

L'orateur dit ensuite sa joie et celle des citoyens de sa région qui ont appris que le gouvernement entend mener à bonne fin son projet contre les inondations possibles de la rivière Seine. Puis il montra tout le bien que retirera le Manitoba rural, spécialement le sud-est, des divers autres projets de loi contenus dans le discours du trône: travaux de voirie, intensification de ce qui peut favoriser le tourisme, aide aux municipalités en fait d'octrois pour l'éducation, programme de recherche agricole et de bourses d'étude en ce domaine. Il demanda qu'on mette tout en oeuvre pour uniformiser davantage les prix des produits agricoles, et ceux de l'industrie et du monde du travail.

M. Brodeur conclut en demandant que les membres de l'Assemblée législative réunis en session remercient le lieutenant-gouverneur du gracieux discours qu'il voulut bien leur adresser au début de la présente session.

L'assurance-hospitalisation au programme législatif

La dernière session de la 24e législature du Manitoba commençait le mardi après-midi 11 février, alors que l'hon. M. J. S. McDiarmid, lieutenant-gouverneur, lut le discours du trône. Il était entouré des membres du gouvernement, des députés et d'une foule brillante de spectateurs.

Ce discours mentionnait de façon générale 26 mesures législatives d'importance majeure. Les détails viendront en temps et lieu, au cours de la session, alors que les projets de loi et les budgets de chaque ministère ou département seront présentés. Le gouvernement entend plus particulièrement soumettre à l'étude de la Chambre un plan d'assurance-hospitalisation sans taxe de vente, une augmentation substantielle dans son aide à l'éducation tant au plan universitaire qu'infra-universitaire, un programme favorisant le progrès de l'agriculture dans la province et aussi un plan pour promouvoir de grands travaux de voirie.

Assurance-hospitalisation

Dans le discours du trône, le gouvernement provincial annonce d'abord son intention formelle d'accepter le plan national d'assurance-hospitalisation proposé par le gouvernement fédéral et, moyennant des primes, de rendre accessibles à tous les Manitobains les soins ordinaires d'hospitalisation. Le gouvernement n'entend pas imposer une taxe de vente pour subvenir au coût encouru par cette assurance-hospitalisation.

Les hôpitaux du Manitoba recevront aussi un total de $4,000,000 pour le soin des malades indigents. Ce montant sera payé par le gouvernement provincial et les municipalités concernées, du 1er avril 1958 au 31 mars 1959, le gouvernement provincial payant à lui seul $3,000,000. La plupart des hôpitaux ruraux chargeront un prix de base de $10 par jour pour les adultes et enfants hospitalisés pendant moins de 30 jours. A Winnipeg, les taux seront beaucoup plus élevés, soit de $19.50 au "Children's Hospital" et de $18 à l'hôpital Général. L'hôpital Général de Brandon chargera $17 par jour. Ces augmentations sont rendues nécessaires, partiellement à cause de l'augmentation des salaires des gardes-malades. Les municipalités paieront les hôpitaux pour les soins donnés aux patients indigents et réclameront ensuite du gouvernement provincial une partie de cet argent: soit 40 pour cent du coût total, ou 80 pour cent du coût total qui excède le produit d'un millième levé par les municipalités sur la valeur foncière équilibrée.

D'autres mesures en faveur de la santé et du bien-être permettront de disposer de plus d'argent pour les pensions aux mères nécessiteuses, de doubler les octrois pour la construction d'hôpitaux et de voter des fonds supplémentaires qui permettront de payer les deux augmentations octroyées en 1957 en ce qui concerne les pensions de vieillesse, les allocations aux infirmes et aux aveugles.

Le champ de l'éducation

Dans le domaine de l'éducation, le gouvernement devra attendre les recommandations de la Commission Royale sur l'Education, qui étudie actuellement toutes les phases de l'éducation infra-universitaire au Manitoba. Les membres de cette Commission doivent terminer leurs travaux au mois d'août prochain.

D'ici là, soit au cours de la présente session, le gouvernement proposera des mesures spéciales pour alléger le fardeau financier qui pèse de plus en plus sur les autorités scolaires locales; des augmentations substantielles de l'octroi annuel donné à l'Université pour ses opérations; des octrois aux collèges affiliés, qui correspondent à ceux qu'offre le Conseil Canadien; des mises de fonds à l'Université, en anticipation d'un plus grand enrôlement d'étudiants. (On sait déjà que l'édifice du département des recherches agricoles, au montant de $600,000, sera complété l'automne prochain; dans les deux prochains mois on commencera les travaux de construction du collège dentaire au coût de $1,800,000 et du collège d'architecture au coût de $900,000.)

L'agriculture

L'agriculture subit présentement une crise générale, bien peu allégée par la diversification des produits et des entreprises agricoles. Le gouvernement veut donc par sa politi-

(Suite à la deuxieme page)

La "Carte Rose" à l'avantage des automobilistes

L'hon. C. L. Shuttleworth, ministre des services publics du Manitoba, et l'hon. G. Taylor, ministre des grandes routes en Alberta, ont annoncé que le Manitoba et l'Alberta avaient tous deux reconnu la "Carte Rose" comme preuve de responsabilité financière.

M. Shuttleworth résume cette entente réciproque comme suit: si un automobiliste d'une des deux provinces se trouve engagé dans un accident dans l'autre province, la "Carte Rose" de sa propre province est acceptée comme preuve de responsabilité financière. De ce fait, l'automobile ne sera pas mise en fourrière pendant la recherche d'autres preuves.



Les jeunes font leur part pour rehausser le prestige de leur hebdomadaire. Grâce à leur patriotisme, nous avons reçu 220 dessins d'un drapeau canadien, que nous avons envoyés finalement au Secrétaire d'Etat du Canada, pour faire partie du dossier du comité préposé au choix d'un drapeau définitif. Voici en quels termes élogieux l'hon. Ellen Fairclough nous remercie ainsi que nos jeunes pour ce geste:



LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT DU CANADA

Ottawa, le 4 février 1958.

Révérend Père Raymond Durocher, O.M.I.,
Directeur,
La Liberté et le Patriote,
Saint Boniface (Manitoba).

Révérend Père,

Je vous remercie de votre lettre du 24 janvier et du colis contenant les projets de drapeaux que j'ai reçu.

Certains de ces dessins sont très bons si l'on considère l'âge des enfants qui les ont soumis et j'apprécie vivement l'intérêt que vous portez à ce sujet.

Vous pouvez donner à vos jeunes lecteurs l'assurance que leurs dessins seront classés, avec soin, avec les autres pièces du même genre reçues par le ministère, de façon qu'on puisse s'y référer en temps utile.

Veuillez agréer, révérend Père, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le secrétaire d'Etat,

Ellen Fairclough

Ellen L. Fairclough.

Le 1er spectacle à la Comédie Canadienne

MONTREAL — C'est le 22 février qu'aura lieu l'ouverture officielle de la Comédie Canadienne, soit treize mois exactement après que Gratien Gélinas eut annoncé son intention d'établir une scène permanente à Montréal.

Pendant ce laps de temps, une nouvelle salle de spectacles est née dans les murs de l'ex-Radio-Cité, un théâtre ultra-moderne, qui devrait offrir aux spectateurs et aux comédiens un cadre idéal pour le divertissement théâtral. Gratien Gélinas, en même temps, s'est appliqué à préparer un programme qui devrait permettre d'exploiter les ressources techniques variables dont le théâtre a été doté au cours de sa récente rénovation.

La première pièce à l'affiche sera "L'Alouette", de Jean Anouilh, qui sera mise en scène par Gratien Gélinas, dans des décors et avec des costumes de Jacques Pelletier. Elle sera suivie de la pièce "The Lark", qui en est la traduction anglaise. Puis viendront des pièces d'auteurs canadiens.

On sait que "L'Alouette" retrace, de façon tout à fait originale, l'histoire de Jeanne d'Arc, depuis l'adolescence à Domrémy jusqu'au procès de Rouen. Jean Anouilh s'est efforcé de ranimer, de raviver une aventure connue de tous en en bouleversant le fond et en lui donnant une forme neuve, très directe.

L'aggravation du chômage au Canada pendant l'année 1958

NEW-YORK — Dans sa conférence à la Société canadienne de New-York, M. Walter L. Gordon a déclaré que le chômage dépassera cet hiver tout ce que le Canada avait connu depuis les années 1930. Il reconnaît que le Canada a toujours été sujet aux variations saisonnières de l'emploi.

"Mais il se peut que cet hiver le chômage atteigne le sommet de 10 à 12 pour cent de la main-d'oeuvre, ce qui est beaucoup plus élevé que le pourcentage normal."

Si l'on traduit cette prédiction en chiffres, cela signifie 600,000 à 720,000 chômeurs sur un total d'environ 6 millions de salariés.

M. Gordon affirme d'autre part: "Le chômage doit être accepté comme une responsabilité collective et ne doit certainement pas être imputé comme une faute à ceux qui malheureusement ne trouvent pas de travail."

A la mi-décembre 1957, le bureau fédéral de la statistique estimait le nombre des chômeurs à 386,000, soit 200,000 de plus qu'à la mi-décembre 1956. La proportion de chômeurs avait donc augmenté en un an de 3.2 à 6.5 pour cent.

Grande manifestation de piété mariale en l'église de N.-D.-de-Lourdes

(par Remi De Roo)

N.-D.-DE-LOURDES — L'église paroissiale de Notre-Dame-de-Lourdes vit accourir une foule considérable de fidèles, le mardi 11 février, en la fête de l'Apparition de la B. V. Marie, alors que S. Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, chantait une messe pontificale pour marquer l'ouverture officielle en son diocèse de l'année centenaire des apparitions de Notre-Dame à Lourdes (1858-1958).

Son Excellence était assistée par M. l'abbé Marcel Dacquay, curé, comme prêtre-assistant. Les professeurs et les séminaristes du Grand Séminaire de St-Boniface, venus en pèlerinage à Notre-Dame-de-Lourdes pour l'occasion, remplissaient les fonctions de chantres et de ministres au choeur. M. l'abbé Léo Beaulieu, secrétaire de Son Excellence, dirigeait les cérémonies.

On remarquait au choeur un ancien de Lourdes, Mgr Boniface Diederichs, P.D., curé de Swan Lake, qui faisait ses études au monastère des Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception à Notre-Dame-de-Lourdes, il y a 60 ans, lorsque l'église actuelle fut bâtie. Etaient aussi présents les curés des paroisses environnantes, accompagnés d'un certain nombre de leurs ouailles: MM. les abbés Ovila Moquin, curé de Somerset, Gérard de Ruyck, curé de Bruxelles, Lucien Turcot, curé actuel de St-Eugène et ancien curé de Holland. On y voyait aussi MM. les abbés Odilon Larochelle et C. De Roo, vicaires respectivement de N.-D.-de-Lourdes et de Swan Lake.

La nef de l'église était remplie à capacité. Plusieurs communautés de religieuses étaient représentées, dont les Soeurs Ursulines qui avaient envoyé des déléguées de Bruxelles, et les Petites Soeurs de la Ste-Famille, venues de St-Boniface. Les Chanoinesses Régulières des Cinq Plaies assistaient, accompagnées des enfants de l'école du village de Lourdes.

M. Edouard Gagnon, P.S.S., supérieur du Grand Séminaire, donna le sermon de circonstance, rappelant d'abord que cette manifestation de piété mariale n'était qu'une réponse empressée à la demande de S. S. Pie XII qui désire que partout à travers le monde Marie Immaculée soit honorée de façon spéciale en cette année jubilaire.

Notre nature d'homme demande que nous exprimions extérieurement les sentiments intérieurs qui nous animent. Ce n'est donc que normal que nous venions ainsi vénérer Marie et lui offrir nos hommages en son sanctuaire. Dieu d'ailleurs se plaît à bénir ces manifestations, comme le prouvent les nombreux miracles accordés par l'intercession de Marie dans les innombrables sanctuaires marials à travers le monde, et particulièrement à Lourdes, France, où Marie parut 18 fois à l'humble Bernadette en 1858.

Cependant, les manifestations extérieures de piété ne suffisent pas. Il faut par-dessus tout la conversion intérieure du coeur, par laquelle l'homme se rend agréable à Dieu et éprouve la valeur de sa foi. Ces sentiments intérieurs se développent surtout au contact de l'Eucharistie et du sacrement de pénitence.

Le prédicateur de conclure que, si les séminaristes de St-Boniface sont venus en pèlerinage à Notre-Dame-de-Lourdes, c'était surtout en action de grâces envers l'Immaculée Mère de Dieu. L'Immaculée Conception est la patronne du Grand Séminaire et c'est grâce à Elle que l'oeuvre des vocations dans l'Ouest a pu tant fleurir depuis quelques années.

Le prédicateur invitait enfin tous les assistants à prendre conscience du fait qu'ils représentaient devant Marie tous les fidèles du diocèse qui comptait ainsi, en l'ouverture de l'année jubilaire de Lourdes, offrir ses hommages à la Vierge Immaculée.

Deux Canadiens français promus au sein de l'ONF

OTTAWA — L'Office national du film annonce deux importantes nominations au sein de son personnel de langue française. M. Pierre de Bellefeuille devient directeur de la Distribution française de l'ONF; depuis 4 ans, M. de Bellefeuille occupait le poste de directeur adjoint de la Distribution canadienne. D'autre part, M. Gilles Marcotte, qui est au service de l'ONF depuis un an à titre de scénariste-réalisateur, a été nommé directeur de la Recherche pour la Production française. Ces deux postes viennent d'être établis.

Dans ses nouvelles fonctions, M. de Bellefeuille dirigera et coordonnera toute la distribution française de l'ONF au Canada et à l'étranger. M. de Bellefeuille, âgé de 34 ans, est originaire d'Ottawa. Il a fait ses études à l'Université de cette ville.

Dans son nouveau poste de directeur de la Recherche pour la Production française de l'Office national du film, M. Gilles Marcotte contribuera à assembler, au sujet de la réalité canadienne, la documentation nécessaire à la production de l'Office. Il aura en particulier la responsabilité de suivre l'évolution du Canada français dans les domaines susceptibles d'être considérés dans les productions de l'Office national du film.

M. Marcotte, âgé de 32 ans, est originaire de Sherbrooke; il a fait ses études au Collège St-Charles-Borromée de cette ville de même qu'à l'Université de Montréal. Avant d'entrer à l'ONF, M. Marcotte était organisateur de programmes à Radio-Canada. Il est avantageusement connu dans les milieux littéraires par ses articles et ses conférences.

Les résultats d'une enquête sur les programmes français de Radio-Canada

Lors de son passage à St-Boniface l'été dernier, pendant sa tournée dans l'Ouest, Mlle Louise Simard, réalisatrice des programmes de Radio-Canada, "Fémina" et "Psychologie de la vie quotidienne", avait adressé la parole à l'exécutif de l'Association de Parents et Maîtres du Précieux-Sang qui tenait son assemblée régulière. Mlle Simard s'informait de ce que les auditeurs pensent des programmes de la CBC qui passent en ondes aux postes français.

A la suite de cette rencontre, grâce à l'aide de l'Association d'Education, l'étude de ces programmes fut entreprise par les APM de Lorette (rurale) et du Précieux-Sang (urbaine). Le R. P. L. Guy, S.J., M. Léo Rémillard, de la CBC, M. Denis Belair, de CKSB, Mmes Marc Sourisseau et Marcel Morier préparèrent un questionnaire auquel ont répondu les deux associations participantes.

En fait de "matière", les parents et maîtres ont manifesté une préférence pour la musique, en premier lieu, suivie de près par les programmes religieux (plusieurs religieuses enseignantes ont pris part) et les programmes qui s'adressent aux femmes (les femmes sont plus nombreuses dans l'APM que les hommes).

Le "genre de musique" qui obtint 30 pour cent des suffrages fut celui du "Bon vieux temps et western", tandis que 26 pour cent des amateurs de musique préfèrent le genre semi-classique et 17 pour cent, le folklore. Chose assez intéressante: seulement 3 pour cent ont choisi le jazz... Serait-ce à cause de l'âge et de l'occupation des parents et maîtres?

Dans le domaine des "affaires publiques", 40 pour cent aiment mieux les nouvelles quotidiennes que les autres programmes du genre (reportage d'événements sur place, 20 pour cent; conférence de presse, 19 pour cent; revue d'actualité, 18 pour cent, et commentaires, 8.5 pour cent), tandis que dans celui de l'"éducation", 29 pour

(Suite à la quatrième page)

GALA-FOLKLORE, LE 16 MARS

Le secrétariat de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba annonce qu'il y aura au Collège de St-Boniface, le dimanche 16 mars, un gala de folklore présenté par plusieurs écoles françaises de la ville et de la campagne manitobaines. L'an dernier, ce gala avait été organisé par le Collège de St-Boniface et les Jeunes Franco-Manitobains. Cette année, l'Association d'Education a accepté de continuer la tradition d'une fête française où les jeunes de nos écoles s'uniront pour offrir des chants et des danses de notre folklore, et aussi des saynètes du répertoire canadien-français.

Sont invitées à participer toutes les écoles qui le désirent et qui ont un numéro de folklore intéressant à présenter. On s'adresse au secrétariat de l'Association d'Education, 577, rue des Meurons, St-Boniface.

A date, les écoles suivantes ont fait leur inscription au gala: St-Jean-Baptiste, Ste-Agathe, Lorette, St-Eustache, St-Charles, Institut Collégial St-Joseph (St-Boniface) et St-Norbert (couvent). (Communiqué)

Le carême

Mercredi prochain, 19 février, commencera le carême, le temps de pénitence et de mortification qui fait partie du cycle liturgique chrétien. Comment ne pas admirer ici la sagesse de l'Eglise. Elle divise l'année en plusieurs étapes qui entretiennent chez les fidèles la ferveur religieuse. Ces étapes sont calquées sur la vie de Notre-Seigneur: sa naissance, son apostolat, sa passion, sa résurrection, etc.

Le carême rappelle les quarante jours que Jésus passa au désert dans la prière et la pénitence: préparation aux souffrances qu'il allait endurer jusqu'à sa mort sur la croix. En ce premier jour du carême, le prêtre trace avec un peu de cendre une croix sur la tête des fidèles en leur disant: Memento pulvis es et in pluverem reverteris, Souviens-toi que tu es poussière et que tu retourneras en poussière. Grande leçon pour les riches, les puissants, les libertins qui mettent leurs âmes dans les biens et les jouissances terrestres; consolation aussi pour les petits, les faibles, les persécutés.

Devant Dieu il n'y a pas d'hommes supérieurs si ce n'est par la vertu et, au jugement dernier, ce seront les hommes de foi, de devoir, de renoncement qui seront couronnés. Ayons donc à coeur de prendre place parmi ceux-ci en donnant dès maintenant et durant ces quarante jours de carême une part plus large à la prière et à la mortification.

La Sun Life annonce un record de $917 millions

Elle continue de vendre plus d'assurance-vie qu'aucune autre compagnie canadienne; $7¾ milliards d'assurance maintenant en vigueur.

Avec $917 millions d'assurance nouvelle souscrite en 1957, la compagnie d'assurance-vie Sun Life du Canada a de nouveau vendu plus d'assurance-vie qu'aucune autre compagnie canadienne au cours d'une même année. Les dividendes destinés aux détenteurs de polices en 1958 s'élèveront à $34 millions, soit $2½ millions de plus que l'an dernier.

M. George W. Bourke, président, en soumettant le 87e rapport annuel de la Sun Life, a déclaré que la sécurité familiale est de première importance et que les compagnies d'assurance-vie pourront d'autant mieux procurer cette sécurité que les agents y apporteront leur large part et qu'on mettra sur pied des organismes d'agences capables de former des hommes compétents. Le fait que la Compagnie ait vendu pour $917,737,000 d'assurance-vie nouvelle, soit une augmentation de $63 millions ou de 7 p. 100 sur le record de l'année 1956, démontre que la Sun Life a rempli avec succès ces conditions. L'assurance de groupe a apporté à l'obtention de ce chiffre d'affaires nouvelles une contribution de l'ordre de $243,185,000, soit 26 p. 100 du total.

L'encours global s'est accru de $719,116,000 durant l'année, une augmentation sans précédent, pour une seule année, et s'élève à $7,749,409,000 à la fin de 1957, plus du double de l'encours d'il y a dix ans. Cet encours global comprend $2,871,181,000 d'assurance de groupe, qui accuse une augmentation de 13 p. 100. Les versements annuels de rente devant être effectués, soit immédiatement, soit à l'avenir, en vertu de contrats individuels et de contrats de pension de groupe ont été portés durant l'année à $181 millions, ce qui équivaut à $2,400,807,000 d'assurance-vie et qui porte l'encours total d'assurance-vie et de rente à un montant équivalant à plus de $10 milliards d'assurance-vie. Le nombre des polices individuelles et des certificats de groupe en vigueur est de 2,350,000.

Versements de bénéfices

En 1957, la Sun Life a versé aux assurés et aux bénéficiaires, en vertu de polices d'assurance et de contrats de rente, un total de $155,111,000. $49 millions ont été versés aux bénéficiaires d'assurés décédés, ce qui représente une contribution importante à la sécurité familiale. Les versements aux assurés vivants et aux rentiers se sont élevés à $106 millions. Le montant total des versements effectués aux assurés et aux bénéficiaires, depuis l'émission de la première police en 1871, se chiffre maintenant à $3,295,955,000.

$67 millions de nouveaux prêts hypothécaires

L'actif global de la Compagnie s'élève, à la fin de l'année, à $2,115,915,000, soit une augmentation de $107 millions sur 1956. Grâce aux conditions des placements ayant cours en 1957, déclara M. Bourke, il nous a été possible d'effectuer des placements à des taux d'intérêt supérieurs aux années précédentes. Le taux d'intérêt brut obtenu par la Compagnie sur son actif a été porté, en 1957, à 4.46 p. 100 de 4.32 pour 100 qu'il était en 1956. Les prêts hypothécaires consentis par la Compagnie s'élèvent maintenant à $493,273,000 et, durant 1957, on a consenti de nouveaux prêts hypothécaires s'élevant à $67 millions. De ce montant, $50 millions ont été placés sur des maisons d'habitation et $17 millions sur des immeubles industriels ou commerciaux. Depuis 1935, la Compagnie a prêté sur hypothèques, au Canada, $359 millions conformément aux dispositions des lois du gouvernement sur l'habitation, ce qui constitue un apport considérable au problème du logement pour les personnes de revenus modestes.

Le rôle de l'assurance-vie

M. Bourke a aussi précisé ce que signifiait l'assurance-vie pour l'individu. Il incombe à la Compagnie d'orienter chaque individu dans le choix du genre d'assurance qui convient le mieux à ses besoins, et une telle orientation doit subir l'épreuve du temps. Les besoins fondamentaux d'assurance-vie sont encore tellement loin d'être satisfaits que le commerce de l'assurance-vie possède un marché considérable à exploiter. "La confiance placée dans l'assurance-vie repose solidement sur de longues années d'opérations", conclut M. Bourke. "Les 87 années de service public de la Sun Life nous justifient d'entrevoir de grandes réussites."

Chaque détenteur de police recevra un exemplaire complet du rapport annuel de la Sun Life aux assurés, comprenant la revue de l'année faite par le Président. On pourra également en obtenir un exemplaire en s'adressant à M. H. A. Fairbairn, gérant de succursale, 930, avenue Portage, Winnipeg.





Carnet de l'Institut Collégial St-Joseph

Rédactrices: Doris Heiget, Julia Charrière, Armelle Choiselat, Germaine Soenens, Jacqueline Huot, Julia Laberge.

Vivent nos commissaires!

C'est avec joie et fierté que les élèves de l'Institut Collégial St-Joseph offrent respectueusement leurs félicitations à messieurs les commissaires de St-Boniface pour la part prépondérante qu'ils ont prise dans la discussion des graves problèmes qui ont été apportés au dernier congrès des commissaires d'écoles de langue française. Nous félicitons en particulier Me Laurent-G. Marcoux qui fut élu président de cette association, ainsi que M. Robert Bockstael qui voulut bien accepter la charge de conseiller en dépit de ses nombreuses responsabilités comme président de la commission scolaire de St-Boniface.

• • •

Concours de timbres

La cueillette des timbres organisée par les enfants de Marie en faveur des missions fut épatante. Les enfants de Marie aimeraient donc remercier toutes celles qui ont contribué à faire de cette entreprise un véritable succès.

Les résultats sont comme suit:

Classes: 7e année no 12 — 109,300 timbres; 9e année no 19 — 79,501; 7e année no 13 — 30,837.

Elèves: Jeannette Dufault, de la 7e année no 12 — 91,330 timbres; Charlotte Hébert, de la 7e année no 13 — 26,000; Thérèse Prud'homme, de la 9e année no 19 — 17,354.

Pourquoi ne pas poursuivre cette belle initiative? Quelques étudiantes eurent l'heureuse idée de solliciter des maisons d'affaires ou de commerce tous les timbres oblitérés. Savez-vous que partout on se fit un plaisir d'accéder à leurs requêtes? Si chaque classe intéressait ainsi quelques compagnies, quelles fructueuses cueillettes nous ferions tous les mois en faveur de nos missions! Une telle entreprise ne contribuerait-elle pas à allumer en nous l'esprit missionnaire et à y éveiller le souci des âmes? Il vaudrait donc la peine de lancer cette entreprise. Toutes d'accord? Donc, allons de l'avant!

12e année,
cours commercial.

• • •

"Notre séminariste"

Plusieurs d'entre nous ont déjà ressenti la joie d'offrir leurs sous pour acheter, soit un petit Chinois, un petit Africain, voire même un petit Esquimau. Nos oboles réunies, en nous permettant d'acheter un petit païen, nous accordaient le privilège d'être marraine et de choisir le nom du nouveau baptisé. Quel bonheur pour nous!

Aujourd'hui, nous désirons davantage. Nous avons adopté un séminariste hindou: Arokiam J. de Vilappallam. Il fréquente actuellement le séminaire St-Pierre à Malleswaram, Bangalore, aux Indes. Il se destine à exercer son apostolat dans le diocèse de Salem.

Notre but est de lui aider à poursuivre ses études et à atteindre son idéal: le sacerdoce. En ajoutant à nos aumônes, nos prières et nos sacrifices, nous aurons contribué à donner un prêtre de plus à l'Eglise de l'Inde.

Nous remercions S. Exc. Mgr M. Baudoux de nous avoir confié ce jeune séminariste et nous voulons l'assurer de notre entier dévouement en faveur de "notre futur prêtre".

12e année,
cours commercial.

• • •

Ballon-balai

Le ballon-balai est très en vogue à l'Institut Collégial St-Joseph. Ce jeu offre un divertissement des plus agréables. Il permet une détente salutaire après une journée de travail. C'est un moyen d'utiliser le surplus d'énergie qui bouillonne en nous. Enfin, il occupe nos moments de loisirs... il y a tant de jeunes qui, blasés, ne sachant que faire, se promènent dans les rues, etc. Donc, pour toutes ces raisons, "nos amateurs" de ballon-balai s'y donnent à plein coeur.

Ce sport vous intéresserait-il? Le ballon-balai se joue tout comme le gouret. Il suit les mêmes règlements. Il se joue préférablement sur la glace, mais aussi sur une étendue de neige bien battue et durcie. Un balai remplace le gouret, une balle, la rondelle.

Nous devons cette heureuse initiative dans notre Institut à notre dévouée Aline Mondor. Aline a organisé des équipes dans les 8e, 9e et 10e années. Des tournois stimulent l'intérêt. Les plus jeunes ne craignent pas d'affronter leurs aînées. C'est ainsi que l'équipe de la 8e année fut victorieuse de la 10e année. Il serait peut-être intéressant de rencontrer d'autres écoles également engagées dans le ballon-balai. Pour le moment nous invitons tout particulièrement toutes nos compagnes qui ne se sont pas jointes encore à nos rangs. Nous vous promettons d'agréables soirées.

Jacqueline HUOT,
10e année,
cours commercial.

• • •

Quilles

Le sport qui domine actuellement à l'Institut Collégial St-Joseph est le jeu de quilles. Il fut organisé l'an dernier sous les auspices de l'Action catholique et mis à l'essai d'abord dans la 10e année commerciale. Ce sport a connu un intérêt toujours croissant. Cette année, il a emballé les étudiantes du cours général. C'est dire qu'il y a de l'émulation et de l'enthousiasme.

Les élèves de chaque classe sont divisées en huit équipes, chacune comprenant cinq filles. Les plus habiles de chaque équipe sont chefs de groupe. Chaque grade a un jour et une heure attitrés au "Cercle Ouvrier" où les allées de quilles sont renommées. Nous sommes donc favorisées de toutes manières.

Bien qu'un grand nombre d'élèves soient très habiles dans ce sport, il y en a toujours qui priment. Parmi celles-ci citons: Dolorès Carrière, Marie-Paule Tétrault, Laurette Hébert, Jeannette d'Avignon et Bernice Stubbe.

Jouer aux quilles est un passe-temps agréable et même passionnant. De plus, tout en étant une détente, il favorise la culture physique. Enfin, il permet des relations sociales saines et joviales.

Germaine SOENENS et
Raymonde CORMIER,
11e année,
cours commercial.

Pas d'audience spéciale pour les pèlerins qui se rendront à Lourdes

ROME — Une note parue dans l'Osservatore Romano indique qu'aucune audience spéciale ne pourra être accordée par le Souverain Pontife aux pèlerins qui, se rendant à Lourdes pour les fêtes du centenaire ou en revenant, passeront par Rome. La note explique qu'un nombre considérable de groupes de fidèles, ainsi que les participants à toute une série de congrès viendront à Rome pendant cette année, pour être reçus par la pape, si bien que l'on invite les pèlerins de Lourdes à régler leur séjour dans la Ville Eternelle en sorte qu'ils puissent participer aux audiences générales qui ont lieu tous les mercredis.

L'assurance-hospitalisation au . . .

(Suite de la première page)

que atteindre ce but très vaste, à savoir "que l'agriculture soit placée sur une base plus profitable à l'avantage du fermier en particulier et, de façon générale, de toute la population du Manitoba".

Ce programme comprend une assistance pécuniaire aux organisations communautaires pour la construction et l'équipement des entreprises de nettoyage des plantes; une législation pour l'établissement de régions de conservation du sol et des eaux; une augmentation de fonds pour bourses d'étude en agriculture; des fonds additionnels pour le programme de recherche agricole; l'extension des services départementaux, incluant ceux qui concernent les bestiaux, le sol et les récoltes, les publications et statistiques, l'aménagement des fermes et l'horticulture.

Travaux de voirie

Le gouvernement annonce un programme de travaux de voirie plus vaste que celui de l'an dernier, pourtant un record. Ce nouveau programme vise à étendre encore davantage le système des grandes routes et aussi des routes municipales.

En 1957, de grands travaux furent accomplis et l'on a complété "plusieurs centaines de milles" de route pour camions et autres projets. Tout ceci a amené un vrai progrès dans le système municipal des routes. Dans le Grand-Winnipeg, où le programme d'aide fut complété par la décision du gouvernement provincial de payer en entier le coût du pont qui traverse la rivière Rouge à la rue Disraeli, le gouvernement entend donner son assistance pour d'autres ponts et, aussi, pour un certain nombre d'autres routes.

Les gouvernements locaux, qui ont reçu l'an dernier $31,500,000 en octrois gouvernementaux directs et indirects, sont avertis que le gouvernement provincial continuera à partager avec eux les augmentations de revenus provenant de l'entente avec le gouvernement fédéral.

Pour faire suite aux études préliminaires faites en 1957 sur le manque d'eau dans le triangle Pembina, le gouvernement présentera un projet de loi qui vise à la création du District d'Eau de la Vallée de la rivière Rouge qui sera autorisé à construire, financer, opérer et maintenir un système d'eau dans cette région.

Le chômage

A cause de l'augmentation des chômeurs à travers tout le Canada, le gouvernement a annoncé qu'il demandera des fonds supplémentaires afin de promouvoir certains travaux de routes forestières et de centres récréatifs. En fait, certains travaux de voirie, projetés pour 1958, ont déjà été accomplis dans le but d'alléger le chômage d'hiver. On demandera de l'argent pour entreprendre d'importantes constructions, dont celles d'un édifice administratif de plusieurs étages à Winnipeg et d'un autre édifice à Le Pas. Le discours du Trône affirme que "le haut niveau d'activités dans le nord de la province et ses heureux effets ont placé le Manitoba dans une position qui peut se comparer favorablement à beaucoup d'autres régions du Canada".

Le discours du Trône contient aussi d'autres projets de loi, comme celui d'intensifier le développement du programme d'industrialisation rurale, d'accélérer le programme qui vise à bien indiquer les sites historiques et ainsi d'aider l'industrie du tourisme, tout en permettant aux Manitobains de prendre davantage conscience de la belle histoire de leur province, etc.

Enfin, après avoir été le premier au Canada à établir une commission indépendante pour la révision de la carte électorale, le gouvernement veut entreprendre une autre réforme: celle de doter la Chambre législative d'un orateur permanent.

INSTITUT COLLÉGIAL PROVENCHER

Saint-Boniface

Dirigé par les MARIANISTES

Activités des groupes d'Action catholique

Il y a deux semaines, Provencher a présenté un film à la salle du Cercle Ouvrier, au profit des groupements d'Action catholique de l'école. Grâce à la collaboration de tous, cette présentation s'est avérée un franc succès. L'école pourra ainsi maintenir en marche les activités apostoliques des Croisillons, Croisés, Jécistes et Congréganistes.

Les membres de la Congrégation de Notre-Dame sont très actifs cette année. Ils sont au moins une quinzaine à assister chaque vendredi matin à une messe spéciale pour eux, célébrée dans la chapelle de la résidence des Frères par leur aumônier, le R. P. R. Ouellet, S.M. A la récréation du midi, une fois par semaine, le même groupe et souvent quelques autres se réunissent dans la même chapelle pour réciter le chapelet devant le St-Sacrement.

Ils ont leurs réunions chaque semaine, prennent de nouvelles résolutions et discutent d'activités pratiques. Voici un exemple de ces activités, décidées à la dernière réunion:

"Les congréganistes du grade X ont lancé une vente de billets en vue d'un tirage qui aura lieu au profit de leur congrégation, afin de se procurer les livres et brochures dont ils ont besoin. Le prix du gagnant sera une bague de l'école.

"Les congréganistes du grade XI ont pris l'initiative de collectionner les timbres pour les missions. Tous sont donc invités à leur apporter les vieux timbres-poste qu'ils pourront trouver: c'est un moyen simple et efficace d'aider les missions."

Claude FAVREAU,
grade XI.

• • •

Visiteur

Nous avons eu cette semaine la visite du R. P. Glennon McCarthy, S.M., provincial des religieux enseignants de notre école. Il est venu passer une partie de la semaine avec les Marianistes de St-Boniface et rendre visite à plusieurs élèves de l'école, particulièrement à la classe du grade VI, où il est venu admirer la magnifique grotte qu'on a montée à l'occasion de la neuvaine préparatoire à la fête de Notre-Dame de Lourdes.

• • •

Tir

Aux dernières pratiques de tir, les tireurs des grades IX, X et XI ont affronté le concours du D.A.R.C. David Fillion ne s'est pas laissé émouvoir par ce défi et a perforé une cible de 99.

D'autres ont obtenu aussi de très bons résultats lors de ce concours. Mentionnons particulièrement: A. Misseghers, D. De-Beats et R. Verhaeghe, qui ont obtenu 95, ainsi que A. Vermeulin, R. Ross, W. Waters, M. L'Heureux et Paul Léveillé, qui ont eu 94.

Le Frère Laurin avait promis une récompense aux dix meilleurs, mais à cause d'un ex aequo, force lui fut d'élargir sa générosité jusqu'à onze.

Des récompenses spéciales ont été décernées aussi aux tireurs des "Aveugles" dont le capitaine est R. Ross, parce qu'ils ont tenu la tête au cours des trois dernières semaines.

Jeudi soir dernier, un concours de tir opposait les dix meilleurs tireurs du grade IX aux dix meilleurs du grade X. La compétition était d'envergure, car il y allait de l'honneur du grade X et d'un beau sujet de gloire pour leurs cadets. Les résultats furent à l'honneur des deux groupes, car le grade X l'emporta, mais par la faible marge de trois points sur un total de 800: 721 à 718. Les tireurs du grade IX ne s'avouent pas vaincus pour autant et promettent de se reprendre, alors que ceux du grade X se proposent d'augmenter leur avance à la prochaine compétition.

Quoi qu'il en soit, nos félicitations aux deux groupes, ainsi qu'aux francs-tireurs du D.A.R.C.

• • •

Hockey

La cédule régulière vient de se terminer pour les équipes de calibre Bantam et nous commencerons samedi prochain les semi-finales.

Cette ligue comprend les quatre équipes suivantes: Béliveau, dont le capitaine est R. Morin; Canadiens de Naissance, le capitaine R. Van de Vyvere; Paladins, le capitaine A. Ragot, et Provencher, le capitaine D. Giguère. Chacun des joueurs de ces équipes a combattu vaillamment et a manifesté au cours de tout l'hiver un merveilleux esprit sportif.

Les résultats finals ont été:

	G	P	N	P
Béliveau	8	0	1	17
Canadiens de N.	3	4	2	8
Paladins	2	5	2	6
Provencher	2	6	1	5

Voici la liste des meilleurs compteurs de ce circuit Bantam:

	Buts	Ass.	Points
E. Coutu	11	7	18
G. Anderson	10	7	17
F. Rinnie	11	4	15
R. Morin	4	9	13
A. Vandevyre	8	4	12
R. Stove	5	6	11
B. Rog	6	3	9
Dion	7	1	8
G. Leclerc	6	2	8
Poitras	3	5	8
Benoit	4	3	7
D. Giguère	5	1	6
P. Novog	5	0	5
Trudel	3	2	5
A. Ragot	3	2	5
Savard	3	2	5
Turcotte	3	1	4
D. Pirie	3	1	4
Chicoine	2	2	4
L. Chabidon	3	0	3
Bogeart	1	2	3
G. Dejonckheere	1	2	3
C. Archambault	0	3	3

Voici les moyennes des gardiens de buts:

D. Renaud (Béliveau)	1.33
G. Dejonckheere (C. de N.)	4.00
Bonneville (Paladins)	4.00
Archambault (Provencher)	4.22

Bonne chance à tous nos Bantams. Espérons qu'ils continueront à manifester jusqu'à la fin des éliminatoires le même entrain et le même esprit sportif dont ils ont fait preuve jusqu'ici.

Parfois, chez les petits, des rencontres ont lieu le midi, mettant aux prises les joueurs d'une classe contre ceux d'une autre. Cela provoque toujours un vif intérêt et ne manque pas de faire parler ces jeunes longtemps avant et pour les vainqueurs, longtemps après. Voici un reportage de l'un d'eux:

"Le jeudi 6 février, les membres de l'équipe de hockey des élèves de 6e année, classe no 17, se mesuraient avec leurs aînés du grade VII, classe no 16. Ces derniers ne remportèrent la victoire qu'avec beaucoup de difficulté, car, à la fin de la joute, le pointage n'était que de 1 à 0 pour l'équipe de la 7e année. Gérald Backeland, capitaine de l'équipe, compta le point décisif."

L'état ou le métier exercé par le père d'évêques canadiens-français

ST-HYACINTHE — La chancellerie du diocèse de St-Hyacinthe a procédé à la recension de l'origine sociale des membres de l'épiscopat canadien de langue française, suivant l'état ou le métier exercé par le père de chacun de ces 44 évêques, dont 18 étaient cultivateurs; 5, marchands; 4, menuisiers; 2, agents d'assurances; 2, cheminots; 2, forgerons; 2, industriels; 1, boulanger; 1, charron; 1, chef de gare; 1, contremaître; 1, entrepreneur en construction; 1, entrepreneur forestier; 1, juge; 1, pharmacien; 1, organiste-compositeur.

Propagande religieuse aux Etats-Unis

Le Catholic Digest posait récemment aux différents groupes représentant les 75,000,000 adultes qui, aux Etats-Unis, fréquentent quelque église, deux questions: 1) "Avez-vous jamais essayé d'attirer quelqu'un à votre groupement religieux?" et 2) "Avez-vous parfois réussi à l'y faire entrer?". La réponse des catholiques, représentant les 20,600,000 catholiques qui vont à l'église, montra que 72 pour cent n'avaient jamais essayé d'amener quelqu'un à l'Eglise catholique. Parmi les 28 pour cent qui avaient essayé, 17 pour cent avaient réussi, 9 pour cent avaient échoué et 2 pour cent ignoraient les résultats de leur démarche.

En face de ce faible effort fait par les catholiques, les réponses des protestants, représentant les 53,000,000 de protestants pratiquants, montraient que 59 pour cent avaient essayé positivement, 43 pour cent d'entre eux avaient réussi, 10 pour cent avaient échoué et 6 pour cent ignoraient si leurs efforts avaient été couronnés de succès.



La Liberté et le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: Raymond DUROCHER, O.M.I.

ABONNEMENTS — Canada: 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00

Toute correspondance doit être adressée à: LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.
TELEPHONES — Rédaction: SP 2-8465; Administration: SP 4-3414

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

Le Moyen-Orient en vedette

Terre de perpétuelles tensions, le Moyen-Orient s'affirme encore par trois événements importants à l'attention mondiale. Le plus extraordinaire est certainement la fusion de l'Egypte et de la Syrie en un seul Etat. Le second est la réponse des trois rois arabes de l'Irak, de Transjordanie et de l'Arabie séoudite. Et le troisième est le renforcement du Pacte de Bagdad qui maintient l'influence directe anglo-américaine dans ce casse-tête extraordinaire.

La fusion de l'Egypte et de la Syrie dans une décision dramatique diffusée fin janvier, est certainement le plus étonnant des trois événements. Dans un mois, un plébiscite tenu dans les deux pays nous dira si les deux peuples approuvent ou non la décision prise par le président Nasser et le président Kuwatli. D'ici là, les deux gouvernements sauront prendre les mesures effectives nécessaires pour orienter le plébiscite en leur faveur, du moment qu'il n'y a point d'opposition organisée ou permise dans leurs pays respectifs. Il s'agirait d'avoir un seul chef d'Etat, un seul parlement, un seul système de défense, une seule administration, une seule représentation à l'extérieur.

Quel serait le but immédiat de cette fusion? Dans un monde pacifique, on pourrait s'en féliciter comme le prélude de la constitution éventuelle des Etats-Unis arabes et comme un moyen d'assurer la paix et la prospérité de cette région qui a tant souffert à travers les âges. Mais dans la situation actuelle, le but serait tout autre. Nous le voyons comme un moyen de peser intolérablement sur la Jordanie pour l'assimiler à ce complexe qu'elle divise territorialement; pour rendre intenable la situation d'Israël qui serait effectivement enclavé dans un grand Etat arabe; et pour assurer au président Nasser une certaine primauté dans le monde arabe, que celui-ci ne voudrait pas lui accorder. Enfin, nous le voyons comme l'affirmation de la permanence russe dans le Moyen-Orient.

La réplique a été immédiate. D'une part, le Yemen manifeste des velléités de s'unir à ce complexe. Si cela réussit, le nouvel Etat aurait le contrôle de l'ouverture de la mer Rouge dans le sud, ce qui menacerait la base anglaise d'Aden avoisinant le Yemen, et donc le nouvel Etat. Israël et le Soudan seraient fermés dans cette mer que le nouvel Etat revendiquerait comme ses eaux territoriales internes.

Par contre, les trois royaumes d'Arabie, de Jordanie et d'Irak se sont crus menacés, et l'on prévoit des réunions et des décisions prochaines de la part de leurs membres. Or, l'un d'eux, l'Irak, est membre du Pacte de Bagdad. On peut donc s'attendre à ce que des "conseils" lui soient donnés de la part de ses partenaires, soit la Turquie, l'Iran, le Pakistan et surtout l'Angleterre et les Etats-Unis.

D'autre part, le Pacte de Bagdad vient d'avoir sa réunion officielle à Ankara, justement à la fin de janvier. M. Foster Dulles lui-même a tenu à y prendre part pour marquer l'importance que Washington donnait à cette réunion. La région du Pacte comprend 135 millions d'habitants en majorité musulmans. A part le renforcement du Pacte, la réunion a décidé d'organiser un grand exercice d'entrainement. Les Etats-Unis ont offert dix millions de dollars additionnels pour la construction d'une route stratégique de la Méditerranée jusqu'à la Passe de Khyber. L'aide économique demandée séparément par la Turquie et l'Irak sont en considération, bien que Washington ne veuille pas y accéder en ce moment, vu que déjà des sommes considérables sont données à ces pays pour leur développement pacifique.

Thomas GREENWOOD.

L'activité de Pie XII durant l'année 1957

ROME — Au cours de l'année qui vient de se terminer, l'activité de S. S. Pie XII — dont l'état de santé s'est maintenu excellent — a été particulièrement intense.

Le pape, qui fêtera en mars son 82e anniversaire et la 13e année de son pontificat, a reçu plus de 900,000 personnes, dont 800,000 en audience générale, 787 en audience privée et 64,000 en audiences diverses. Il a prononcé 99 discours, dont 38 en français, 24 en italien, 15 en anglais, 11 en espagnol, 6 en allemand, 2 en portugais et 3 en latin.

Billet du vendredi

PROSPER MÉRIMÉE et les écrivains russes

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Prosper Mérimée, qui parlait l'espagnol comme le français, savait aussi le russe de façon convenable. Assez pour traduire les écrivains russes, et c'est à lui qu'on doit, dans une large mesure, d'avoir pu lire en français les oeuvres de Pouchkine, Gogol et Tourguénieff. Il étudia aussi les poètes Lermontov et Joukovski.

Les publications soviétiques rappellent cet aspect de son activité, en marge du 90e anniversaire de l'étude qu'il consacra à Alexandre Pouchkine, dans le **Moniteur** de mai 1868.

Mérimée n'en avait que pour Pouchkine, en qui il voyait le plus grand poète de l'univers, ce qu'il dit même un jour en présence de Hugo. Il est probable que celui-ci ne le lui pardonna jamais. Mérimée avait découvert comme un frère en Pouchkine, avec lequel il se sentait des affinités, l'écrivain russe cherchant comme lui la simplicité et la concision, les descriptions sobres, les détails essentiels, choisis avec goût. Les deux ne se connurent point, bien qu'ils fussent contemporains, mais Pouchkine s'intéressait à l'oeuvre de Mérimée, comme lui à la sienne.

Oleg Dobrovolski souligne, dans un article qui a fait un certain tour de presse, que les **Chants des Slaves de l'Occident**, de Pouchkine, ne sont qu'une transposition en vers de l'ouvrage en prose de Mérimée: **Les Mystifications.**

* * *

Les oeuvres de Mérimée, après un siècle et davantage, restent populaires en Union soviétique, où elles connaissent de formidables tirages. L'écrivain mourut en 1870, l'année qui vit s'écrouler ce Second-Empire dont il fut une figure de premier plan, en raison de son amitié avec la famille de Montijo. Dans sa jeunesse, au cours de ses nombreux séjours en Espagne, il avait bercé sur ses genoux celle qui devait devenir l'impératrice Eugénie, de même que sa soeur, Paca, la future duchesse d'Albe.

Il est peut-être un trait, chez Mérimée, qui le rend cher aux Russes d'aujourd'hui. Il était, comme dit Paul Bourget, un produit de l'athéïsme radical, "tel que le professaient et l'enseignaient les survivants de l'**Encyclopédie** et du vrai dix-huitième siècle". Il n'avait pas été baptisé et disait volontiers: "Nous autres païens".

S'il est certain que le monde des émotions religieuses lui fut fermé, il se fit une sorte de religion à lui, qui n'en était pas une, et qui avait pour base la méfiance, la crainte de paraitre dupe, poussée jusqu'à la maladie. Aussi se replia-t-il sur lui-même, cachant ses sentiments et ses émotions, donnant dans l'ironie et la sécheresse, par crainte de se livrer, de laisser voir en son âme. On connait la devise grecque de son cachet: "Memneso apistein: Souviens-toi de te défier".

* * *

Mérimée était fort lié avec l'écrivain russe Ivan Tourguénieff, qui vécut si longtemps à Paris et fut intime de Flaubert. Il l'avait connu en 1857. Il traduisit plusieurs de ses oeuvres et le fréquenta jusqu'à la fin. Tourguenev, ou Tourguénieff, vécut en France jusqu'à sa mort en 1883. Il prit beaucoup à l'esprit français et, détail curieux, le don de faire court, de mettre en valeur, alors que Mérimée empruntait les mêmes qualités à Pouchkine.

Tourguénieff, qui passait dans son pays pour le plus Français des Russes, resta Russe on ne peut plus et ne comprit jamais très bien les Français chez lesquels il vivait. Ce qui ne l'empêcha point d'être l'un des écrivains les plus vrais de son époque, d'atteindre à l'univers, mieux que la plupart des romanciers français de son temps. Il fut l'un des premiers à apprécier le talent de Maupassant. Il est dommage qu'il soit aujourd'hui mal connu et méconnu, oublié. Même en France, où ses livres ne se trouvent guère, quand la France l'aida la première à percer.

Quant à Mérimée, il fut le maitre incontesté de la nouvelle, en la seconde partie du dix-neuvième siècle. La plupart de celles qu'il laissa, dont la fameuse **Colomba** et **Mateo Falcone, La Vision de Charles IX, L'Enlèvement de la Redoute, La Perle de Tolède, Le Vase étrusque, La Partie de trictrac**, sont des chefs-d'oeuvre d'un goût sûr.

L'ILLETTRE.

Cinq points de repère

2. Réorganisation scolaire?

Dans la ville, dans les villages prospères, dans un certain nombre de districts scolaires, on peut croire qu'un effort intelligent et enthousiaste des parents, commissaires, instituteurs et autres autorités suffirait pour maintenir le niveau de l'instruction à la hauteur requise par la vie moderne. Surtout au niveau élémentaire faut-il éviter de rendre l'expérience scolaire de l'enfant trop compliquée. Un bon professeur compétent dans les sujets de base, un endroit attrayant à proximité des foyers et l'encouragement des parents demeurent, au moins en campagne, les éléments essentiels d'une éducation solide. Au niveau secondaire, d'autre part, les exigences modernes se multiplient et une amélioration radicale du système s'impose.

☆ ☆ ☆

Même au niveau élémentaire, cependant, une réforme de l'organisation scolaire peut être nécessaire ou au moins utile dans bien des endroits. Là où la pauvreté relative du district scolaire ou le désintéressement des contribuables se manifestent par la multiplication de petites écoles, peu attrayantes, pour un nombre insignifiant d'élèves, dans des conditions qui n'attirent pas les instituteurs compétents, il y a lieu de faire mieux.

Il semblerait que si la cause principale de ces déficiences réside dans l'extrême pauvreté du district, ce serait le devoir de la province, responsable du bien commun, d'y remédier par des octrois généreux. Néanmoins, l'argent n'est pas la seule solution en de telles situations. Il y a aussi la collaboration entre les districts voisins qui peuvent profiter des bons chemins et des "sections" de l'Acte scolaire pour fusionner leurs ressources, éliminer l'école à salle unique et concentrer leurs efforts sur une bonne école centrale.

Il y a cinquante ans, quand fut votée la législation qui autorise les consolidations de districts, on pouvait s'y objecter au nom du droit des parents et pour sauvegarder l'influence locale dans les questions scolaires. Les chemins n'étaient pas, en effet, assez perfectionnés et les moyens de transport étaient rudimentaires. Le rayonnement familial et social était alors assez circonscrit. Il n'y avait pas assez de terrain commun entre les voisins éloignés les uns des autres de cinq à dix milles. Aujourd'hui, ces circonstances ont changé. Il y a un va-et-vient continuel dans les limites des municipalités et autour des villages. Les gens se connaissent, poursuivent toutes sortes d'activités en commun, de sorte que le foyer et le district local peuvent exercer un contrôle réel sur une plus grande étendue territoriale. Une consolidation raisonnable n'enfreindrait pas le droit des parents aujourd'hui, pas plus que le fait d'envoyer les enfants en dehors du foyer à l'école voisine, il y a un demi-siècle.

Dans l'appréciation des droits des parents et de l'importance de l'opinion locale, il y a évidemment question de mesure. Une consolidation qui engloberait un très grand nombre de districts scolaires sur une superficie de deux ou trois municipalités serait excessive et, d'ailleurs, difficile à justifier. D'autre part, il n'est pas nécessaire de se limiter à deux ou trois districts quand les circonstances et le but envisagé indiquent plutôt l'utilité de liguer ensemble tous les districts qui entourent un endroit central.

☆ ☆ ☆

La loi à ce sujet est assez simple. Dans les premiers temps, la province donnait un octroi pour couvrir les frais de l'organisation de la nouvelle administration, la commission scolaire du district consolidé. Cela n'existe plus. Il y a cependant encore un octroi pour payer jusqu'à la moitié des frais de transport qui auraient été encourus à cause de la consolidation. Quand les districts à fusionner tombent entièrement dans les limites de la même municipalité, le tout peut être réglé par le conseil municipal, sans trop de complications.

☆ ☆ ☆

La procédure à suivre, quand les districts à consolider se trouvent dans deux municipalités distinctes, est nécessairement plus délicate et plus laborieuse, surtout à cause de la divergence possible dans la valeur de la propriété sujette à taxation dans les deux circonscriptions. En suivant les normes de l'Acte scolaire, à partir de la Section 306, la transformation désirée peut s'effectuer dans l'harmonie. Parfois, l'un ou l'autre district doit consentir un sacrifice pécuniaire, mais quand on veut le bien des enfants, la sauvegarde et le progrès de la cause catholique et française, et quand on croit que l'union fait vraiment la force, ces inconvénients pèsent moins dans la balance.

Depuis le congrès des commissaires de langue française, au mois de janvier, plusieurs groupes ont indiqué qu'ils sont intéressés à améliorer leur situation scolaire par une réforme de structure, si nécessaire. Parfois, on allègue l'opposition d'un petit groupe qui semble considérer que l'éducation des enfants est une dépense vaine et coûteuse qu'il faut limiter à tout prix. Dans ces conditions, il serait utile de se rappeler que les droits des parents sont contre balancés par des obligations et que si d'autres ne veulent pas en tenir compte, les parents qui comprennent leurs responsabilités se doivent d'agir. La paix vaut bien des sacrifices et requiert la patience. Mais la paix au prix de l'avenir de nos enfants coûterait trop cher.

(La semaine prochaine: 3. La grande unité scolaire?)

"ENTRE NOUS"

"Je lis mon hebdomadaire"

Depuis quelques semaines, la page éditoriale de ce journal comporte des articles sur "Les Français dans l'Ouest canadien". Ceux qui lisent ces articles savent le français, s'intéressent à l'histoire, surtout à l'histoire de l'Ouest canadien, au rôle des Français dans cette histoire et finalement aux endroits qui doivent leurs origines aux colons venus de France. Celui qui ne sait pas lire le français, qui s'intéresse au présent et à l'avenir plutôt qu'au passé, qui se préoccupe du Québec ou des Maritimes et peu des Prairies, qui considère le rôle des colons non-français comme étant plus intéressant et qui, enfin, ne connait pas les endroits mentionnés par M. Frémont, celui-là ne lira probablement pas ce récit historique.

Tel genre de copie, combien de lecteurs s'y intéressent? C'est la question que se pose sans cesse le rédacteur d'un journal comme le nôtre.

Evidemment, si l'espace disponible dans les colonnes du journal était illimité, on pourrait publier n'importe quoi avec la certitude que tous les lecteurs y trouveraient ample matière pour satisfaire leur appétit. On dit par exemple du **New York Times** que personne ne peut le lire en entier, mais que chacun peut y trouver des renseignements les plus complets et les plus à date sur les événements importants de la journée. Une fois, un numéro spécial du **New York Times**, en fin de semaine, a même dépassé 400 pages!

Ordinairement, cependant, un rédacteur pose cette simple question: combien avons-nous de colonnes d'annonces dans la prochaine édition du journal? Pour profiter du taux des postes spécial aux journaux et aussi pour présenter une proportion suffisante de lecture en comparaison de l'annonce, on applique cette formule: autant d'espace pour la copie que pour l'annonce. C'est ainsi que l'on fixe le nombre des pages d'un journal.

Il y a, c'est entendu, un nombre minimum de pages (8 pages grand format) et un nombre maximum (selon la capacité des presses de l'établissement) avec le résultat que les hebdomadaires moins favorisés donnent habituellement beaucoup de nouvelles, comparativement aux annonces, tandis qu'un quotidien comme **La Presse** de Montréal aura souvent un pourcentage très élevé d'annonces, jusqu'à 60 p. 100.

Un deuxième élément qui contrôle la somme de copie dans un journal, c'est la tradition qui veut que la page frontispice soit libre d'annonces, ainsi que la page éditoriale, la page des enfants et des dames, etc. Par conséquent, sur les autres pages, la concurrence entre l'annonce et la nouvelle est plus intense.

Pour rédiger convenablement un hebdomadaire de langue française au service de la minorité canadienne-française des Prairies, il faut étudier plusieurs autres faits. Tout hebdomadaire doit d'abord choisir les nouvelles de valeur plus permanentes que celles qui remplissent les quotidiens. On donnera, par exemple, plus de détails, une explication circonstanciée, une synthèse claire et bien étoffée d'une série de nouvelles. On cherchera surtout à présenter les nouvelles d'un intérêt particulier aux lecteurs du journal, que les quotidiens ont négligées ou raccourcies comme ayant moins d'importance pour la masse. Cela se réalise surtout quant aux événements qui touchent de près des catholiques et des Canadiens français.

☆ ☆ ☆

Notre hebdomadaire fait face à un problème assez unique. Un journal régional comme le **Carillon News** de Steinbach peut consacrer la majeure partie de son espace aux événements de la région et le faire sans dépasser les 10 ou 12 pages, tandis que **La Liberté et le Patriote** doit rendre un service semblable à des centres éparpillés ici et là dans deux provinces, territoire au moins deux fois plus grand que la France. **La Liberté et le Patriote** est un journal régional "interprovincial", probablement le seul en son genre au pays, au service d'une population minoritaire qui suffit à peine pour le faire vivre et qui, d'autre part, en raison de sa foi universelle et de sa langue demande que le journal soit un lien avec le monde catholique et avec le peuple canadien-français tout entier. Enfin, cette population se distingue en groupes divers sous le rapport de l'âge, du sexe, des conditions économiques et sociales, etc. Les besoins varient, aussi les rubriques: feuilleton, notes agricoles, courrier politique, critique littéraire, chroniques des collèges et des sociétés fraternelles, etc. Comme Noé à la porte de l'arche, le rédacteur doit laisser entrer des nouvelles de chaque espèce.

Il y a des lecteurs de **La Liberté et le Patriote** qui le lisent du coin gauche en haut de la première page, au coin droit en bas de la dernière page, chaque semaine. Chaque lecteur retirerait beaucoup de fruit d'une telle expérience, occasionnellement. Chacun d'abord y trouverait des richesses insoupçonnées. Tous comprendraient mieux les décisions multiples et délicates qui ont conduit à la composition du menu de chaque semaine, le nombre de pages, l'espace alloué à tel ou tel genre de copie, le choix des nouvelles, la mise en page, et tout cela sous la menace de l'heure-limite. C'est jeudi, à 1 heure p.m. Si les pages ne sont pas prêtes, les presses ne pourront rouler à temps, on manquera des trains et des livraisons aux portes, les abonnés se plaindront, les annonceurs réclameront une remise, l'impression d'autres travaux sera retardée, le journal perdra de l'argent et du prestige . . .

"Je lis mon journal." C'est le travail un peu pénible mais éminemment profitable des membres de la rédaction, le lendemain de la publication du journal. A tête reposée, ils voient clairement les coquilles, les clichés à l'envers, les pages peu équilibrées, les nouvelles périmées, les nouvelles et les opinions qui manquent. Mais ils réalisent aussi l'énorme travail accompli ou la somme formidable de mots, d'idées, de faits, de noms, d'événements que l'on a réussi à capter avec l'encre sur papier. On se sent fier. Et alors, le typographe se présente pour réclamer de la copie pour le numéro de la semaine suivante . . . et tout recommence.

"LES FRANÇAIS DANS L'OUEST CANADIEN"

par Donatien Frémont

Spécial à "La Liberté et le Patriote"

(Tous droits réservés)

Chapitre IV (suite)

"La famille François Doll, de Ploudaniel, avait sa maison au village. Elle devait s'établir définitivement à Lebret, où se trouvent encore la mère et quelques-uns des enfants. Les ainés sont devenus ingénieurs agricoles et forestiers. En revenant de l'école, nous arrêtions assez souvent chez eux pour jouer un peu, avant de reprendre le chemin du sud, où nous attendaient les petits travaux routiniers: rentrer du bois, donner à manger aux cochons — nous en avions deux, féroces, qui nous faisaient peur — 'attraper' la vache et la mettre dans l'étable. Elle était vagabonde et fantaisiste; nous ne savions jamais où la trouver. Les petits Doll nous avaient bien indiqué quelques trucs pour aller plus vite en besogne. Ah! l'imagination enfantine! Puis on se mettait à nos devoirs d'école, en attendant l'arrivée de papa pour le souper.

"Jean-Marie Doll, frère de François, habitait au nord du village, avec sa femme et ses enfants. Il mourut le premier et sa veuve, Marie-Anne, ayant vendu la ferme, vécut quelques années à Winnipeg. Elle venait assez souvent nous voir, ma mère et moi, à Saint-Boniface. C'était alors un vrai régal de conversation bretonne. Je prenais un plaisir extrême à l'entendre. Les mots, les expressions me revenaient vite et j'y allais, moi aussi, de mon grain de sel. Cette langue si rude a d'étonnantes possibilités poétiques que je ne soupçonnais pas dans mon enfance. Mais en entendant Marie-Anne, qui avait un langage très imagé, je trouvais qu'elle parlait bien. Elle avait toujours le mot juste.

"Une autre famille, de Braspart, en Cornouaille, les Labous (Oiseau en français), habitait non loin de chez nous, plus au sud. C'était alors un jeune couple qui dansait admirablement la gavotte.

"Il y avait aussi des jeunes gens et des jeunes filles originaires des mêmes régions de Bretagne que les précédents, qui ne vivaient à Saint-Laurent que par intervalles. Jean-Marie et Louis Buors travaillaient, durant l'été, aux constructions à Winnipeg et revenaient, en hiver, faire la pêche dans le lac. D'autres, Jean-Marie Grall, François Derrien, les frères Bernicot, François Argouaic'h, François Bergot, Yves Le Guern, allaient et venaient, engagés dans les fermes ou ailleurs, l'hiver les ramenant presque toujours à Saint-Laurent. Marie-Anne Salou, de Plouguerneau, venue avec son frère, après un séjour en ville, épousa Hervé Kerbrat. Jean Bothorel, de Plabennec, qui prit pour femme Marie-Anne Doll, fille de François, passa avec elle en Saskatchewan. Ils s'établirent à Zenon Park, puis à Nipawin, où le chef de famille mourut en 1956, laissant sa femme, un fils et cinq filles.

"En 1914, la plupart de ces jeunes Bretons rejoignirent leurs régiments. Quelques-uns ne sont pas revenus, parmi lesquels Jean-Marie Buors, tué sur le front l'année suivante. D'autres sont restés en France après la guerre, ou, si le Canada les a revus, ont pris une direction nouvelle.

☆ ☆ ☆

"Le P. Péran prêchait parfois en breton, car plusieurs anciens comprenaient très mal le français. Les retraites de Pâques avaient un petit air de chez nous. Les silhouettes féminines, métisses et bretonnes, montraient une certaine ressemblance: coiffes blanches et châles noirs . . . Plus tard, lorsque j'ai connu le beau groupe de bronze de l'artiste canadien Suzor-Côté, 'Femmes de Caughnawaga', le Saint-Laurent de mon enfance m'est apparu. Sauf les traits, évidemment, l'une de ces femmes devenait en imagination une Bretonne, avec la coiffe, le tablier, le châle. Cette similitude m'avait frappée lorsque je suis arrivée au pays, en voyant défiler une procession. Inutile d'ajouter que toutes les Bretonnes ne portaient pas le costume.

"Le P. Péran était un excellent religieux qui, en vrai Breton, se montrait parfois autoritaire et têtu. L'homme d'affaires de la mission, le Frère Jérémie Mulvihill, jouissait d'une certaine célébrité à l'extérieur. Il fut pendant vingt-deux ans préfet de la municipalité de Saint-Laurent et possédait des qualités reconnues d'administrateur. Le gouvernement canadien l'envoya dans son pays d'Irlande pour y recruter des colons. Il passait pour l'ennemi des Bretons, qui le lui rendaient bien. Comme commissaire d'école, il était chargé d'administrer aux élèves les corrections spéciales, ce qui donne à penser combien il était populaire dans ce milieu.

"Le P. Camper, qui venait de Morlaix, apparaissait de temps en temps, surtout à l'occasion des retraites. Son travail habituel consistait à visiter les missions autour du lac Manitoba. D'avoir vécu si longtemps parmi les Métis, ce petit vieillard original aux cheveux blancs avait fini par se confondre avec eux: il avait la figure toute ridée, la peau basanée et parlait le saulteux à la perfection. On voyait aussi à la mission le Frère Le Gall, de Guiclan, qui depuis longtemps déjà s'occupait de la ferme. Plus d'un compatriote trouva un conseiller éclairé dans cet homme discret et d'une sagesse rare. Il surveille encore la partie agricole au Scolasticat de Lebret, mais doit être bien vieux.

"Le premier mariage breton bénit par le P. Péran, à Saint-Laurent, fut celui des époux Primel. Le marié venait, lui aussi, des environs de Plabennec et la mariée, Jeanne, de Morlaix. Retournés en France avant la dernière guerre, après quelques années passées à Saint-Boniface, je crois qu'ils sont morts tous deux à Ploujean, près Morlaix.

UNE NOCE A LA MODE DE BRETAGNE

"Les Hamon Colliou, de Ploudaniel, venus en 1906, mariaient leur fille ainée, Marie, à Paul Buors, de Plougoulm, la semaine qui suivit notre arrivée à Saint-Laurent. Papa et maman étaient invités. La noce se fit comme en Bretagne. Le menu rappelait ces ripailles paysannes grasses et parfumées, obligatoires en de telles circonstances chez les gens de Cornouaille et du Léon. Un bon bouillon bien riche, des tripes (ah! les tripes! pas de noces sans tripes en ce temps-là!), du rôti, du 'far' (farz en breton) — sorte de flan dans lequel on met beaucoup de petits raisins. Comme dessert, des gâteaux (**scottennou**) et des chansons — françaises et bretonnes. Je ne sais plus s'il y avait du vin. Il n'y avait certainement pas de cidre. Mais il y avait du whisky.

"Les Paul Buors sont restés à Saint-Laurent et y ont élevé une famille. Un fils de Hamon Colliou, Alexis, marié à la Jurassienne Alphonsine Mercier, s'y est établi également. Le père Colliou quitta le village pour s'installer plus au nord, près de l'ancienne propriété du duc de Blacas. Il fit construire par Jean Léost une maison et des étables en pierre, le tout d'apparence cossue. Comme François Hulin et papa, Colliou était un ancien marin qui, du fait d'une blessure accidentelle, touchait une petite pension du gouvernement français. Alors, quand les trois se rencontraient! . . . Mais c'était un gars de la terre et la culture lui était familière. J'aimais entendre son parler pittoresque, émaillé de jurons du même cru. Sa chique, sa casquette toujours de travers lui donnaient l'air un peu 'casseur d'assiettes'. Dans le fond, un homme doux et bonnasse.

"Les Bonnet avaient tenu commerce dans cette longue maison basse, à l'entrée du village, qu'habitait de notre temps Edmond Trudel. Celui-ci fabriquait encore du fromage; je me rappelle fort bien en avoir vu dans la 'réserve'. La maison en 'logs' avait un petit air aristocratique, un peu québecois. A côté de celle de l'instituteur Delaronde, qui était en planches comme à la ville, elle faisait 'colonial'. Le Métis Alexandre Delaronde, d'un extérieur très distingué, ancien élève brillant du Collège de Saint-Boniface, poète à ses heures, était maître d'école à la Pointe-des-Chênes et notaire public.

"Il y avait alors à Saint-Laurent trois 'magasins généraux': l'un tenu par l'Anglais Hepworth, l'autre par l'Ecossais Robert Ker, le troisième par le Métis Napoléon Chartrand. Ils achetaient peaux, poisson, racines aux habitants, qui y trouvaient en échange leurs approvisionnements divers. Hepworth avait acheté de Bonnet un bateau à voile qui servait au transport des marchandises entre Portage-la-Prairie et Saint-Laurent, avant l'arrivée du chemin de fer. Son propriétaire l'utilisait encore de temps en temps. C'était une joie pour nous d'apercevoir au loin, sur le lac, la voilure blanche. Elle nous faisait penser à notre plage de Bretagne, le Kernic. Mais les moustiques nous rappelaient bien vite à la réalité . . .

LES PLAISIRS DE L'HIVER ET LA DECEPTION DE L'ETE AVEC SES MOUSTIQUES

"Malgré les rigueurs du climat, j'ai aimé mon premier hiver au Canada. N'était-ce pas beau, cette neige? N'était-ce pas amusant de s'y rouler? On bâtissait des maisons avec des blocs de neige, comme les Esquimaux. On faisait du toboggan derrière le hangar. Entre deux corvées, on y allait d'une petite glissade. Le soir, après le souper, on se réunissait autour de la lampe. On travaillait à faire une histoire en dessinant. Tout un petit monde imaginaire naissait de nos créations. Des personnages réels s'y mêlaient: gens de Brest, de Lanhourneau, de Saint-Laurent. Nos moyens ne nous permettant pas d'acheter du papier à dessin, on se contentait de papier d'emballage. Papa nous donnait des conseils. Nous avions trois villages dont les habitants se connaissaient bien; ils allaient les uns chez les autres pour les baptêmes, les mariages, les enterrements, les foires, les marchés et les pardons. Dans le village de Marie, il y avait beaucoup de dames à petit chien; elle aime les bêtes. Dans celui d'Antoine vivaient des types bizarres, genre Fanch Coz et papa Kerbrat, dont il aimait les cocasseries. Chez moi, il y avait beaucoup de marins et de femmes de marins. Suzanne, qui n'avait que trois ans, jouait surtout avec le chat 'Moute'. Grand-mère et maman tricotaient. Nous étions heureux parce que nous étions ensemble.

"Plus tard, lorsque le printemps est venu combler les fossés d'eau et de glace, nous avions une patinoire devant la maison. Faute de patins, on glissait. Puis sont venues les premières feuilles, les premières fleurs. Tout autour du puits, il y avait des violettes, de vraies violettes des champs. Nous en tressions de petits bouquets pour notre modeste intérieur. Les oiseaux revenaient de leur long voyage dans le sud: les corneilles, les rouges-gorges, les martinets . . . Il faisait bon, il faisait beau. Le soleil chantait, les carreaux des fenêtres avaient fini de ruisseler, la maison de dégeler. Nous pensions déjà aux plaisirs que l'été allait nous apporter: pique-niques, baignades, cueillettes de fruits, etc. Nous étions fous, transportés de joie.

"Ouais! . . . Quand l'été fut arrivé, cruelle déception! Nous ne pouvions sortir sans revenir la figure boursouflée, méconnaissable, poursuivis par un vol bourdonnant de ces sales bestioles, les moustiques. Grand-mère, papa et maman, la tête entourée d'un filet, avaient assez à faire avec le jardin potager et ne s'occupaient guère du nôtre, au début si plein de promesses. Bientôt l'herbe, envahissant nos fleurs, nos melons, nos radis, acheva de nous décourager. J'acceptais l'hiver, le froid, la neige; mais les moustiques, jamais! . . . Alors je commençai à réfléchir. Mère Anselma avait raison. Elle encourageait mes parents à quitter Saint-Laurent, mais pour d'autres motifs. Cette sainte et digne femme avait compris que papa pouvait trouver du travail en ville et nous faire vivre convenablement, tandis qu'à Saint-Laurent . . .

"Nous l'avons quitté en mai 1909 pour venir à Saint-Boniface. Sauf quelques voyages en France et à travers le Canada, nous n'avons pas bougé d'ici depuis bientôt un demi-siècle! Je ne regrette pas, pour ma part, cet apprentissage des deux premières années, si ce n'est quand je pense à grand-mère et à papa partis trop tôt tous les deux, au moment où nous aurions pu adoucir leurs jours. Mais n'est-ce pas une loi inexorable dans tous les pays neufs? Les premiers venus ont à surmonter parfois de graves obstacles pour s'adapter au climat, aux méthodes différentes de travail. Et plus tard, les enfants recueillent les fruits du labeur, des souffrances physiques et morales des parents."

LE "BOOM" DE SAINT-LAURENT ET LE PROJET AVORTE DE VILLE D'EAU

Peu après le départ de la famille Le Goff, il y eut un "boom" à Saint-Laurent. Grâce à l'afflux de la population agricole sur les terres environnantes, le village grossissait peu à peu et eut même l'ambition de s'élever au statut de ville. Avec sa position privilégiée sur le splendide lac Manitoba, pourquoi n'en ferait-on pas une plage à la mode pour les citadins, capable de rivaliser avec Grand Beach et Winnipeg Beach? Un juif du nom de Serkau lança l'idée, qui fut accueillie avec enthousiasme. On devait creuser un canal reliant le lac à la gare: ingénieux moyen de remédier au piteux état des routes. Les promenades en bateau seraient l'une des attractions principales. Non loin de la grève admirable qui attirerait les baigneurs, les Soeurs Franciscaines se proposaient de construire un sanatorium. Bref, Saint-Laurent était en passe de devenir une ville fameuse et prospère. Déjà la population manifestait une certaine effervescence. La spéculation était amorcée, les prix des terrains montaient, et l'on vit surgir les premiers chalets.

Mais les hautes autorités ferroviaires, estimant que les deux plages du lac Winnipeg suffisaient pour le moment, refusèrent leur appui à l'affaire. De plus, les Soeurs Franciscaines durent céder le pas aux Soeurs Grises, dont le projet de sanatorium à Saint-Vital avait droit de priorité. Les menaces de guerre qui suivirent la crise de 1913 achevèrent de rejeter dans l'oubli le rêve de Saint-Laurent-les-Bains.

Avec l'ère des bonnes routes, un nouveau "boom" ne serait pas impossible, à un endroit différent. L'ancienne grève sur laquelle Serkau avait les yeux, si belle il y a quarante ans, aujourd'hui envahie par les hautes herbes et presque abandonnée, se réduit à une petite bande de sable peu accueillante. La plus jolie plage se trouve à quatre ou cinq milles du village, vers l'ancienne propriété Mougin. D'accès facile, elle est le rendez-vous des citadins qui recherchent la tranquillité. Mais avec ou sans station balnéaire à la mode, Saint-Laurent garde sa renommée première de grand centre d'élevage, de culture et de fromagerie. Ce qui prouve que le duc de Blacas et le comte de Simencourt — dont le souvenir s'estompe dans la brume du passé — avaient eu le coup d'oeil juste.

Pendant l'âge d'or de l'immigration, l'influence française s'étendit jusqu'à un point situé à une trentaine de milles au nord. L'abbé R. Lemercier, du diocèse de Vannes, sans venir lui-même sur place, y dirigea des paysans de la Savoie et de la Lozère, qui s'installèrent sur des concessions gratuites. A cette petite colonie il donna le nom de son diocèse d'origine. Plus tard, elle prit celui d'Abbéville, en souvenir d'un autre prêtre, l'abbé E.-J. Labbé, qui en fut le premier desservant. Le noyau primitif de Lozériens et de Savoyards se vit rapidement submergé par des éléments divers: Canadiens français, Flamands, Anglais, Métis et autres.

Fin du chapitre IV



Scène de la pièce "La cuisine des anges", que le Cercle Molière présentera au festival d'art dramatique de Winnipeg: "Le premier contact d'Isabelle avec ses trois 'anges gardiens' ". Les acteurs sur la vignette ci-dessus sont, de gauche à droite: **Léo Rémillard, Jacques Ouvrard, Marie Benoist et Robert Séguier.**

"La Cuisine des Anges" au festival sera jouée par le Cercle Molière

Cette charmante comédie d'Albert Husson, bien française d'esprit, de construction, a été adaptée et présentée au public américain et canadien sous le titre "My three Angels". Elle a eu ensuite les honneurs de l'écran un peu partout et l'histoire de ses trois bagnards et de leur petit camarade, le serpent-minute Adolphe, est assez connue. Cependant, l'adaptation américaine a un peu altéré la finesse de l'original, et le Cercle Molière, en choisissant cette pièce qu'il présentera au festival la semaine prochaine, nous donnera une excellente occasion d'en goûter l'humour léger dans toute son authenticité.

Voici ce qu'en disait un des meilleurs critiques parisiens, Marc Beigbeder, lorsque la pièce fut créée à Paris, au théâtre du Vieux-Colombien, le 2 janvier 1952:

"Une pièce amusante et détendante, gentille sans être sucrée, burlesque sans artifice, loin de toute vulgarité et douée d'un brin de poésie. C'est assez pour procurer une charmante soirée. Allez goûter la "Cuisine des Anges".

"Ruinés, les Ducotel se sont installés à Cayenne — près des bagnards — où ils tiennent, avec nonchalance, un comptoir. Ils ont une fille, jolie, affectueuse: Isabelle. Voici qu'un bateau amène tous les malheurs à la fois: le propriétaire du comptoir — l'oncle Juste Trochard — dont l'inspection laisse prévoir des sanctions définitives, et le neveu Paul, jeune morveux égoïste, que, malheureusement, Isabelle aime et auquel elle a même eu l'imprudence de sacrifier un petit capital intime dont il va refuser de lui rembourser les intérêts.

"Mais la Providence veille, sous l'uniforme de trois bagnards auxquels le réveillon et leur bon naturel inspirent de jouer les Pères Noël. Ils forment un choeur pittoresque, ces trois bagnards, et ils relèvent — ainsi que leur serpent favori, Adolphe — d'une fort jolie et plaisante invention que tous les non-bagnards trouveront vraisemblable."

La mise en scène et la direction de la pièce ont été confiées à Gilles Guyot qui n'est pas un novice au théâtre ni au festival. Il a dirigé en 1956 la fameuse pièce "La marraine de Charley" pour le Cercle, tout en jouant le rôle principal. En 1937, sous la direction d'Arthur Boutal, il a participé au festival dans le personnage de Touffanel du "Voyage à Biarritz" de Jean Sarment. Lorsque Mme Pauline Boutal y présenta "L'Avare" de Molière, en 1950, Gilles Guyot fut un LaFlèche très goûté. Son rôle de Brozie du "Village des Miracles" lui valut aussi les éloges du juge John Allen.

Dans la distribution des rôles, on verra les noms d'anciens, de moins anciens et de tout jeunes acteurs: Raymonde Marchand, Léo Rémillard, Jacques Ouvrard, Louis Masson, Marie Masson, Pierre Vedel, Robert Séguier, Marie Benoist, Ubald Laurencelle et Marc Chartier.

Le festival régional aura lieu les 17, 18 et 19 février au théâtre Dominion et débutera avec "Detective Story" de Sydney Kingsley, présentée par le "R.C.A.F. Drama Group", de Winnipeg; le mardi 18 février, "La Cuisine des Anges" d'Albert Husson, présentée par le Cercle Molière de St-Boniface; le dernier soir, mercredi 19 février, les "Port Arthur Community Players" présenteront "All my Sons" d'Arthur Miller. Le juge des concours régionaux, M. Richard West, acteur, directeur et metteur en scène réputé d'Angleterre, présentera les récompenses après ses derniers commentaires.

Le R. P. J.-P. Gingras, S.J., en deuil de son père

MONTREAL — Le lundi soir 3 février est décédé subitement M. Philippe Gingras, anciennement de Lévis. Il avait terminé ses études au Collège de Lévis.

Outre son épouse, née Victoria Richard, autrefois de Lévis, il laisse dans le deuil cinq fils: le R. P. Jean-Paul Gingras, S.J., ancien professeur au Collège du Sacré-Coeur de Sudbury et au Collège de St-Boniface, actuellement professeur au Collège des Jésuites de Québec, ancien adjudicateur du Festival de la Chanson française à Gravelbourg et à St-Paul, Alta; le R. P. Maurice Gingras, S.J., du Collège Ste-Marie de Montréal; Gaston, également de Montréal; Marcel et Jacques, établis tous les deux à Los Angeles, Californie, depuis quelques années.

Les résultats d'une enquête sur les programmes français de Radio-Canada

(Suite de la première page)

cent aiment mieux les programmes psychologiques que ceux qui traitent de santé (25 pour cent), de "Bon parler" (21 pour cent) et d'histoire (19 pour cent). La vie économique (9 pour cent) et la géographie (7 pour cent) ferment la marche.

A "Radio-théâtre", la comédie (54 pour cent) est plus populaire que la tragédie, tandis que pour les "sports" radiodiffusés, les nouvelles sportives (58 pour cent) sont plus populaires que le reportage sur place de joutes.

La revue des livres est le genre de programme "littéraire" (59 pour cent) le plus goûté, et l'art ménager (57 pour cent) est le plus favori parmi ceux qui "s'adressent aux femmes".

Les programmes agricoles qui plaisent le plus sont ceux qui traitent de jardinage (plus de citadins ont pris part à l'étude), tandis que, des programmes "pour enfants", les contes (69 pour cent) sont préférés aux variétés.

L'enquête sur les "programmes spécifiques" a exclu la musique qui est surtout divertissante et s'est bornée à l'examen de ceux qui se rapportent plus directement aux buts de l'APM, c'est-à-dire l'éducation.

Les 33 individus (13 ont laissé cette page en blanc) qui ont complété cette section de façon détaillée ont été qualifiés de "radiophiles". "Le Courrier de Radio-Parents" et "Psychologie de la vie quotidienne" sont écoutés assez régulièrement des deux-tiers de ces radiophiles, tandis que la moitié de ceux-ci écoutent "A votre santé", "Le journal d'une mère de famille", "La langue bien pendue", "Match Intercités" et "Les ondes enfantines". Le tiers des radiophiles syntonisent assez régulièrement à "Jardin plantureux, jardin fleuri", "Fémina" et "Les idées en marche". Les 15 autres programmes sont écoutés par un petit groupe seulement, mais il n'y en a pas un qui ne soit suivi par un certain nombre de fidèles.

En constatant ces résultats, il faut tenir compte du fait que ces goûts sont ceux de parents et maîtres, que seulement un-huitième des questionnaires provenait de la campagne, et donc qu'ils ne représentent pas les préférences de la moyenne des Canadiens. Il faut aussi répondre aux questions qui découlent de ces résultats.

"Les programmes français de la CBC sont-ils satisfaisants?" L'étude nous dit que "oui", puisque, dans 96 pour cent des cas, les 25 programmes énumérés ont été évalués "Excellent" ou "Bien".

Dans la mesure du possible, dans la mesure que le permet notre occupation, "écoutons-nous suffisamment nos postes de langue française?" Nous nous rendions déjà compte de ce problème, l'étude ne fait que le préciser. Lorsque Mlle Simard rencontra l'exécutif, les membres s'étaient sentis pris au dépourvu. Tout en disant: "Si on nous avait avertis deux semaines plus tôt, nous aurions pu faire des commentaires plus intelligents", on prenait conscience d'une lacune. La distribution des questionnaires à l'assemblée générale produisit le même phénomène. On avait annoncé ce projet d'étude le mois précédent, mais il fallut accorder un mois de répit pour que les participants puissent "donner des réponses plus intelligentes". Par ailleurs, 28 pour cent des gens ont laissé en blanc (sans indiquer la raison comme il était demandé) la question au sujet des programmes particuliers. Pourtant, leurs raisons auraient pu être bien valables, comme le manque d'appareil, l'occupation, "l'heure qui ne convient pas", ou même la télévision. Il se peut tout simplement que, par-ci par-là, on n'écoute pas du tout la radio française, parce que cela requiert un effort, tandis que d'écouter un poste anglais quelconque ne requiert que peu ou pas d'effort.

"Que faire?" Il ne s'agit pas de rester près de l'appareil à coeur de jour, il s'agit d'un intérêt bien équilibré. La concurrence entre la radio et la télévision ne devrait rien y faire; il est question de la langue française, de "notre" langue qui, pour toutes fins pratiques, n'existe guère à la télévision. Qu'on se divertisse, qu'on s'instruise grâce aux programmes télévisés qui sont particulièrement bien, soit. Mais qu'on favorise; qu'on stimule l'intérêt des membres de notre famille dans les réalisations qui passent en ondes à "notre" poste et qui se trouvent dans la sphère de leurs activités, de leurs goûts, de leur compétence.

On objectera qu'il y a tant de programmes par semaine qu'il est impossible de les écouter tous pour faire un choix. Inquiétude inutile. Trois fois par année, la CBC offre gratis aux auditeurs une brochure illustrée au sujet des programmes spéciaux et qui a pour titre "Programmes affaires". Il y a aussi la "CBC Times" qui, pour la somme modique de $1.00, nous apporte chaque semaine les horaires de tous les postes radiophoniques du Canada avec tous les renseignements voulus. Enfin, il y a notre hebdomadaire **La Liberté et le Patriote** qui nous transmet chaque semaine aussi les horaires et nouvelles de nos postes français de l'Ouest CKSB, CFRG, CFNS.

Il nous faut donc conclure en ajoutant au dicton: "Si nous voulons du français, c'est à nous d'en mettre", cette pensée: "Maintenant que nous avons 'mis' le français à la radio, c'est à nous d'être aux écoutes".

Inauguration d'un cours de dessin dans les écoles du district de St-Boniface

Samedi dernier, 8 février, à l'école Marion, une classe de soixante élèves — deux sections — marquait la première tentative de la commission scolaire de St-Boniface d'instituer un cours de dessin pour les élèves des grades 6, 7, 8, et 9 des écoles du district. Le trop grand nombre d'inscriptions a obligé le comité chargé de l'organisation de limiter les admissions à ce cours et de le diviser en deux séances d'une heure et quart chacune. Mme Pauline Boutal, de St-Boniface, a bien voulu en prendre charge et le rapport qu'elle a fait de la première leçon est tout à fait encourageant.

Il est intéressant de noter l'enthousiasme créé par cette innovation parmi les élèves du district scolaire de St-Boniface, et la commission serait disposée à favoriser l'enseignement du dessin à un plus grand nombre d'enfants plus tard. Son but est de les intéresser, de les aider à découvrir les beautés de l'art de créer, et aussi de les mettre en garde contre une facilité trompeuse qui arrête bien souvent un jeune talent de se développer selon une compréhension saine des arts.

Pas plus qu'un professeur de musique ne forme nécessairement des virtuoses du piano ou du violon, un cours de dessin ne saurait infailliblement faire éclore des célébrités. Mais l'étude d'un art, quel qu'il soit, ne peut qu'enrichir la vie et l'enfant qui possède un talent mérite qu'on lui permette de le nourrir, de le cultiver. La commission scolaire y a vu un aspect d'une culture générale qu'elle désire faire apprécier des élèves et de leurs parents.

C'est grâce à l'activité plutôt qu'au talent que beaucoup d'individus réussissent.

Les membres du Club des 200 font partie de 22 professions

Clergé: S. Exc. Mgr Maurice Baudoux, St-Boniface, S. Exc. Mgr Philip Pocock, Winnipeg, Mgr Clovis St-Amant, St-Boniface, Mgr J.-C. Paillé, P.D., St-Vital, Mgr H. Lapointe, P.D., St-Jean-Baptiste, M. Edouard Gagnon, P.S.S., St-Boniface MM. les abbés Louis Bédard, Ste-Famille, Rodolphe Bélanger, Lorette, Oscar Bouvet, Aubigny, Albert Brunet, St-Adolphe, Sylvio Caron, Fannystelle, Maurice Deniset-Bernier, St-Boniface, Ant. d'Eschambault, St-Emile, Gédéon Montminy, Haywood, Ovila Moquin, Somerset, Henri Perron, St-Boniface, Pierre Raymond, Holland, Léon Roy, St-Malo, M. Sabourin, Naples, Italie, Albéric St-Laurent, St-Boniface, Lucien Senez, La Broquerie; R. P. Ludger Guy, S.J., St-Boniface, et R. P. Georges Ramaekers, S.J., St-Boniface.

Communautés religieuses: RR. PP. Franciscains, St-Charles, Clercs de St-Viateur, Maison St-Joseph, Otterburne, RR. PP. Jésuites, St-Boniface, RR. PP. Oblats, Maison Provinciale, Winnipeg, RR. PP. Oblats, Ste-Rose-du-Lac, RR. PP. Rédemptoristes, Ste-Anne-des-Chênes, RR. PP. Trappistes, St-Norbert, Filles de la Croix, Maison Provinciale, St-Boniface, RR. SS. Grises, Maison Provinciale, St-Boniface, RR. SS. Grises, Hôpital St-Boniface, RR. SS. Grises, Hôpital Ste-Rose-du-Lac, RR. SS. Grises, Hospice Taché, St-Boniface, RR. SS. des SS. Noms de Jésus et de Marie, Maison Provinciale, Winnipeg.

Assurances: M. Henri d'Eschambault, St-Boniface, M. Philippe Perron, St-Boniface.

Automobiles: M. Emile Couture, Couture Motors, St-Boniface, Labossière et Fils, St-Boniface.

Avocats: Me Maurice Arpin, Winnipeg, Me Louis Deniset, St-Boniface, Me Laurier Régnier, St-Boniface, Me Louis-P. Roy, Winnipeg.

Cultivateurs: M. Gabriel Cloutier, St-Norbert, M. Odilon Desauiniers, St-Jean-Baptiste, M. C.-M. Duvenaud, Sanford, M. Louis Marcoux, Lorette, M. Jean Sorin, Aubigny, M. Eugène Tellier, St-Norbert.

Dentiste: Dr P.-E. LaFlèche, Winnipeg.

Enseignement: Anonyme, St-Boniface, M. Lucien Daoust, St-Boniface.

Entrepreneur de pompes funèbres: M. Laurent Desjardins, St-Boniface.

Fonctionnaires: Mlle Laurette Alarie, Ste-Agathe, M. J.-A. Dansereau, Lorette, M. Georges Hébert, St-Boniface, M. Pierre Raimbault, St-Boniface, M. Léo Rémillard, St-Boniface.

Hommes d'affaires, marchands et commerçants: Chaput Frères, St-Boniface, M. Jules-A. Couture, St-Boniface, M. Roland Couture, St-Boniface, M. Joseph-E. De Gagné, St-Boniface, M. Arthur d'Eschambault, St-Boniface, M. Camille Dussault, St-Boniface, M. Jean-Baptiste Lalonde, St-Boniface, M. G.-R. Morier, St-Boniface Creamery, St-Boniface, M. Joseph Pelletier, St-Boniface, M. L.-Philippe Bibaud, Winnipeg, M. A.-H. Côté, Western Paint, Winnipeg, M. J.-A.-M. de la Giclais, Winnipeg, M. Rodrigue Duquette, Winnipeg, M. Georges Jessop, Banque Canadienne Nationale, Winnipeg, M. J.-E. Mireault, Winnipeg, M. Jean Schimnowski, Western Paint, Winnipeg, M. Wilfrid Decosse, Somerset, M. et Mme A. Perreault, Somerset, M. Josaphat Doyon, Bruxelles, Librairie Fides, Montréal, M. J.-E. Dumas, Norwood, Emilien Rochette et Fils Limitée, Québec, M. Alfred Roy, St-Jean-Baptiste, M. Auguste Pineau, Ste-Rose-du-Lac, M. Louis Molgat, Strathclair, M. Aimé Vrignon, Woodridge.

Juges: Hon. Alfred Monnin, St-Boniface, S. H. Alexandre Bernier, Winnipeg.

Législature provinciale: Hon. Edmond Préfontaine, St-Pierre, M. Duff Roblin, Winnipeg, M. Edmond Brodeur, St-Adolphe, M. Gildas Molgat, Ste-Rose-du-Lac, M. Roger Teillet, St-Boniface.

Manufacture, quincaillerie, bois et construction: M. Jean Boux, Supercrete Limited, St-Boniface, Lafrenière et Fils, St-Boniface, M. Joseph Rodrigue, Toupin Lumber, St-Boniface, St. Boniface Hardware, St-Boniface.

Médecins: Dr Henri Guyot, St-Boniface, Dr J.-M. Huot, St-Boniface, Dr Clément Lavoie, St-Boniface, Dr Paul L'Heureux, St-Boniface, Dr Gérard Létienne, Norwood, Dr J.-H. Boucher, St-Jean-Baptiste, Dr A.-G. Dandenault, St-Vital, Dr R.-L. Gendreau, Ste-Rose-du-Lac.

Organisations: Association des Commissaires d'écoles de langue française du Manitoba, Cercle Ouvrier St-Joseph, Chevaliers de Colomb, Conseil de St-Boniface, Club Social Lydia, Winnipeg, Dames de Ste-Anne, St-Boniface, Union Nationale Métisse.

Pharmaciens: M. A.-E. Paquin, St-Boniface, MM. Jean et Louis Préfontaine, Norwood.

Sénateur: Hon. A.-L. Beaubien, St-Jean-Baptiste.

Spécial: Succession de Pierre Lacerte, St-Boniface.

Technicienne: Mlle Thérèse Ramaekers, St-Boniface.

Transport: Eagle Bus Lines, St-Boniface.

Vétérinaire: Dr Léonard Marcoux, Morris.

Grand total: 117 membres.

Précieux-Sang

Partie de cartes

Mmes Armand Larivière et Fernand Painchaud, qui organisaient la partie de cartes du 4 février, étaient assistées de Mmes Jos. Rodrigue, Douglas McNair, Edmond Vinette, René Mondor, Fernand Morier, Robert Després, Armand St-Jean, Odilon Lavigne, Georges Gosselin, Charles Boulet, Arthur Tétreault, Hector Carrière, Irvin Bakun, Joseph Mousseau, Julien Lambert, Eugénie LeNabat, Marc Sourisseau, Georges Laberge, Vital Vincent, Roland Rougeau et Donat Lavallée.

La cagnotte échoua à Mme Fortier et M. H. Sourisseau, tandis que le prix de série fut alloué à M. B. Sholan.

Le prix d'entrée fut gagné par Mme A. Bourrier, tandis que ceux des cinq mains furent gagnés par MM. H. Sourisseau et L. Jeanson (1er), Mme M. Fortier (2e), Mmes Arnal et Cossette (3e), Mme F. Hans et M. E. Dupuis (4e).

Pour la rafle spéciale, le sort favorisa Mmes Y. Vininal et J. Allarie et Mlle E. Sabourin.

Au conseil de ville

Quel est le citoyen le plus âgé de St-Boniface, ayant passé toute sa vie en cette ville?

Le comité en charge des fêtes du jubilé d'or de la ville aimerait le savoir, car il voudrait que l'on fête cette personne lors des célébrations à la fin de juin.

L'échevin W. R. Appleby a rapporté que les célébrations seront basées sur un thème historique et que des "cours" spéciales frapperont d'"amendes" tous les résidants qui ne se présenteront pas en habits appropriés pour cet événement.

Les projets comprennent une parade, des démonstrations sportives et aquatiques et un concours de beauté pour les bébés, durant le festival qui durera de deux à trois jours. La ville et la Chambre de Commerce locale préparent le programme.

• • •

Le Conseil de St-Boniface a appris, lundi soir, qu'une cotisation globale annuelle de $2,500 sera versée pour le paiement des traitements de tous les patients nécessiteux de St-Boniface qui reçoivent des soins au dispensaire de l'hôpital St-Boniface et de l'hôpital Général des enfants.

L'offre, par lettre de l'hon. W. R. Bend, ministre de la Santé du Manitoba, disait que le bureau de Tarif des Hôpitaux voulait s'éviter les complications du paiement individuel aux municipalités pour les traitements des patients. Le Conseil a remis la question à son comité de bien-être social.

• • •

Lundi soir, un échevin de St-Boniface a donné avis préalable de deux motions. Si elles sont acceptées par le Conseil à la prochaine réunion, dans deux semaines, tous les membres du Conseil recevront les futures délégations et siégeront à toutes les réunions des comités.

L'échevin J. J. Pynoo a dit qu'il présenterait les motions à la prochaine réunion du Conseil. Le maire, M. J. G. Van Belleghem, a dit, lorsqu'un échevin tenta d'agiter la question, que les avis de motions n'étaient pas discutables.

Quarante élèves canadiens-français titulaires de bourses

Quarante élèves de langue française sont au nombre des 297 gagnants de bourses et d'autres récompenses dont les noms paraissent dans le numéro courant du "Manitoba School Journal".

Voici les noms de ces élèves méritants:

Bourses Goulet

M. Clément-C. Combot, de St-Laurent.

Mlle Marie-Emma Dequier, de St-Claude.

Mlle Marie-Gisèle Dubé, de La Broquerie.

M. Roger Dubois, de La Rochelle.

Mlle Marie-Louise-Hélène Garand, de St-Jean-Baptiste.

Mlle Denise Gauthier, de St-Malo.

Mlle Mona-Marie Hardy, de Deleau.

Mlle Marita-E.-E. Magne, de St-Claude.

Mlle Marie-Solange Rioux, de St-Pierre-Jolys.

Mlle Lorraine-Marie St-Hilaire, de St-Malo.

M. Elie-Ernest St-Jacques, d'Aubigny.

Bourse de $400

M. Edouard-Alexandre Desharnais, de St-Pierre-Jolys.

Bourses en Technique

Mlle Rolande-Marie Forest, de St-Malo.

Mlle Céline-Hélène Morin, de St-Malo.

M. Maurice Péloquin, de Ste-Agathe.

Mlle Lauriana-Lucie Préteau, de St-Malo.

Bourses B. J. Hales

Mlle Monique-Lucie Boily, de 537, rue Langevin, St-Boniface.

Mlle Doreen-Marie-Lucienne Cousin, de Swan Lake.

Mlle Colette-Cora Garand, de St-Pierre-Jolys.

Mlle Fleurette-Corinne Houde, d'Elie.

Mlle Doris-Patricia Marion, d'Arnaud.

M. Ross-Louis Pelland, de 821, ave Hector, Winnipeg.

Mlle Marguerite-Ida Péloquin, de Hargrave.

Mlle Simone-Rolande Rioux, de St-Pierre-Jolys.

Mlle Claire-Antonia Sénéçal, de St-Eustache.

Mlle Rhéa-Marguerite Simard, de St-Lazare.

Mlle Corinne-Cécile Tellier, de 185, rue Bertrand, St-Boniface.

Mlle Norma-Marie Tétrault, de 252, rue Notre-Dame, St-Boniface.

Bourse en Education

M. Yves-Jean Legal, de St-Adolphe.

Bourse Dr Robert Fletcher

Mlle Gertrude-Blanche Perrin, de suite 8, Appt Enfield, Winnipeg.

Bourses Dr W. A. McIntyre

M. Maurice-Alfred Decosse, de Somerset.

M. René-Jules Deleurme, de Notre-Dame-de-Lourdes.

Mlle Blandine-G. de Moissac, de St-Claude.

Mlle Jacqueline-Marie Desaulniers, de St-Pierre-Jolys.

Mlle Marcelle-Jeannine Comeau, de Dufrost.

Mlle Alice-Marie Jeanson, de Lorette.

Bourses Ernest H. Reid

M. Maurice-Gabriel Desrosiers, de Ste-Anne-des-Chênes.

M. Lionel-J. Fréchette, de 218, boulevard Dollard, St-Boniface.

Mlle Louise-Florence Lacroix, de Poplar Point.

M. Raynald-Emile Lavack, de 422½, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface.

La valeur de la production d'huile au Manitoba s'élevait durant l'année 1957 à la moitié du total des six années précédentes. C'est ce qu'a rapporté l'hon. F. C. Bell, ministre des Mines et des Ressources naturelles.

S. Exc. Mgr P. F. Pocock ordonne le R. P. Denis Bernardin, P.B., à Elie

ELIE — Le samedi 8 février, en la cathédrale Ste-Marie, S. Exc. Mgr Philip F. Pocock, archevêque de Winnipeg, élevait à la prêtrise le R. P. Denis Bernardin, P.B., fils de M. Magloire et de feu Mme Jeanne Bernardin, de cette paroisse.

Le R. P. Bernardin naquit à Elie le 22 septembre 1930. A peine âgé de quatre ans, sa mère mourait, laissant la tâche de maman à la grande soeur Berthe. Le courage et le dévouement de celle-ci, surveillée du ciel par la maman, firent germer une vocation missionnaire au sein de cette famille de onze enfants.

Le Père Denis fit ses études primaires à l'école d'Elie et son cours classique au Collège de St-Boniface. Il fit son entrée chez les Pères Blancs d'Afrique en septembre 1953.

A l'issue de la cérémonie, un banquet eut lieu au Cercle Ouvrier. Parmi les membres de sa famille présents, on remarquait sa tante, la Rév. Sr Bernardin-de-Marie, de Keewatin, Ont., et sa cousine, la Rév. Sr Dorothée, de l'Académie Ste-Marie, de Winnipeg, toutes deux religieuses des SS. NN. de Jésus et de Marie; ses frères, Paul et Yves et leurs familles, de New-Westminster, C.B.

Dans l'après-midi, un thé fut servi aux nombreux parents et amis venus féliciter le nouvel ordonné.

Première grand-messe

Le dimanche 9 février, en l'église d'Elie, le nouveau prêtre célébrait sa 1ère grand-messe, assisté du R. P. R. Bernardin, O.M.I., et de M. l'abbé Charles Halpin. Le R. P. Jean Tétrault, P.B., donna le sermon de circonstance.

A l'issue du salut du T. S. Sacrement qui fut chanté par le nouveau prêtre, à 2 h. p.m., un thé fut servi à l'école par les dames de la paroisse, à tous les parents et amis venus rendre hommage au deuxième enfant de la paroisse ordonné prêtre.

Remerciements

La famille Bernardin désire remercier le choeur de chant, les dames de la paroisse et les Enfants de Marie et tous ceux qui ont contribué à faire un succès de cette fête.

Va-et-vient

MM. Adonaï, Marcel et Georges Bernardin sont de retour d'un séjour dans le sud des Etats-Unis.

M. et Mme Adolf Gillis sont partis pour un voyage en Californie et au Mexique.

MM. et Mmes G. et L. Girard et Mlle Odile Bouvier visitèrent les parents de cette dernière à Lisieux, Sask., dernièrement.

MM. et Mmes Paul et Yves Bernardin et leurs familles, de New Westminster, C.-B., sont en promenade dans leurs familles.

M. et Mme Roland Chabot seront bientôt de retour d'un voyage d'affaires à Amarillo, Texas, et à Kansas City.

Otterburne

Décès

M. Alphonse Roy, d'Otterburne, Man., est décédé le samedi 8 février à St-Pierre, à l'âge de 60 ans. Né à St-Anaclet, P.Q., il vint à Otterburne en 1923 et s'établit sur une ferme.

Il laisse dans le deuil son épouse, Marie; cinq fils, Charles-Emile, Gérard, Rémi, Paul et Jean-Marc; trois filles, la Rév. Sr Jean-Louis, des Soeurs Oblates, Mmes A. et R. Guay; deux soeurs, Mmes L. Bouillon et H. Poirier, et 15 petits-enfants.

Le service fut chanté le mercredi 12 février en l'église d'Otterburne. L'enterrement eut lieu dans le cimetière paroissial. Le salon funéraire Desjardins était en charge des funérailles.

Chronique de CKSB

1250 Kilocycles

Le directeur-gérant a dû consulter l'Almanach du Peuple. Il a choisi le temps de la grande froidure pour quitter la vallée et s'enfoncer dans le sud des Etats-Unis où pendant un mois il sera à l'abri des rhumes et de ses complications.

G. P. s'embarquait hier matin pour la grande aventure. Des voeux de succès l'accompagneront jusque dans les coulisses des salles de théâtre où il aura la bonne fortune de faire valoir son talent. Mais avant de le lancer sur la scène internationale, ses copains de travail ont cru bon, un soir de la semaine dernière, de le mettre en garde contre les dangers d'une grande ville. Ils ont en même temps vidé avec lui toutes les questions d'importance majeure qui agitent le monde. Ses malles remplies de sagesse et de bons conseils, G. part donc avec la certitude qu'il peut maintenant faire face aux embûches du démon. Il a surtout la certitude que ses compagnons de travail depuis deux ans applaudiront chaque fois qu'il gravira un autre échelon de la renommée.

Y. R. lisait attentivement hier le nouveau programme d'un parti politique. Son visage s'est épanoui, lorsque son regard est tombé sur l'exemption d'impôts pour les nouveaux mariés.

Et maintenant, malgré les départs temporaires ou permanents, la vie continue toujours à CKSB et sur les ondes de votre poste, la semaine prochaine, vous entendrez:

Elections fédérales

A compter de lundi 24 février, les différents partis politiques seront entendus sur les ondes de CKSB. Dans la journée, les émissions seront entendues à 1 h. 30 p.m. les lundi, mercredi et vendredi. Dans la soirée, on entendra les discours à 8 h. 30 les lundis et à 7 h. 30 les jeudis.

Emissions concours

Du lundi au vendredi, de 9 h. 10 à 9 h. 40, "Vos problèmes, mesdames" avec Georges LaFlèche et Rossel Vien. De 9 h. 40 à 9 h. 45, "Devinette Musicale Hunter".

Nouvelle émission

A partir du lundi 17 février, au Ranch 1250, écoutez "En parcourant notre ville". Le gérant du Ranch vous donnera, à 3 h. 30 p.m., quelques informations d'intérêt au sujet de nos maisons d'affaires, nos institutions, etc.

Le mardi 18 février, à 8 h. p.m., "Les Auteurs Anciens", nouvelle émission au réseau.

Funérailles de Mme J. Hallett le 31 janvier à St-Laurent

ST-LAURENT — Les cloches de l'église sonnaient encore le glas le 31 janvier. C'était pour les funérailles de Mme James Hallett, née Evelyn Devlin, anciennement de St-Laurent. Elle mourut à l'hôpital Général de Winnipeg le 27 janvier, à la suite d'une opération très grave dans la tête et après avoir enduré de grandes souffrances avec patience et résignation.

Elle laisse dans le deuil son époux, 5 enfants en bas âge, de 7 ans à 7 mois: Verna, June, Edouard, Jean et Bill; son père et sa mère, M. et Mme Dan Devlin; deux frères, Daniel et Bill, de Flin Flon; 4 soeurs, Mmes R. Chartrand (Hilda), de St-Laurent, Harry Polidwar (Jocelyne), de Transcona, Gordon Krokosz (Lorraine), de Flin Flon, et Elsie, à la maison.

La dépouille mortelle fut transportée chez M. et Mme Dan Devlin et fut exposée jusqu'à l'heure des funérailles, le vendredi 31 janvier, à 10 h. 30. Le R. P. L. Brossard, O.M.I., curé, chanta le service, assisté des RR. PP. J.-B. Méthé et Paul Lebel, Oblats, comme diacre et sous-diacre.

Le chant fut exécuté par la chorale; M. François Gratton était à l'orgue.

Les porteurs étaient trois beaux-frères de la défunte, Roy Chartrand, Harry Polidwar et G. Krokosz, un cousin, Léo Allard, et deux neveux, Jimmie et Grant Stone.

Le long cortège d'une cinquantaine d'autos qui la conduisait à sa dernière demeure était une preuve d'estime et d'affection dont jouissait la jeune épouse et mère qui s'en est allée prématurément dormir son dernier sommeil dans le cimetière paroissial.

Remerciements

Les familles Hallett et Devlin remercient sincèrement tous ceux et celles qui leur ont fait preuve de sympathie, d'une manière ou d'une autre, dans cette dure épreuve. Un merci tout particulier à tous ceux et celles qui ont visité leur chère disparue à l'hôpital; elle en éprouvait un grand plaisir.

Va-et-vient

M. Edouard Combot a passé un mois de vacances chez ses parents, M. et Mme Pierre Combot. Il est retourné à Mont Topica, P.Q.

Mlles Marcelle Colliou, de Winnipeg, et Caroline Coutu ont passé la fin de semaine en visite chez M. et Mme Pierre Combot.

M. Louis Chartrand, de Vivian, Man., est revenu de Miami, Floride, où il a passé ses vacances de deux semaines; il est présentement chez ses parents, M. et Mme Aimé Chartrand, pour quelques jours.

Hommages

Les élèves de l'école supérieure de St-Laurent viennent s'unir au deuil qui a cruellement frappé les familles Devlin et Hallett.

En effet, feu Mme Hallett (Evelyne Devlin) fut une des ouvrières de la première heure au cours supérieur de l'école St-Laurent. Evelyn est la première à disparaître parmi les anciennes de cet Alma Mater

Elle fut en tout une élève modèle, une élève de devoir, toujours soumise et appliquée. La générosité ne se démentit jamais jusqu'à la tombe et lui fit taire des souffrances continuelles qui durent souvent être très aiguës. Ses derniers jours furent des jours de douloureuses souffrances. Comme élève, comme institutrice et comme malade étendue sur la croix, Evelyn reste pour tous un vrai modèle.

Aussi tous les élèves du cours supérieur étaient-ils pieusement groupés près de sa dépouille mortelle au matin de ses funérailles.

Les élèves du cours supérieur de l'école St-Laurent.

Il n'y a pas de pire ennemi de l'intelligence que l'ornière de la routine.



On voit sur cette photo la 1ère Compagnie de Guides de la paroisse de Notre-Dame-de-l'Assomption de Transcona, patronnée par la Ligue des Femmes Catholiques, et nouvellement formée sous la direction de **Mme J. A. Stewart**, capitaine des Guides, que l'on distingue à l'arrière, à gauche de la photo. (Photo Transcona News)

La collaboration foyer-école en vedette à l'APM de St-Pierre

ST-PIERRE-JOLYS — La réunion des Parents et Maîtres, le mercredi soir 5 février, fut remarquable à plusieurs points de vue, spécialement du fait que 99 membres étaient présents, dont plusieurs des écoles rurales, ainsi que quelques représentants de l'association soeur d'Otterburne. La secrétaire a enregistré les noms de 22 nouveaux membres.

Trois mamans de classe furent élues, pour les campagnes: Mmes Hubert Labelle (école Ste-Geneviève), Jos. Larivière (école St-Pierre-Sud) et Paul Lahaie (école Carey). Mmes René Préfontaine, présidente, Maurice Lacroix, secrétaire, et Albert Turenne seront les déléguées de l'association locale au prochain congrès qui aura lieu en mars à Winnipeg. Mme la présidente parla brièvement de la semaine d'éducation en rappelant son but et en ajoutant que, le 7 mars, les portes de l'école seront ouvertes, à une heure convenue, à tous les parents qui pourront ainsi voir leurs enfants à l'oeuvre sous le regard de leurs institutrices.

M. l'abbé Lucien Roy, vicaire, fut ensuite invité à présenter le conférencier, le R. P. R. Bédard, O.M.I., rédacteur adjoint de **La Liberté et le Patriote**, qui montra par des exemples très pratiques et le rappel de quelques principes fondamentaux "comment les parents doivent et peuvent créer une atmosphère favorable à l'étude de leurs enfants à la maison".

Après avoir rappelé que les parents ont la responsabilité première de l'éducation physique, intellectuelle et morale (tant sur le plan naturel que surnaturel) de leurs enfants, le conférencier précisa qu'il s'en tiendrait aux responsabilités qu'engendre l'éducation intellectuelle de l'enfant. Il montra que cette éducation intellectuelle doit commencer bien avant que l'enfant ait l'âge scolaire. Car l'enfant n'attend pas qu'on l'envoie à l'école pour demander à son papa et à sa maman des "pourquoi", et ainsi montrer que sa petite intelligence commence à fonctionner. C'est pourquoi le papa et la maman doivent commencer dès lors à lui enseigner certaines choses, comme l'alphabet, un peu d'écriture, des rudiments de calcul, d'histoire, de géographie, et surtout quelques notions de catéchisme et ses prières. Ils lui expliqueront bientôt pourquoi les autres enfants vont à l'école, de façon à engendrer chez lui le désir de les rejoindre au moment voulu.

Collaboration foyer-école

Cette éducation pré-scolaire est la responsabilité totale des parents. Mais ceux-ci s'en remettent bientôt aux instituteurs et institutrices, en envoyant leur enfant à l'école. Ils ne doivent jamais cependant oublier que les instituteurs et institutrices ont rôle de collaborateurs, non de directeurs en éducation intellectuelle. Ils doivent aider les parents, non les supplanter. Voilà pourquoi, lorsque la journée de classe est terminée et que l'enfant revient à la maison avec ses devoirs à faire et ses leçons à apprendre, les parents reprennent leur rôle propre.

Ce rôle ne consiste pas seulement à envoyer régulièrement l'enfant en classe, à lui procurer tous les livres nécessaires, à voir à ce qu'il étudie à la maison avant, et même après le souper, à lui en laisser le temps. Le plus important n'y est pas encore, car ils doivent voir à ce que l'enfant prennent goût à l'étude. Le conférencier a développé longuement ce point important, multipliant les exemples à profusion, montrant avec clarté comment les parents peuvent engendrer chez l'enfant ce goût de l'étude. Il serait vraiment trop long de reprendre ici en détail cette partie de la conférence, mais il est évident que les auditeurs ont compris et goûté la doctrine qui leur fut communiquée, à en juger par les applaudissements nourris qui remercièrent le conférencier et par la manière dont on répondit plus tard au questionnaire que le Père Bédard avait distribué aux membres de chacun des huit groupes qui discutèrent avec animation les problèmes pratiques qu'on leur posait: temps le plus favorable aux études à la maison, longueur de chaque période d'étude, endroit à préférer (cuisine ou chambre solitaire), radio et télévision par rapport au milieu de silence que requiert une étude sérieuse, rôle de la maman et du papa, difficultés que pose parfois un trop grand engouement pour les sports, lectures agréables et reposantes, etc., etc.

Programme musical

Immédiatement après la conférence, et donc avant les discussions en groupe, le R. P. Laurent Godbout, O.M.I., et 10 junioristes oblats offrirent aux membres de l'assemblée un agréable programme musical, comprenant morceaux de fanfare, solo de piano, chant en choeur et chants individuels, duo de chant, etc. Ils donnèrent la deuxième partie de leur programme après les discussions de groupe.

M. l'abbé Edmond Lavoie, curé, sut exprimer la satisfaction de tous en remerciant avec délicatesse le conférencier et les artistes, et il dit aussi sa joie de constater une fois de plus que les parents et les institutrices de St-Pierre (plusieurs religieuses enseignantes et institutrices laïques étaient présentes) mettent vraiment en pratique la méthode préconisée par l'Association des Parents et Maîtres, et donc que cela ne peut qu'amener de parfaits et fructueux résultats.

Avant la fin de la soirée, grâce à l'intervention de la Rév. Soeur Principale, on a discuté de problèmes qui se posent au village et dont la solution ne pourrait que favoriser notre jeunesse scolaire.

Parents et maîtres enfin causèrent agréablement pendant le goûter qui termina cette réunion.

Ils remercient de nouveau le Père Bédard, le Père Godbout et les junioristes qui ont joué un si grande rôle dans cette soirée parfaitement réussie.

Personne n'a une assez bonne mémoire pour faire un bon menteur. — Abraham Lincoln.

Le R. P. Camil Dufort, P.B., ordonné prêtre à St-Norbert

ST-NORBERT — Le dimanche 9 février, S. Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, conféra le sacrement de l'Ordre au R. P. Camil Dufort, P.B., missionnaire d'Afrique, dans l'église paroissiale de St-Norbert. Il était assisté des RR. PP. A. Hamel, P.B., et L. Hardy, S.J.; Mgr Clovis Paillé, P.D., agissait comme archiprêtre. Dom Fulgence Fortier, Trappiste, les Pères Blancs de St-Boniface et les Pères Jésuites du Collège de St-Boniface assistaient au choeur.

Mgr Baudoux donna le sermon de circonstance et le R. P. Dufort bénit individuellement tous les assistants. La chorale, sous la direction de Sr Talbot, exécuta avec maîtrise un chant approprié, à l'entrée, et le Magnificat.

Au-delà de 300 personnes descendirent au sous-sol de l'église pour prendre part à un succulent banquet préparé par les dames en l'honneur du Père Dufort. Le maître de cérémonies, M. Etienne Gaboury, confrère de collège du Père Dufort, présenta les orateurs. Mgr Baudoux demanda aux paroissiens de donner des prêtres à l'Eglise; Mgr C. Paillé fit connaître brièvement l'histoire de St-Norbert et de la famille Dufort; le R. P. Dufort, remercia Mgr Baudoux, tous les prêtres et les religieuses qui assistaient à son ordination, sa chère maman, pour ce qu'elle avait fait pour lui, son père, décédé il y a quelques années, ses frères et soeurs et tous les paroissiens de St-Norbert pour leur aide et leurs prières.

M. Maurice Dufort remercia ensuite au nom de la famille Dufort tous ceux qui avaient aidé à faire de cette journée une fête inoubliable. M. Joseph Campeau, ami intime du célébrant, offrit ensuite une bourse substantielle au Père Dufort, au nom des assistants, et lui demanda sa bénédiction.

On remarquait à la table d'honneur Mgr M. Baudoux, Dom Fulgence Fortier, Mgr C. Paillé, les RR. PP. A. Hamel et T. Châteauvert, P.B., et L. Hardy, S.J., Mme Emma Dufort, mère du nouveau prêtre, Mlle A. Lagassé, de Drummondville, P.Q., sa marraine, et M. Wilfrid Lagassé, son parrain, M. et Mme Maurice Dufort, son frère aîné et sa belle-soeur, et M. Etienne Gaboury.

Tous revinrent de cette journée mémorable avec une idée fixe: que rien n'est plus beau qu'une ordination et qu'il faut que nous en ayions beaucoup plus souvent, c'est-à-dire qu'il faut que nous donnions un plus grand nombre de prêtres à la sainte Eglise.

St-Léon

Réunion de l'APM

Le mercredi 5 février eut lieu, à 8 h. p.m., une réunion de l'Association des Parents et Maîtres à l'école de St-Léon. L'assistance nombreuse de parents montre combien sont appréciées ces réunions où l'on discute des sujets fort intéressants et pratiques concernant l'éducation des enfants.

La réunion débuta par la prière présidée par M. l'abbé Roland Bélanger, curé. Après les souhaits de bienvenue, l'assemblée fut partagée en groupes d'étude qui se dispersèrent dans les différentes classes. On procéda à l'étude d'un questionnaire qui dura près d'une heure. Une réunion plénière rassembla de nouveau l'assistance.

Le sujet à l'étude concernait les leçons à apprendre et les devoirs à faire à la maison. Tous se montrèrent en faveur des leçons et devoirs à un degré variant avec l'âge des enfants. Pour établir le contact entre parents et maîtres à ce sujet, on décida d'adopter un genre de rapport très simple que les institutrices rempliront chaque mois et qui renseignera les parents sur la qualité des leçons et des devoirs.

Après délibération, on décida de convoquer une réunion à peu près tous les deux mois.

M. le curé résuma dans une intéressante causerie, les principaux points recommandés par Son Excellence lors du congrès des commissaires d'écoles tenu à St-Boniface et Winnipeg.

Après la causerie, il fut proposé que M. Robert Labossière soit nommé président de la prochaine réunion, ce qui fut secondé et approuvé.

La soirée se termina par un délicieux goûter où les langues se délièrent. Mlles Lucille Labossière et Simone Jamault servaient le café.

C. S. B.

Le Coin du Collège

Equipe des rédacteurs:
Fernand Gobeil, Aimé Gobin, Richard Mageau,
Jean Suszko, Gerald McGowan

Derniers voeux

Le 3 février, à 11 h. 15., les élèves avaient une messe spéciale, Celle où le R. P. H. Ouimet, S.J., prononça ses derniers voeux. Ses cheveux blancs témoignaient éloquemment de ses longues études. Malgré le malheureux accident au cours duquel un tramway de Winnipeg lui coupa une jambe, le Père Ouimet s'est toujours montré alerte, souriant et d'un grand esprit apostolique. Cet été, il alla rejoindre l'équipe du "Bon Dieu en Taxi", à Montréal, pour y accomplir du ministère parmi les chauffeurs de taxi. De retour au collège, il devint Père Spirituel des élèves: tout son temps leur est consacré, les élèves le savent bien. A l'occasion de ses derniers voeux, tout le cours de grammaire eut dans l'après-midi un congé gracieusement accordé par les supérieurs.

* * *

Lecture des notes

Entouré d'un sévère aéropage de professeurs, le R. P. Recteur a présidé la lecture des notes du mois de janvier. Tous les premiers et tous les cités à l'honneur défilèrent devant lui, les uns la poitrine bombée, les autres les paupières baissées, quelques-uns embarrassés de leurs grandes jambes, d'autres s'apercevant qu'ils ne savent plus que faire de leurs grands bras qui balancent devant tous les regards.

Cette gloire des fins de mois est étourdissante. Nous avons même vu un élève, arrivé premier pour la première fois, à son bureau d'étude, regarder sa carte durant un long quart d'heure. C'était sans doute comme une prévision du plaisir causé aux chers parents qui ne seront pas surpris.

* * *

A l'infirmerie

Pour mieux connaitre les différents aspects de la vie collégiale, un groupe d'élèves est allé interroger notre infirmier, le R. F. Roger Desfossés, S.J. Ils le trouvèrent manipulant des bouteilles, alors que le grand Maurice Marchand saignait du nez au-dessus d'un évier. Ils durent attendre la guérison du grand philosophe tout pâle, puis ils commencèrent leur interview.

"Avez-vous beaucoup de malades?"

"Cela dépend. Une année, je n'aurai pas plus de 25 malades au lit, mais d'autres années, lorsqu'il y a une épidémie, je puis en avoir facilement plus d'une centaine. Nous n'avons connu que deux sortes d'épidémies: épidémie de grippe ou épidémie de flu."

"Quelles maladies devez-vous soigner?"

"Les cas les plus nombreux sont les accidents de jeux, surtout au hockey et au rugby (foulures). Je n'ai jamais eu d'accidents dûs à des batailles. Deux ou trois cas de fracture par année. Mais un grand nombre d'égratignures et d'échardes aux places les plus surprenantes. D'après ce que je puis savoir, c'est le mississipi qui est un nid à échardes!"

"Avez-vous déjà eu des cas de maladies graves?"

"Oui, parfois, comme les cas de contagion, de jaunisse ou de rougeole, mais chaque fois nous les envoyons à l'hôpital ou à la maison. Environ 4 à 5 cas d'appendicites par année. Quelques dysenteries et coliques, surtout après des parloirs trop généreux. Parfois des bloquages généraux et persistants après des marathons aux brioches. Nombreux ongles incarnés. Maux de têtes causés par une vue défectueuse ou par une peur généralisée, comme celle des examens. Quelques dents en train de tomber, à arracher. Toute la gamme des maux d'oreille, des amygdalites, des pharingites: la plupart sont dûs à des imprudences, quand les élèves sortent par les grands froids sans se couvrir la tête."

"Quels remèdes surtout distribuez-vous?"

"Surtout des aspirines. Des pastilles et du sirop contre la toux. Des gargarismes. De la pénicilline contre les infections à virus. Des pilules contre la constipation. Des antiseptiques. Et les prescriptions du médecin."

"Quels sont les mois les plus occupés à l'infirmerie?"

"En septembre, presque personne. Novembre et mars qui sont des mois de transition d'une saison à l'autre sont les mois des épidémies, s'il doit y en avoir cette année-là. Les examens, les approches de vacances et l'arrivée du printemps arrêtent toutes les maladies. Néanmoins, nous avons à l'infirmerie une chambre qui n'est jamais vide: celle que les élèves appellent la chambre des paresseux ou la chambre des apprentis-chômeurs. C'est celle qui sert à tous ceux qui ont besoin d'un repos passager, comme le lendemain d'un congé, à l'heure de la messe matinale ou encore avant une grande étude. C'est fatal: ces heures-là semblent déclancher automatiquement des maux de tête, des coliques, des faces pâles et des allures générales de moribonds. Mais il faut dire une chose, c'est que les jeunes au Manitoba se plaignent beaucoup moins que dans l'Est. Ils ont moins de maladies imaginaires. Ils semblent plus résistants, mais ils laissent souvent une plaie s'envenimer avant de venir me voir."

"A quoi sert ce fichier sur votre bureau?"

"C'est le fichier où chaque élève a son dossier médical. Tenu constamment à jour, il facilite les diagnostics lors des visites hebdomadaires du médecin du collège et permet un meilleur contrôle pour les examens médicaux annuels et pour les vaccinations."

Au service de tous, seul l'infirmier n'a pas le droit de tomber malade!

* * *

Ecole de folklore

Les leçons de folklore, sous la direction du R. P. Louis Chabot, S.J., ont repris chaque vendredi soir à la salle académique. Tous les élèves qui le veulent peuvent se récréer en apprenant les chansons de notre répertoire folklorique. Un premier cahier de chansons a été répandu à plus de 1,000 exemplaires. On est à préparer le deuxième cahier. En tout, cela fait plus de 150 chansons. Que de soirées intéressantes deviendront possibles! Aussi, les années passées, cette école de folklore réunissait jusqu'à une centaine d'élèves. Le folklore est une tradition qui doit rester vivante chez nous.

* * *

Sur Fatima

Nous recevions dernièrement M. l'abbé Payrière, du diocèse de Versailles, en France. Nous avons profité de son passage à St-Boniface pour lui demander une conférence sur Notre-Dame de Fatima. Tous les élèves étaient présents et suivirent le récit des événements d'une façon fort attentive. Cependant, un syntaxiste avait une remarque amusante: "Moi, ce que je n'ai pas aimé, c'est quand l'orateur nous appelait: mes enfants, mes enfants, mes enfants ... Il ne semblait pas savoir qu'ici, au Manitoba, on conduit le tracteur à douze ans. On n'est plus des enfants!"

* * *

La J.F.M.

Notre vaillant cercle de la Jeunesse Franco-Manitobaine ouvrira, avec l'aide de la maison Fides, une grande exposition de livres à la salle académique, les 2, 3 et 4 mars prochains. Cette exposition du livre français comprendra les plus récentes publications et sera ouverte aux élèves et au grand public.

La présentation de cette exposition n'est que l'une des nombreuses activités de notre cercle. Dirigé par le R. P. Ludger Guy, S.J., le cercle comprend quatre comités, celui de la propagande (souscription pour le poste CKSB, mise en valeur du français), de l'étude (trois sujets par réunion et qui touchent aux problèmes les plus actuels), des finances et des concours (comme celui qui marche actuellement dans **La Liberté et le Patriote**). Plusieurs fois par année, le cercle voit à inviter des conférenciers sur les questions sociales et nationales.

St-Charles

Le cercle paroissial de l'A.E. C.F.M. s'est réorganisé lors de l'assemblée générale du 9 février. M. Sarrasin fut élu président; M. Martial LaFlèche, vice-président; Mme D. Allard, secrétaire; MM. Bernard et Dagesse, conseillers.

MM. et Mmes Aquin, Sarrasin et Bernard et Mme A. Brière, qui avaient assisté au congrès des commissaires d'écoles comme délégués de la paroisse, ont fait part de leurs impressions et le R. P. R. Chabot, O.F.M., curé, ajouta quelques conseils.

St-Jean-Baptiste

Malades

Sont actuellement hospitalisés à l'hôpital de Morris: MM. Alphonse Sabourin et Clovis St-Amant, Mme Lucien Beaudette et M. Aimé Bérard, fils de M. et Mme Gérard Bérard, qui a subi une opération la semaine dernière. A tous, souhaits de prompt rétablissement.

Partie de cartes

Le dimanche soir 16 février auront lieu, à la salle paroissiale, une partie de cartes et le bingo organisés par les gens de l'ouest, du nord et du sud de la paroisse. On promet un intéressant programme et plusieurs prix variés. Un goûter sera servi. Bienvenue à tous.

St-Eustache

Décès

Mme Marie Breneau, âgée de 72 ans, de St-Eustache, Man., est décédée le samedi 1er février à l'hôpital St-Boniface. Née à St-Eustache, elle y vécut toute sa vie.

Elle laisse dans le deuil son époux, Philippe; trois filles, Mmes P. Ducharme, A. St-Cyr et F. Ross; 28 petits-enfants et 8 arrière-petits-enfants.

Le service fut chanté le mardi 4 février dans l'église de St-Eustache. L'enterrement eut lieu dans le cimetière paroissial. Le salon funéraire Kerr était en charge des funérailles.

La MAISON SAINT-JOSEPH
OTTERBURNE, MAN.



Pensionnat-école supérieure
Cours général (High School) Grades 7 à 12 inclusivement

Vol. 9, No 11 14-2-58

Journée des parents le 2 mars

Cette année, nous marquerons la Semaine d'Education, du 2 au 8 mars, par une réunion spéciale des professeurs et des parents.

Les pères et mères des pensionnaires et des externes sont donc invités à se rendre au collège d'Otterburne le dimanche après-midi 2 mars, à 2 h.

Il y aura des exposés sur les études et la discipline collégiale, lecture des notes de février en présence des parents, exposition de livres, visite des locaux et rencontre des professeurs.

Cette réunion prend son importance du fait qu'elle se tiendra avant les examens de Pâques. Les parents se doivent de venir prendre contact avec les maîtres et se renseigner sur les chances de promotion de leurs fils.

Nos Quarante Heures

Une générosité magnifique a marqué nos Quarante Heures de mercredi à vendredi derniers. Pour la plupart, ces journées et les cérémonies qui se déroulèrent furent une occasion de combler les vides de l'âme et de répondre à l'appel de l'Amour.

Le R. P. Albert Denis, C.S.V., curé, présida l'ouverture et M. l'abbé Henri Perron, visiteur des écoles, officia à la messe de clôture.

Quelques confesseurs extraordinaires vinrent prêter mainforte aux prêtres du collège.

L'adolescence reste par excellence l'âge des grands élans.

* * *

Hockey-exhibition

Juniorat	12	C.S.J.	1
Norwood	1	C.S.J.	3

— Ne rien faire; c'est faire le mal. Qui ne fait rien détruit quelque chose. — G. SAND.

La Caisse Populaire de Ste-Agathe se maintient dans la voie du progrès

STE-AGATHE — Le lundi 3 février avait lieu la 16e assemblée annuelle de la Caisse Populaire dans la salle de l'école. Quelque 50 personnes y assistaient. M. l'abbé A. St-Laurent, M. et Mme P. Frossais et M. J. de Ambrosis rehaussaient l'assemblée de leur présence.

A la demande du président, M. Edmond Lemoine, M. l'abbé A. Couture, curé, ouvrit la séance par une courte prière, puis le président souhaita la bienvenue à tous les assistants, en particulier aux visiteurs. Il invita la gérante, Mme Maurice Lemoine, à lire les minutes de l'assemblée de 1957 qui furent adoptées telles que lues.

Vint ensuite la lecture d'un rapport très complet du bureau de direction par le président. On discuta certain item et passages incompris. Le président se prêta de bonne grâce aux explications demandées et qui mirent, semble-t-il, tout le monde d'accord, puisque le rapport fut adopté unanimement.

Suivit le rapport du comité de crédit par le président, M. Roland Gagnon. Ce rapport fut également adopté après échange de vues. A son tour, M. Hilaire Gratton lut le rapport du comité de surveillance, le terminant par des remerciements spéciaux adressés à l'ancienne gérante, Mlle Annette Péloquin, dont le dévouement à la Caisse l'incite encore à aider la nouvelle gérante autant que possible. Après discussions, ce rapport fut aussi adopté.

Le président renchérit alors sur la reconnaissance due à Mlle A. Péloquin et proclama très haut que depuis son départ en août, elle n'a pas manqué de prêter main-forte à sa remplaçante à chaque fois qu'elle l'a jugé nécessaire, sans hésiter à sacrifier tous ses moments de loisir pour le bon fonctionnement de la Caisse. Toute l'assistance applaudit.

Mme M. Lemoine lut ensuite le rapport financier de 1957 qui parut à tous révélateur de l'avancement de la Caisse dans la paroisse et des bienfaits qu'elle confère à tous ses sociétaires. Pas de doute possible qu'elle a rendu d'immenses services tant aux dépositaires qu'aux emprunteurs. Une étude sérieuse de tous les rapports en donne la conviction.

Il est certain que nous devons de la reconnaissance à la gérante et à tous les officiers des différents comités qui, par leur travail et leur dévouement, se portent garants du bon fonctionnement de cet organisme visant à nos meilleurs intérêts.

On procéda ensuite aux élections. Au bureau de direction furent élus MM. Paul Aubry et Gabriel St-Onge, remplaçants MM. Adolphe Lemoine et Edouard Dumesnil. Les autres membres sont MM. Edmond Lemoine, président, Gustave Lévesque, vice-président, et Signard Beaudoin. Font partie du comité de surveillance, M. l'abbé A. Couture, MM. Edmond Guertin et Hilaire Gratton; comité de crédit, MM. Roland Gagnon, Emmanuel Lemoine et Albert Courcelles.

M. Daniel Lemoine fut l'heureux gagnant du prix d'entrée, une part sociale.

Dans sa courte allocution, M. l'abbé A. St-Laurent s'est dit heureux d'avoir assisté à cette intéressante assemblée même s'il n'avait pas à donner de directive, puisque les membres de la Caisse Populaire ont constamment à leur disposition, M. l'abbé A. Couture, qui est l'âme de toutes les Caisses françaises du Manitoba.

M. P. Frossais semblait tout content de pouvoir offrir des félicitations à tous les comités sans aucune réserve. M. J. de Ambrosis eut quelques mots aimables à l'adresse de tous les sociétaires de la Caisse, leur souhaitant d'aller toujours de l'avant dans leurs économies.

M. le curé remercia les sociétaires qui, par leurs épargnes, font la force de la Caisse en prévoyant pour leur propre avenir et en aidant les moins fortunés, les emprunteurs. Il encouragea ces derniers à faire de grands efforts pour remplir leurs obligations afin que tous s'acheminent vers une saine prospérité qui est un gage de bonheur ici-bas.

Un bon goûter termina agréablement cette intéressante soirée.

Double célébration de noces récemment à Rosetown, Sask.

ROSETOWN — Une double célébration de noces eut lieu à Rosetown, Sask., récemment, lors du mariage de Mlle Georgette L'Heureux avec M. Léo Labrecque, de la paroisse, et du 40e anniversaire de mariage de M. et Mme Eugène Labrecque, parents du marié. La mariée est la fille de M. et Mme A. L'Heureux, de Delmas. Le mariage fut béni en l'église St-Jean-Baptiste de Delmas par le R. P. J.-A. Bidault, O.M.I., curé.

La mariée, au bras de son père, était charmante dans une robe longue en soie blanche pure avec appliqués en dentelle. Son voile trois-quarts était retenu par une tiare de perles; elle tenait un bouquet de roses rouges. La petite bouquetière et le page, Suzanne et Marcel Marchand, conduisaient le cortège.

La dame d'honneur, Mlle Antoinette L'Heureux, soeur de la mariée, portait une robe longue en tulle bleu et une coiffure assortie. Elle tenait un bouquet d'oeillets roses et blancs. Les demoiselles d'honneur, Mlles Lucille et Adèle Labrecque, soeurs du marié, portaient des robes identiques en dentelle et tulle bleu et des chapeaux à plumes. Leurs bouquets étaient des oeillets roses et blancs.

Les garçons d'honneur étaient MM. Ernest Labrecque, frère du marié, Ami L'Heureux, frère de la mariée, et Marcel L'Heureux. Les huissiers étaient MM. Luc Labrecque et Martin Pousache.

A l'issue de la cérémonie, environ 80 parents et amis se réunirent pour fêter les nouveaux mariés et pour célébrer en même temps les noces de rubis des parents du marié par une fête-surprise organisée à leur insu. La table était décorée d'un gâteau à trois étages où se lisait le chiffre "40".

M. P. Best, un cousin, porta le toast à la mariée et le marié répondit. Une adresse aux parents fut lue par M. Alfred Labrecque et M. Eugène Labrecque remercia. M. et Mme Eugène Labrecque reçurent une lampe de table de leurs enfants et Mme Jos. Castonguay leur présenta une lampe de table de la part des parents et amis. M. Marcel L'Heureux présenta à M. et Mme Léo Labrecque un service à dîner de 50 morceaux, don de parents et amis.

On fêta en dansant et chantant durant quelques heures, alors que les mariés ouvraient leurs nombreux et beaux cadeaux. Durant la soirée eut lieu une danse à la salle Bresaylor où environ 200 couples présentèrent leurs félicitations et leurs cadeaux aux nouveaux époux.

M. et Mme Léo Labrecque partirent en voyage de noces en automobile. Ils passèrent par les Etats-Unis et se rendirent à l'Ouest où ils visitèrent Mlle Rose Labrecque, de Vancouver, soeur du marié, et M. et Mme O. L'Heureux, de Victoria, frère et belle-soeur de la mariée. A leur retour, ils élurent domicile sur la ferme, à Rosetown.

Parmi les invités venus du dehors pour le mariage, on remarquait les parents de la mariée, des amis, M. et Mme Michaud, de Delmas, et Mlle Rose Labrecque, de Vancouver.

Montmartre

Décès

Le vendredi 31 janvier mourait subitement Mlle Elisabeth Loire, âgée de 81 ans. Née le 3 octobre à Auchy-les-Orchies, France, elle vint au Canada en 1892 et s'établit à Grande-Clairière, Man. Elle résidait à Montmartre depuis 1928.

La défunte laisse dans le deuil une belle-soeur, Mme Claire Loire, de Ste-Rose-du-Lac, et de nombreux neveux et nièces.

Les funérailles eurent lieu le lundi 3 février en l'église du Sacré-Coeur de Montmartre. M. l'abbé J.-A. Foisy, curé, célébra la messe et donna l'absoute. Les porteurs étaient MM. Paul Beauchemin, Jean Loire, Ludo Ferraton, A. Fowler et P. Goulet, tous neveux de la défunte, et E. Toupin.

Mlle Loire était membre des Dames de Ste-Anne.

Assistaient aux funérailles: M. Alphonse Fowler et Mme Marguerite Swangen, de Mankota, Mme G. Dauphinais, de Dumas, M. et Mme Jean Loire, M. et Mme P. Goulet et leurs filles, Joanne et Cardine, M. et Mme Otto Braumberger, Mlles Yolande et Simone Beauchemin, tous de Régina, Mme Pete Weichel, de Kenaston, Mmes Williams et McClellan, de Qu'Appelle, et M. l'abbé L. Savoie, curé de Wolseley.

Va-et-vient

M. et Mme René Lavoy, de Prince-Albert, étaient en visite chez leurs parents.

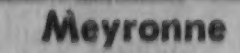
Mme Elphège Labrèche, de Lebret, rendit visite à son père, M. M. Coupal.

Mlles Lorraine et Léona Beaudin, de Régina, visitèrent leurs parents.

Malades

Sont malades: M. l'abbé J.-A. Foisy, curé, Mlle Irène Kotylak, MM. Roger Langlois et D. Geles, Mme Geiger et le bébé June Czcemeres, tous de Montmartre, le bébé Joyce Muhr et Mme A. Knoll, d'Odessa, Mme M. Rink et Mlle Rita Anwenden, de Kendal, Mme Rose Bank et M. James Stanley, de Glenavon.

Mlle Mary Jane Miley, vice-présidente des étudiants du collège St. Thomas More, fut la responsable de la préparation du banquet annuel de leur association, le 6 février, à l'hôtel Bessborough, Saskatoon. Mlle Miley vient de Régina et est en troisième année au collège. Récemment une bourse de la compagnie Royalite Hi-Way lui était décernée.



Meyronne

Foyer-Ecole

La réunion de Foyer-Ecole qui eut lieu le 4 février était présidée par M. l'abbé L. Poulin, curé, et dirigée par M. l'abbé G. Couture. Les parents des élèves vinrent plus nombreux et la soirée fut très intéressante. Mme Raymond Girardin, présidente du cercle local, et M. l'abbé G. Couture remercièrent M. le curé de l'intérêt qu'il a porté à cette organisation.

Reconnaissance

Le dimanche 9 février, M. l'abbé L. Poulin annonçait aux paroissiens sa nomination pour Lisieux. Les paroissiens gardent de M. l'abbé Poulin le souvenir d'un prêtre zélé et bon, très dévoué aux malades et toujours à leur disposition pour la confession et la communion. Ils lui gardent une grande reconnaissance.

Espérons aussi que M. l'abbé Poulin, hospitalisé à Gravelbourg depuis quelques jours, se remette au plus tôt, afin que ses paroissiens de Meyronne puissent lui offrir le cadeau préparé à son intention.

Les paroissiens remercient M. l'abbé R. Ducharme qui voulut bien remplacer M. l'abbé Poulin dans son ministère.

Le 9 février, notre nouveau curé, M. l'abbé Bruno Adée, anciennement de Dollard, célébrait sa première grand-messe à Meyronne. Les paroissiens lui offrent leurs sentiments respectueux et l'assurance de leur coopération.

Ferland

Malades

Mmes Adrien Brisebois et Aristide Fournier et M. et Mme Louis Fournier sont à l'hôpital de Régina pour interventions chirurgicales.

Va-et-vient

M. et Mme Paul Morin sont allés au mariage de leur frère et beau-frère, M. Wilfrid Morin, d'Edmonton.

Mlle Marie Morin travaille à l'hôpital de Gravelbourg comme aide-infirmière.

MM. Aristide et Roger Fournier, Noé et Viateur Chabot et Adrien Brisebois sont allés à Régina, la semaine dernière.

M. et Mme Henri Laberge sont partis pour Detroit et Montréal pour quelques jours.

Mme Antonio Chabot est allée visiter ses filles à Moose Jaw, la semaine dernière.

M. l'abbé R. Ducharme, inspecteur des écoles, est venu visiter l'école du village. Il était accompagné de M. l'abbé L. Poulin, de Meyronne.

M. et Mme Alphée Lacasse, de Cadillac, et M. Alfred Dion, de Ponteix, étaient en visite chez Mme Léontine Lacasse.

Mlle Marie-Paule Laberge, de Régina, était de passage chez ses parents, en fin de semaine.

Partie de cartes

La troisième partie de cartes de la saison eut lieu le 9 février. Ce fut un succès, malgré une température peu clémente. Les prix de cartes furent gagnés par Mmes Charles Fournier et Jos. Chabot, MM. Aimé Fournier et Gérard Turgeon; consolation, par Mme Jos. Morin et M. Charles-H. Fournier; chance, par M. Charles Fournier, M. et Mme Aimé Fournier, Mme Medelger Chabot, Mlle Cécile Chabot, MM. Claude, Rosaire et Antonio Chabot, Alex. Laberge, Sylvio Clermont, P. et Adrien Larose.

Intérieur de l'église

Les paroissiens, sous la direction des marguilliers, sont à finir l'intérieur de l'église.



AU SERVICE DE L'ÉGLISE

Les Missionnaires Oblates du Sacré-Coeur et de Marie-Immaculée

Origine de la congrégation

En 1902, le gouvernement accordait aux instituteurs bilingues du Manitoba une Ecole normale située à l'angle des rues Masson et Aulneau. En même temps que cette école qui avait été accordée à sa demande, Mgr Langevin, alors archevêque de St-Boniface, faisait construire une modeste maison sur la rue Aulneau, maison qui devait servir d'abord à abriter pendant les cours, les jeunes filles et les religieuses fréquentant l'Ecole normale, ainsi qu'une quinzaine d'élèves du collège, protégés de Monseigneur, en vue du sacerdoce. Cette maison est devenue le berceau de la congrégation des Missionnaires Oblates par l'érection du noviciat, le 24 mars 1904.

But de la congrégation

Le but de la nouvelle congrégation était de venir en aide aux quelques communautés de religieuses enseignantes déjà établies dans le pays, mais qui ne pouvaient répondre à toutes les demandes, pour maintenir dans les écoles, l'éducation catholique de la jeunesse menacée par les lois injustes, portées par le gouvernement, en 1890.

La congrégation a donc pour but de procurer la gloire de Dieu par la sanctification de ses membres et par les oeuvres d'enseignement et d'apostolat dans les paroisses et dans les missions.

Esprit de la congrégation

Le nom de la congrégation indique que ses membres doivent s'offrir au Sacré-Coeur par les mains de Marie Immaculée pour continuer son oeuvre de rédemption dans le monde. Leur vie de réparation embrasse la pratique des conseils évangéliques et l'accomplissement aussi parfait que possible des demandes du Sacré-Coeur à sainte Marguerite-Marie.

A cet effet, les Missionnaires Oblates professent une dévotion particulière pour le coeur eucharistique de Jésus par l'adoration du St-Sacrement exposé tous les jours à la maison-mère, et pour Marie Immaculée et Mère de Miséricorde. Ces deux dévotions sont symbolisées par le scapulaire du Sacré-Coeur qui forme une partie de leur costume et leur devise: "Avec Marie, Mère de Jésus".

Forme de vie

La congrégation est gouvernée par une supérieure générale aidée d'un conseil de quatre membres. Elle ne comprend qu'une seule classe de Soeurs qui sont appliquées, selon leurs aptitudes, à l'étude ou à l'enseignement, au soin des malades ou au travail manuel.

Après un postulat de six mois et un noviciat de deux ans, où les aspirantes sont formées aux vertus de l'état religieux, elles sont admises, si elles en sont jugées dignes, à une première profession pour trois ans, suivie d'une période de voeux pour deux ans, et enfin, à l'oblation perpétuelle qui les consacre pour toujours à l'amour et au service du divin Maître.

Les oeuvres de la congrégation

L'éducation chrétienne de la jeunesse est l'oeuvre principale de la congrégation. Les retraites privées, fermées ou collectives, l'instruction religieuse par des cours de vacances ou par correspondance, les écoles ménagères et foyers pour jeunes filles, les dispensaires et les visites aux malades en pays de missions entrent dans les fins secondaires de la congrégation.

Etat actuel

En dehors de la maison-mère, du noviciat et du scolasticat à St-Boniface, la congrégation compte actuellement vingt-trois établissements dans l'Ouest canadien, répartis en cinq diocèses et deux vicariats apostoliques et une à Québec.

Diocèse de St-Boniface, Man.

Jardin de l'Enfance Langevin (St-Boniface) 1909.

Ecole publique de Fannystelle 1911.

Ecole indienne de Fort-Alexandre 1914.

Ecole paroissiale de Transcona 1924.

Ecole publique Coquart (Ile-de-Chênes, centre) 1939.

Ecole ménagère Notre-Dame (St-Boniface) 1939.

Ecole paroissiale Ste-Marie (St-Vital) 1943.

Ecole publique d'Otterburne 1950.

Ecole publique d'Ile-de-Chênes 1952.

Ecole publique Riel (Ile-de-Chênes) 1957.

Diocèse de Winnipeg, Man.

Pensionnat et externat de St-Charles 1906.

Ecole publique de Dunrea 1912.

Ecole indienne de Camperville 1928.

Ecole publique du Christ-Roi (Camperville) 1939.

Ecole publique de Ste-Amélie 1940.

Ecole publique de Duck Bay 1953.

Ecole publique de Pelican Rapids 1957.

Vicariat du Keewatin, Man.

Ecole indienne de Cross Lake 1909.

Diocèse de Gravelbourg, Sask.

Jardin Notre-Dame du Rosaire (Gravelbourg) 1918.

Ecole séparée d'Assiniboia 1956.

Diocèse de Fort William, Ont.

Ecole indienne de McIntosh 1925.

Diocèse de Régina, Sask.

Ecole indienne de Lestock 1932.

Vicariat apostolique de Grouard, Alta

Ecole publique de Marie-Reine 1957.

Diocèse de Québec, P.Q.

Jardin St-Joseph (Québec) 1919.

L'entrée des aspirantes se fait deux fois l'année: 18 février, 18 août. Pour d'autres renseignements on peut s'adresser à: Maison-Chapelle, 621, rue Aulneau, St-Boniface, Man.

M. l'abbé Deniset-Bernier.

Saskatoon

Naissances

Un garçon est né à M. et Mme Euclide Bourassa.

Un garçon est né à M. et Mme Louis Soucy.

Va-et-vient

Mlle Angéline Georget, M. et Mme Raymond Georget et leur famille se sont rendus à Domrémy visiter leurs parents, M. et Mme Joseph Georget.

M. Dumont Lepage, de Gravelbourg, était de passage à Saskatoon pour affaires.

M. et Mme W. Vandall, de St-Brieux, ont rendu visite à leur fils, Bernard, et à M. et Mme Armand Vandall.

Films intéressants

Le dimanche 2 février, dans la salle St-Paul, des films intitulés "Le miracle de saint Benoît", "Vie du Saint-Père" et "Dogme de l'Assomption de Notre-Dame en 1950" furent présentés par M. l'abbé L. Meunier, de Marsden, qui était de retour d'une visite à Rome. Un goûter fut servi par les dames de la Ligue des Femmes Catholiques.

Ponteix

Séance

Le dimanche 9 février, les élèves du couvent Jésus-Marie de Gravelbourg, accompagnés de leurs maîtresses, ont donné une séance "La bergère au pays des loups" de Ste-Germaine Cousin. La pièce a été très bien rendue. Parmi les acteurs, Louis Cyrenne, autrefois de Ponteix, jouait un des principaux rôles. Il y avait aussi Cécile Moquin, autrefois de Ponteix, Lucille Mercier, Diane Watt, Irène Larochelle, Annette Desautels et Johanne Dubourt, de Ponteix.

La séance était sous les hospices de l'A.C.F.C. de Ponteix, dont M. Henri Liboiron est le président.

Çà et là

MM. et Mmes Edgar Bédard et Lévis Jérôme sont partis en Californie pour quelques semaines.

Mlle Noëlla Picray est près de son père, M. Louis Picray, à l'hôpital des Soeurs Grises de Régina où il a subi une opération.

M. et Mme Albert St-Pierre sont revenus d'Edmonton où ils ont passé quelques semaines.

Baptêmes

Le 5 janvier: Rita-Thérèse-Marie, fille de Claude Bleau et d'Hélène de Montigny, née le 2 janvier. Parrain et marraine, Léo et Thérèse Carignan.

Le 26 janvier: Bernadette-Christiane, fille de Léo Tinant et de Bertha Collin, née le 21 janvier. Parrain et marraine, Joseph Lacelle et Christiane Collin.

Le 26 janvier: Colette-Cécile-Marie, fille de Lucien Desautels et de Lina Auger, née le 23 janvier. Parrain et marraine, Joseph Auger et Rebecca Cloutier.

Storthoaks

Çà et là

Mlle Lucienne Millette, garde-malade, est employée à l'hôpital de Laflèche.

M. et Mme Roméo Tourigny se rendirent à Régina, en fin de semaine. Ils étaient accompagnés de Mlle B. Lévesque, qui fit son entrée à l'hôpital pour intervention chirurgicale.

M. et Mme Lionel Chicoine firent l'acquisition du magasin de M. Victor Léveillé et le transformèrent en restaurant. L'ouverture eut lieu le samedi 8 février.

Les joueurs de gouret de Storthoaks viennent de terminer la première partie de leurs joutes de la ligue. Ils n'ont enregistré qu'une seule défaite.

Malades

M. Willie Toupin et Mme Louise Meunier sont encore patients à l'hôpital de Régina.

Le jeune Eddy Smith s'est fracturé l'os du cou lors d'une partie de balon-balai. Il fit un court séjour aux hôpitaux de Redvers et de Régina.

Bingo

Furent les heureux gagnants du bingo qui eut lieu le 6 février: M. Lloyd Peters, de Redvers; M. Alex. Renard, d'Antler; M. Marcel Lamy; M. Pierre Raimbault, de Redvers; Mme René Freçon, de Redvers; M. Wayne Bourget; M. Leslie Rekasi; Mme J.-B. Bonneteau; Mme Jim Nielson; M. Théodore Martin; Mme Albert Bérard; M. Roland Chicoine; M. Fabien Cook, de Redvers; M. René Freçon; Mme Ovila Poirier, de Bellegarde; Mlle Alice Claude, de Redvers; Mme Euclide Bourgeois; M. Lawrence Smith; Mme Lionel Paulhus, de Bellegarde; Mme Armand Paulhus, de Bellegarde.

Les gagnantes du "pot d'or" furent Mmes Albert Chicoine et Lucien Goffiot.

Redvers

Chronique sportive

Le mardi 4 février, nous nous rendions à Carlyle pour la seconde joute des demi-finales. Carlyle l'emporta, de justesse avec un pointage de 5 à 4. Une troisième partie sera donc nécessaire pour décider du vainqueur des demi-finales.

Samedi dernier, nous nous rendions à Fort Qu'Appelle pour une partie amicale. Les Sioux l'emportèrent après une joute fertile au score de 15 à 10.

Lundi dernier, Carlyle nous rendait visite pour la troisième et dernière partie pour la demi-finale des éliminatoires. Les Rockets l'emportèrent après une partie excitante au pointage final: Redvers 5 à Carlyle 0.

Nous devons rencontrer Fillmore, vainqueur de Sedley, cette semaine pour les finales de la ligue.

Prince-Albert

Va-et-vient

Mgr J.-A. Boucher, P.D., curé, est revenu de Calgary, Alta, où il rendit visite à sa mère, ainsi qu'à d'autres parents et amis d'Alberta.

Me et Mme J.-G. Crépeau sont revenus d'un voyage d'un mois à Santa Monica, Cal. Ils furent les hôtes de Mlle Louise Levasseur, autrefois de Prince-Albert. Ils en profitèrent pour visiter Los Angeles et Beverley Hills.

Décès

La mort subite du magistrat de police, M. W. G. Elder, C.R., est survenue le dimanche soir 9 février. M. Elder était natif d'Athelstan, P.Q., et demeurait à Prince-Albert depuis 1928.

Club Canadien

Voici les noms des gagnants à la soirée du dimanche 9 février: cartes, Mmes Alex. Logodin (93), M.-R. Charlebois (65) et W. Charpentier (jouant pour un homme) et M. A. Neider (chacun 89); bingo, M. et Mme A. Logodin, Mmes Emile Blanchard et A. Lemieux, Mlles Lucille Charpentier et Denise Dansereau et M. Jos. Agarand. Le prix d'entrée échoua à M. Léon Lamontagne.

Le goûter fut servi par Mmes A. Trudeau, W. Charpentier et A. Goddue.

La veillée spéciale que le Club Canadien donnera en l'honneur de St-Valentin aura lieu le dimanche 16 février à la salle du Club. Il y aura partie de cartes, bingo et autres amusements divers. Deux beaux prix seront donnés à une dame et à un homme qui auront le costume le plus original. Tous ceux et celles qui le désirent pourront se costumer. Tous sont cordialement invités.

Coderre

Malades

M. et Mme Emile Gaucher sont hospitalisés à Régina.

Election

Une assemblée paroissiale pour l'élection d'un nouveau marguillier a eu lieu récemment. M. Césaire Caron fut réélu pour un second terme. Les autres marguilliers sont MM. Ambrose McDonald et Maurice Beaudette.

Bonspiel

Le bonspiel local a commencé le lundi 10 février. Il semble que le village a un surcroît d'activités, alors que 32 équipes, dont la moitié des villages environnants, mesurent leur adresse au curling.

Fête du centenaire

Pour marquer le centenaire des apparitions à Lourdes, la messe a eu lieu à 4 h. p.m., le mardi 11 février; elle fut suivie du "Magnificat". Les paroissiens essaient de mettre en pratique le message de la Vierge de Lourdes et de Fatima.

Traduction simultanée des débats décidée

OTTAWA — Le cabinet aurait donné son approbation à l'installation d'un système de traduction simultanée des débats à la Chambre des communes.

En vertu de ce système, un discours prononcé en français serait traduit immédiatement par un expert dans l'autre langue officielle du pays — l'anglais. De même, un discours anglais serait traduit simultanément en français.

Les traductions seraient entendues au moyen d'écouteurs placés sur les pupitres des députés.

Des installations semblables sont utilisées à l'ONU et par d'autres organisations internationales.

On prévoit que l'installation coûterait environ $100,000. Le coût d'opération du système varierait entre $50,000 et $100,000, y compris les salaires des traducteurs.

On prévoit que la décision du gouvernement sera annoncée à Québec par le solliciteur général, l'hon. Léon Balcer, lors d'un banquet en l'honneur de l'hon. Marc Drouin, président du Sénat au dernier Parlement.

Les membres de tous les partis ont appuyé l'idée de la traduction simultanée durant la dernière session.



Le "Père" Gravel

"... le remous d'une puissante hélice"

Le Père Gravel, comme on disait dans l'Ouest, ou l'abbé Gravel (Louis-Pierre), ainsi qu'on aurait dit dans notre région de Montréal, a été, en 1906, l'initiateur du grand mouvement de colonisation vers le sud de la Saskatchewan d'où est née la ville, aujourd'hui si florissante, qui porte son nom et s'appelle Gravelbourg. Né à Princeville en 1868 (8 août) de l'une de nos plus anciennes familles canadiennes, il avait été ordonné prêtre à Arthabaska, en 1892 (28 août), par feu Mgr Gravel, de Nicolet, dont son père, feu le Dr Louis-Joseph Gravel, était le cousin germain. Tout de suite, il alla exercer le saint ministère à New-York, où il fut attaché, neuf ans, à l'église St-Jean-Baptiste (où sont maintenant les Pères du St-Sacrement) et, cinq ans, à l'église St-Joseph dans la même ville. En 1906, sur l'appel de feu Mgr Langevin, de St-Boniface, il s'en vint travailler au peuplement canadien du sud-ouest de la Saskatchewan. Pendant vingt ans, il a dépensé sa clairvoyante et généreuse activité au service de cette belle oeuvre. Il est mort, assez soudainement, à 57 ans, à l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 10 février 1926.

Qualités d'un fondateur

J'ai bien connu l'abbé Gravel que, dans l'intimité, dès son temps de séminaire, nous appelions "Pietro", à l'italienne, je ne sais trop pourquoi. Maintes fois, je l'ai vu et revu, dans ses courses de missionnaire-colonisateur, quand il était de passage à Montréal. Intelligent et instruit, actif et débrouillard, ardent et enthousiaste, très habile à manier les hommes, jouissant partout d'une haute influence, dans le monde politique comme ailleurs où il avait l'art d'arriver toujours à convaincre. Il n'était pas de ceux qu'on éconduit et on ne lui résistait guère. Ses exubérances mêmes, saillies échappées à un riche tempérament, et ses laisser-aller, parfois outrés, n'étaient pas sans lui servir. Comme le curé Labelle, avec qui il avait plus d'une ressemblance, c'était l'homme d'une idée, laquelle se ramenait à vouloir profondément assurer le progrès et la prospérité de ses frères par le sang et par la foi dans ce vaste pays de l'Ouest. Tous les moyens, pourvu qu'ils fussent honnêtes, lui étaient bons pour tendre à ses fins. Il était bien trop agissant et entreprenant pour n'avoir pas de contradicteurs. Mais, il ne se décourageait jamais et il semblait plutôt, vraiment, que la contradiction l'animait davantage et décuplait ses forces.

Ses collaborateurs

Sans doute, il n'a pas travaillé et contribué tout seul à la fondation et au développement de Gravelbourg. Les colons venus avec ou après lui, quelques-uns même avant lui, ces ouvriers du sol de la première heure, dans la prairie de l'Ouest, qui ont tant peiné, ont eu certes leur part de mérite. Le curé Arthur Magnan qui fut en charge de la mission ou de la paroisse durant 10 ans (1907-1917), et son successeur, le curé Maillard, qui est là depuis douze ans (1917-1929), ont été, pour lui, de précieux collaborateurs. Le Père Gravel, au reste, n'a jamais exercé les fonctions de curé dans la paroisse qui porte son nom, tout aussi bien que la ville elle-même. Mais de 1906 à 1926, il en a été comme le ministre de l'extérieur, le pourvoyeur et l'animateur.

On me racontait hier que, d'après le témoignage de l'honorable J. A. Sheppard, ancien président de la Chambre et représentant de la région au Parlement de Régina, le Père Gravel a prévu ce qui arriverait et tracé quinze ans à l'avance les plans de tout le Gravelbourg d'aujourd'hui. Il avait, ainsi qu'on dit, le coup d'oeil, et son talent d'organisateur était, comme celui du curé Labelle encore, hors pair. Il importe peu qu'il n'ait pas été peut-être sans faiblesses et sans défauts. Ce qu'il faut voir, c'est son travail, et il fut inlassable; c'est son oeuvre, et elle reste, devant l'histoire, grande et belle.

Patriote éclairé

Au lendemain de sa mort, en février 1926, Mgr Mathieu, qui s'y connait en hommes et sait toujours parfaitement peser ses mots, lui rendait ce bel hommage qui en dit long: "Le Père Gravel avait au coeur cet attachement à la patrie qui est un sentiment, naturel, inné, irrésistible, juste et légitime... Et ce sentiment était chez lui, épuré, fortifié, divinisé par son amour de la religion... Il comprit tout de suite, que sa mission dans l'Ouest serait ardue, laborieuse, exposée à être contredite et contrariée, qu'il se trouverait dans des situations délicates et aux prises avec d'incessantes difficultés. Mais il avait une âme trempée de vaillance et d'énergie et cette volonté forte que n'émeuvent pas les obstacles, que ne rebutent pas les épreuves et que n'abattent pas les luttes. Il croyait le bien réalisable, même quand il est difficile à atteindre. Il ne se flattait pas de contenter tout le monde. Il savait que c'est impossible, dès que l'on fait quelque chose et que l'on est quelqu'un. Comme César, il estimait que rien n'était fait tant qu'il restait quelque chose à faire... Quelle contribution il a donnée au développement de la belle paroisse où il a eu sa résidence et à la fondation des oeuvres si utiles qui y font tant de bien! Quelle reconnaissance lui doivent aussi les paroisses environnantes!... Partout, dans cette belle partie de notre province (qu'est le sud-ouest de la Saskatchewan) l'homme intelligent et honnête peut suivre le sillon que l'abbé Gravel a tracé, tout comme on aperçoit encore le remous d'une puissante hélice, alors que le bateau qu'elle anime a déjà disparu dans les brumes..."

On comprendra que je n'aie rien à ajouter à ces lignes si autorisées et si nettes. En plus d'un sens, le Père Gravel a été, pendant vingt ans, le curé Labelle de cette région de la Saskatchewan que j'ai l'avantage de visiter en ce moment. C'était justice que son nom, pareillement à celui du roi du Nord de notre vallée de la "Rouge" et de la "Lièvre", fut attaché à jamais aux lieux où s'est exercée son activité et, de la sorte, mieux conservé à l'histoire.

(L'Avenir du Nord, par l'abbé Elie-J. Auclair, Gravelbourg, 26 août 1929.)

Willow-Bunch

Noces d'or de mariage

M. et Mme François Rodrigue célébraient leurs noces d'or, le dimanche 26 janvier. Ils unirent leur destinée aux Etats-Unis. Ils demeurent à Willow-Bunch depuis 47 ans.

Une veillée fut préparée par des parents et amis en l'honneur des jubilaires. M. et Mme Emile Rodrigue et leur famille, de Weyburn, ainsi que M. l'abbé L. Rodrigue, de St-Victor, rehaussaient la fête de leur présence. Mme R. Boulianne (Simone), d'Edmonton, Paul, de Washington, et Gérard, de Calgary, autres enfants des jubilaires, ne purent se rendre à cette soirée.

Souhaits sincères de longue vie, joie, bonheur et santé aux heureux jubilaires. Bon courage à M. Rodrigue, qui dut laisser son emploi à l'hôpital local pour cause de santé.

Film français

Le Cercle d'Education présenta un film intitulé "Salut, Régina", le dimanche 9 février, à 2 h. et à 8 h. p.m., au théâtre Palace.

Le président, M. Roger Lalonde, de St-Victor, donna quelques explications sur le film et ensuite les "Gais Copains" de Willow-Bunch, sous la direction du R. F. Roger, chantèrent trois chansons, entre autres "La petite diligence", par Richard Sylvestre.

Pour terminer, on déroula un autre film insitulé "Sur le chemin de Damas".

Le prochain film français, intitulé "Napoléon", sera présenté le dimanche 9 mars. Bienvenue à tous.

Va-et-vient

M. Paul-Emile Piché a conduit sa mère, Mme Paul Piché, à l'hôpital de Régina, le vendredi 7 février. Elle doit subir une opération prochainement. M. Piché était accompagné de sa belle-soeur, Mme Dollard Piché.

M. Joseph Bruneau est allé à Moose Jaw, le samedi 8 février, chercher M. et Mme Lucien Couture chez leurs fille et gendre. M. Couture fut patient à l'hôpital pendant quelques semaines pour traitements médicaux.

M. Jean Bonneau a été chercher son frère, M. Edgar Bonneau, à l'hôpital de Moose Jaw, le vendredi 7 février; il était accompagné de sa belle-soeur et de son neveu, Mme Edgar Bonneau et M. Ernest Bonneau.

Lune artificielle de l'aviation américaine

WASHINGTON — L'aviation américaine, la seule des trois armes à ne pas être encore officiellement autorisée par le secrétariat de la Défense à procéder au lancement de satellites, s'estime en mesure de projeter dans l'espace une lune artificielle de 1,000 livres d'ici le mois de juin, apprend-on de source généralement bien informée à Washington.

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

La boite à surprises a été bien remplie la semaine dernière: le R. P. Meunier, curé de Marsden, y a parlé des pèlerinages européens; le Dr Grunberg et Mlle Shénard, assistante sociale, des maladies mentales; M. Robert Shiers, du ministère de l'Immigration à Ottawa, de l'assimilation des immigrants.

M. Roger Gautier a présenté aux auditeurs M. Gaston Belair qui organise, depuis plusieurs mois déjà, une véritable chasse aux commanditaires, chasse qui s'avère fructueuse pour CFNS. M. Belair, québécois de naissance et ancien étudiant en droit de l'Université de Montréal, apporte à l'exercice de sa profession de vendeur de solides connaissances et un tempérament à la fois aimable et batailleur. M. Belair a révélé dans la boite à surprises que le métier de vendeur d'annonces commerciales n'était pas un métier de tout repos; le plus dur d'après lui, n'est pas de signer un contrat, mais de le renouveler. Il a insisté pour que les auditeurs fassent savoir aux commerçants qu'ils entendent leurs annonces sur les ondes de CFNS.

Le R. P. B. Paris, O.M.I., du Collège de Gravelbourg, a commencé ses émissions éducatives à la radio. On l'entend tous les dimanches à 2 h.

Les amateurs d'opéra sont bien servis. Samedi prochain à midi, ils entendront à la radio "La Bohême" de Puccini; le mardi 18 février, ils pourront voir sur l'écran, à 10 h. du soir, après la fermeture de CFNS, des vedettes telles que Claire Gagnier et Richard Verreau, dont ils entendent souvent la voix à la radio. Les deux artistes nommés seront en bonne compagnie dans "Madame Butterfly" de Puccini, l'oeuvre à l'affiche de "L'heure du concert".

Saskatoon aura également sa soirée d'amateurs au profit de CFNS. Les organisateurs ont décidé qu'elle aurait lieu le 28 février, à la salle St-Joseph.

Titanic

Elections

Le samedi 25 janvier, à l'école St-Jean-Baptiste, eut lieu l'assemblée annuelle des contribuables du district. M. Marcel Fiolleau, commissaire sortant de charge, fut réélu par acclamation. A cette assemblée il fut décidé de réparer le soubassement de l'école.

Les membres du Club des bons chemins eurent aussi leur assemblée annuelle à la demeure de M. B. Arcand, qui fut réélu président. M. Gustave Mercereau fut réélu secrétaire-trésorier, MM. Arsène et Marcel Fiolleau, directeurs, et M. Armand Rio, directeur en remplacement de M. Paul Mariani.

Le dimanche 26 janvier, M. A. Fiolleau, marguillier, fut réélu pour un autre terme de trois ans.

Lisieux

M. et Mme Léonel Lamontagne et Victor, Mme Paul Lamontagne, Arthur et Rita se sont rendus à Gravelbourg le 1er février afin de visiter des parents.

M. et Mme Tom Collins et leurs enfants sont retournés à Cadillac après un séjour de 3 semaines à Lisieux.

M. l'abbé Lucien Poulin était de passage à Lisieux le 5 février.

M. et Mme Alfred Fontaine, d'Assiniboia, étaient en promenade chez M. et Mme Cléophas Chrétien, la semaine dernière.

M. et Mme Albert Emond visitaient M. et Mme Armand Gaucher, de Coderre, à l'occasion de l'anniversaire de mariage de ces derniers.

Un groupe d'hommes ont assisté à une série de conférences à Willow-Bunch, les 4, 5 et 6 février, pour étudier les méthodes pour combattre les feux.

Le Dr Guy Duckett, chef de radiologie à l'hôpital Jean Talon, examine le nouvel appareil de rayons-X, capable de photographier des portraits vivants à la télévision et de les enregistrer sur film pour une étude approfondie. (CW)

Chronique du Collège de Gravelbourg

SASKATCHEWAN

Un Ancien nous quitte

Le R. P. Champlain Deshaies, O.M.I., nous quitte: l'événement ne saurait passer inaperçu dans la chronique du collège. Ce nous est un devoir bien doux d'offrir nos remerciements au Père Deshaies pour son dévouement à la cause de l'institution.

C'est en septembre 1931 que le jeune Deshaies entrait au collège pour y faire son cours classique. Au mois d'août 1936, il se dirigeait vers le noviciat de St-Laurent pour son année de probation religieuse, après quoi il entreprit ses études de philosophie et de théologie au scolasticat du Sacré-Coeur de Lebret.

En 1940, il prononça ses voeux perpétuels et, deux ans plus tard, il était ordonné prêtre. Sa première obédience le ramena à l'Alma Mater où il s'est toujours dévoué depuis, comme professeur de sciences et d'anglais, ou comme gardien de salle durant les années 1943 à 1950. A cette date, on le nommait économe, poste qu'il occupait encore lors de sa deuxième obédience qui l'envoie au scolasticat du Sacré-Coeur de Lebret.

Les élèves qui l'ont connu ne manquent pas de regretter ce professeur qui a su intéresser ses élèves et cet économe qui a réussi à financer des budgets où il faut plus souvent soustraire qu'additionner. Les Pères et Frères ont trouvé en lui un compagnon affable et dévoué.

Au moment où il reçoit sa deuxième obédience depuis sa sortie du scolasticat, tout le personnel, ainsi que tous les élèves anciens et actuels, veulent lui exprimer leur reconnaissance et l'assurer de leur meilleur souvenir et de leurs prières. Ils espèrent le recevoir souvent comme distingué visiteur dans l'Alma Mater qu'il n'oubliera sûrement pas de sitôt.

• • •

Notre nouvel économe

Au cours de la semaine, le R. P. Isidore Joyal, O.M.I., arrivait de Lebret pour prendre sa charge d'économe à Gravelbourg. Les RR. PP. M. Dugal, P.-E. Tétrault et R. Lapointe, ainsi que le R. F. Comeau, du scolasticat de Lebret, l'accompagnaient.

Le Père Joyal fit ses études au Juniorat de St-Boniface, de 1922 à 1927; de là, il se dirigeait vers le noviciat, puis au scolasticat de Lebret où il fit ses voeux perpétuels en 1931 et reçut l'ordination sacerdotale en 1933. Sa première obédience l'envoie au collège de Gravelbourg comme professeur et économe; puis il fit un stage au Juniorat en tant que préfet de discipline; il enseigna ensuite à Lebret; il traversa les mers pour remplir le rôle de chapelain auprès des aviateurs canadiens cantonnés en Angleterre; à son retour, il commença un cours d'études en Droit canonique à Ottawa.

La province du Manitoba dut le rappeler pour lui confier la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg où il se montra à la fois habile administrateur et vigilant curé; il nous revient au collège comme économe après quelques mois au scolasticat de Lebret.

Nous désirons présenter au Père Joyal nos meilleurs voeux de succès et de bonheur dans son nouveau poste.

• • •

Chronique sportive

Les sports continuent à retenir l'attention des élèves du collège. A tout seigneur, tout honneur, puisque c'est d'abord le club officiel du collège, les Alouettes qui ont disputé deux parties contre Assiniboia, les 2 et 4 février: ils durent accepter deux défaites après avoir bataillé ferme: la première partie se termina au compte de 10 à 5 et la seconde amena un revers de 6 à 2. Il reste encore 3 parties de ligue, soit une contre Laflèche et deux contre Kincaid: nous assurons nos porte-couleurs de tout notre support moral. Pour relever le courage de nos Alouettes, les grands A de la ligue intramurale ont offert une partie à nos héros: les Alouettes assoiffés de victoires se vanteront longtemps de ce blanchissage de 8 à 0!

Les juvéniles prirent part à un tournoi samedi dernier à Bateman: ils perdirent la première de deux parties au compte de 10 à 5 mais gagnèrent la seconde contre Bateman par 7 à 5. Une partie contre Willow-Bunch, mardi, amena une dure défaite de 16 à 4. Vendredi, ils jouaient contre Bateman et la joute se termina par 5 à 4 contre nos juvéniles. Pendant ce temps, les juvéniles "B" ont rencontré Gravelbourg Ouest et gagnèrent par 8 à 3. Le héros de cette partie fut sans conteste Raymond Préfontaine avec ses 5 buts.

Les midgets ont commencé les parties de la S.A.H.A. Ils disputèrent deux parties au total des points contre Shaunavon les 3 et 4 février et remportèrent deux victoires au compte de 9 à 4 et de 13 à 4. Fiers de leurs triomphes, ils rencontrèrent ensuite le collège Notre-Dame de Wilcox, jeudi et vendredi à la palestre de Gravelbourg: ils remportèrent deux victoires, la première 10 à 5, avec 3 buts d'Emmanuel Rainville et 2 de Robert Béchard, la seconde au compte de 4 à 3. Félicitations à nos futurs athlètes.

Au ballon-panier, nos étoiles continuent à soutenir l'honneur du collège: ils gagnèrent une chaude partie contre Moose Jaw Central, le samedi 1er février, avec la faible marge de 33 à 27, tandis que le mercredi 5, le compte fut de 52 à 36 en notre faveur contre le collège St-Louis de Moose Jaw: l'étoile de la partie fut Louis Marchand. Les étoiles "B" ont réussi une victoire serrée contre Shaunavon au compte de 33 à 28.

A tous les porte-couleurs du collège, ainsi qu'à leurs instructeurs, le plus franc succès!

LA REDACTION.

St-Brieux

Décès

Mme Joseph Cadieux, née Marie Perron, est décédée à l'hôpital de Melfort le mardi 4 février. Elle était âgée de 80 ans. Depuis quelques années, Mme Cadieux avait une santé bien délicate. C'était une personne imprégnée de bonté. Originaire de la province de Québec, Mme Cadieux est allée au Dakota-Nord avec ses parents dès son jeune âge. En 1912, elle se rendait à Naicam, Sask., où elle a rencontré et épousé M. J. Cadieux. Ils sont venus à St-Brieux en 1932.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, deux filles, Eugénie et Lorina, toutes deux de la Colombie-Britannique, qui n'ont pas pu assister aux funérailles; 15 petits-enfants et 24 arrière-petits-enfants.

Les funérailles eurent lieu le jeudi 6 février en l'église de St-Brieux.

Les porteurs étaient MM. Louis Dubé, gendre de la défunte, Wilfrid et Raymond Dubé, ses petits-fils, Louis Legars, François Bergot et Alexis Gallays.

Çà et là

Trois équipes se sont rendues à Melfort pour participer au bonspiel de curling qui eut lieu durant la semaine du 3 février. Ce sont: MM. Harold Lefebvre, Emmanuel Buan, François et Yves Tinivez; M. Ferdinand Rouault et ses deux fils, Ernest et Ferdinand, et M. Henry Mohninger; MM. Donatien Coquet, Jean Gaillard, François Bourgault et Paul Thomas.

Le samedi 1er février, Mme Marie L'Henaff était l'objet d'une visite-surprise de la part de ses amies à l'occasion de son anniversaire de naissance.

M. et Mme W. Vandall sont partis le 6 février pour Saskatoon afin de rendre visite à la famille Armand Vandall.

Mme Peter Baran se remet d'une opération subie le 3 février à l'hôpital Ste-Elisabeth de Humboldt.

Il ne faut jamais laisser un bébé seul dans un bain, ne serait-ce qu'un instant. Très peu d'eau et de temps suffisent à noyer un bébé.

Radville

Décès

Le samedi matin 1er février est décédée à l'hôpital, après une longue maladie, Mme Armand Normandeau (Alice Deppin), née à St-Adolphe, Man., le 12 décembre 1915.

En 1932, elle épousait M. Armand Normandeau à St-Boniface. Ils s'établirent à Radville en 1939.

Mme Normandeau fut toujours très active pour les oeuvres de la paroisse.

Un grand nombre de paroissiens assistaient aux funérailles qui eurent lieu en l'église Ste-Famille de Radville.

La défunte laisse dans le deuil outre son époux, 5 garçons et 4 filles: René, de Darmouth, N.-E., Mme J. Généreux, de Mazenod, et Albert, Carmel, Roland, Raymond, Léa, David et Thérèse, à la maison; une soeur, Mme A. Laramée, de St-Adolphe.

Va-et-vient

M. Théobald Martin, de St-Jean-Baptiste, Man., est en visite chez son frère, Louis, et autres amis.

M. Clément Martin, de Winnipeg, était de passage pour quelques jours.

M. Armand Prost, propriétaire de Man-Ford Motors, se rendait par avion à Phoenix, Arizona, pour assister à une convention.

M. Jean Durand, de Joliette, P.Q., ainsi que Mme Napoléon Durand, de Willow-Bunch, visitaient MM. et Mmes Maurice Carle, Louis Martin et Albert Durand.

Assemblée annuelle

Le mercredi 5 février avait lieu, à l'auditorium du couvent, l'assemblée annuelle du Club Canadien. Une cinquantaine de personnes étaient présentes.

MM. Léon Bert et Victor Bourassa furent élus président et vice-président par acclamation. Les directeurs suivants furent choisis: MM. Horace Bourassa, Louis Martin, Hector Gilmore, Albert Durant et Mmes Albert Bourassa et Jules Delanoy, de Souris Valley; MM. Antoine Pirio, Emilien Delaye, Raymond Paulhus, de Ste-Colette; MM. L. Carle, Gérard Delanoy et Etienne Bourassa, de Radville.

Mlle Coquet, institutrice au couvent, fit un résumé de la convention tenue à Prince-Albert. Elle assistait à la convention avec deux religieuses.

M. Louis Martin donna un rapport du travail accompli par le club depuis 1956.

L'assemblée se termina par les bonnes paroles de notre curé, M. l'abbé E. Yandeau, qui encouragea fortement les membres du club à continuer leur beau travail.

Une partie de cartes suivit et les gagnants furent: MM. Albert Bourassa et Emile Jalbert et Mme Victor Bourassa et Mlle Marguerite Pirio.

Funérailles de M. O. Beauchesne à Zenon Park, Sask., le 3 février

ZENON PARK — Le jeudi soir 30 janvier s'éteignait paisiblement à l'hôpital Notre-Dame, après une longue maladie, M. Octave Beauchesne, âgé de 69 ans.

Le service fut chanté le lundi matin 3 février à 10 h. par M. l'abbé Armand Arès, curé. L'église était remplie de paroissiens venus rendre un dernier hommage à ce bon citoyen et vaillant pionnier et offrir leurs humbles prières pour le repos de son âme.

Un petit-fils du défunt, Claire Beauchesne, conduisait le deuil, et ses six fils, Léo, Emile, Eugène, Maurice, Paul et Henri étaient porteurs. M. Ernest Chabot fit la quête du service. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial. La maison Shaw, de Tisdale, était en charge des funérailles.

Né à St-Norbert, P.Q., M. Beauchesne vint en 1910 s'établir sur un homestead avec le premier contingent de colons venu de l'est des Etats-Unis. Il retournait quelques années plus tard et épousa en 1919, à New-Market, N.H., Mlle Lumina Landry. Ils résidèrent à Sanford, Maine, jusqu'en 1922 et dans la paroisse de Zenon Park depuis.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, six fils, Léo, de Weyburn, Emile et Henri, de Red Deer, Alta, Eugène, de Prince-Albert, Maurice, de Leacross, et Paul, de Drayton Valley, Alta; 5 filles, Sr Marie-Alice, de Trochu, Alta, Sr Denise, de Vegreville, Alta, toutes deux religieuses de Notre-Dame de la Charité d'Evron, Germaine (Mme John Johnson), de Shaunavon, Marie-Louise, de Saskatoon, et Marie-Ange, de Tisdale; un gendre, M. John Johnson; 5 brus, Mmes Léo Beauchesne (Rita Roy), Emile Beauchesne (Rollande Chabot), Eugène Beauchesne (Antoinette Poulin), Maurice Beauchesne (Rita Brassard) et Paul Beauchesne (Jeanne Dunand); et 20 petits-enfants.

Remerciements

Mme Beauchesne et sa famille désirent exprimer leur reconnaissance à tous ceux qui ont témoigné leur sympathie, se sont dévoués et les ont aidés de toutes manières à l'occasion de leur deuil récent. Merci spécialement aux Dames Auxiliaires qui ont servi le diner à la famille après les funérailles.

St-Hippolyte -- Vawn

La réunion régulière des dames de la Ligue Catholique eut lieu le 4 février avec 17 membres présents.

Il fut décidé qu'une pièce intitulée "Aunt Tillie Goes to Town", sous la direction de Mme Higgins, serait présentée avant Pâques.

M. l'abbé A. Paradis, directeur spirituel, exhorta les membres à assister autant que possible à la messe sur semaine durant le carême et d'offrir des sacrifices pour sauver les pécheurs. Il parla de l'importance de la Ligue et nous fit réaliser combien nous étions privilégiées de faire partie d'un groupe national si important.

Mme Higgins lut un article intitulé "February, Catholic Press Month". La presse catholique a une mission sublime parce qu'un catholique doit lire "catholique" s'il veut penser "catholique".

Il fut décidé d'avoir une partie de cartes et une vente de tartes dans la salle de Vawn, le mardi gras 18 février.

La réunion fut close avec la prière de la Ligue. Un goûter fut alors servi par Mmes Higgins, W. Dian et P. L'Heureux.

Le centenaire de Lourdes

1858: une fillette misérable . . . 1958: six millions de pèlerins

Trois petites filles s'en étaient allées par un matin brumeux et froid de février 1858 ramasser du bois et des os. Du bois, pour chauffer un maigre repas dans la cheminée d'une ancienne prison tellement insalubre que la municipalité n'y enfermait plus de vagabonds... Des os, pour les revendre à une vieille chiffonnière et ainsi acheter le morceau de pain qui apaiserait la faim.

On était donc bien pauvre chez les Soubirous: car l'aînée de ces trois petites s'appelait Bernadette Soubirous... Elle avait 14 ans; elle en paraissait à peine 10 ou 12. L'asthme oppressait sa poitrine. Elle ne savait ni lire ni écrire, elle ne parlait pas le français, mais seulement le patois de sa région. Devant un canal, elle hésite à passer l'eau, car elle voit de l'autre côté sa soeur et son amie qui pleurent en frottant dans leurs jupes de laines leurs pieds nus. Et avant de partir, sa mère lui a tellement dit: "Bernadette, fais attention..." comme le font toutes les mères.

L'histoire la plus extraordinaire du siècle

Trois petites filles s'en étaient donc allées chercher du bois et des os... Et voici que l'aînée fit une rencontre... Et personne en ce monde n'avait pensé à ce jour, à ce lieu, à cette heure, à cette petite fille pour l'histoire la plus extraordinaire et la plus vraie de ces cent ans révolus...

Le grand miracle de Lourdes est là, dans cette disproportion gigantesque, à proprement parler, infinie entre ce que les hommes pouvaient attendre de ce 11 février 1858, c'est-à-dire rien, et de ce que Dieu en a fait, c'est-à-dire tout. Il y a cent ans: une fillette au bord d'un ruisseau qui regarde le trou d'un rocher stérile, qui voit une jeune fille pas plus grande qu'elle... Et cent ans plus tard: trois églises superposées, une quatrième, pouvant contenir 20,000 personnes, qui s'achève, des millions de pèlerins qui sont annoncés. Des congrès internationaux qui vont mobiliser des centaines d'évêques... Peut-être le Saint-Père y viendra... L'homme seul ne réussit rien de semblable, même quand il met en branle tous les moyens psychologiques et matériels que ce siècle d'inventions sensationnelles et de progrès techniques lui a mis entre les mains. Et quand le pèlerin erre solitaire à travers le domaine de Lourdes et porte successivement ses yeux, du rocher et du Gave, vers tout ce qui l'entoure et tout ce qu'il soupçonne, il sent monter en son âme une certitude, une joie, une louange.

Lourdes, c'est la grotte. C'est par elle seule que Lourdes est devenu célèbre dans le monde entier, et non pas par ses 607 hôtels, restaurants et pensions de famille et par ses 480 magasins.

Aménagements de la grotte

Dans le monde entier, on parle de l'église souterraine St-Pie X. Le grand abri pouvant accueillir jusqu'à 20,000 pèlerins, les jours où le temps ne permettrait pas aux grandes manifestations de se dérouler en plein air. La nouvelle basilique sera intégralement ouverte le 8 février. Elle sera consacrée par S. E. le cardinal Roncalli, patriarche de Venise, le 25 mars, c'est-à-dire au jour anniversaire de la 16e apparition au cours de laquelle la Dame donna son nom: "Je suis l'Immaculée Conception".

Il y eut beaucoup de sceptiques; quelques jours avant Noël 1956, l'ordre fut donné par Rome d'interrompre les constructions, parce qu'il semblait qu'on ne surmonterait pas les difficultés techniques et financières. La cuvette où devait se construire l'église s'était transformée en lac où l'eau se renouvelait plus rapidement que les pompes puissantes ne l'évacuaient. Les travaux préparatoires avaient déjà englouti trop de millions... Mais le lac fut asséché; des banques firent crédit; des souscriptions furent organisées dans tous les diocèses du monde entier. Ainsi s'achève l'une des oeuvres qui sera une réussite technique moderne et que l'on doit en grande partie à l'obstination de S. Exc. Mgr Théas, évêque de Lourdes, désormais aidé très directement par un coadjuteur, Mgr Maury.

200 mètres de longueur, 80 mètres dans sa plus grande largeur, 12 mètres de hauteur: n'allait-on pas avoir une impression de tunnel? Mais pas du tout: le jeu des nervures, la retombée des arcs, la déclivité du sol, l'absence de toute colonne ou pilier, tout cela donne de la légèreté et de la sveltesse à l'édifice. Les pèlerins et les malades accéderont à cette immense nef, deux fois grande comme Notre-Dame de Paris, par des plans inclinés. Ils y respireront une atmosphère renouvelée par la propulsion de 254 millions de litres d'air par heure. L'air sera tantôt plus chaud, tantôt plus froid, suivant le nombre des pèlerins et la durée de leur séjour pour éviter la condensation, c'est-à-dire pratiquement pour empêcher que, du plafond, une petite pluie désagréable ne tombe sur les pèlerins.

Quel sera le prix de cette construction? Comme toujours, on avance des chiffres fantaisistes. Ceux qui veulent passer pour informés vous murmurent le chiffre de 2 milliards et demi... Ceux qui ont exécuté des travaux disent plus modestement 1 milliard 300 millions de francs français. Et ils ajoutent: c'est donné. Mais peut-être faudrait-il chercher le chiffre exact entre ces deux extrêmes.

D'autres travaux très intéressants ont été exécutés depuis plusieurs années en prévision de ce centenaire: piscines, fontaines, autel de la grotte, etc. Conseillé par des architectes de différents pays, l'évêque de Lourdes a cherché à retrouver le dépouillement primitif du site: il y avait le 11 février 1858 une grotte, une rivière, une prairie. Il importe que les pèlerins de 1958 retrouvent le plus possible le même site. On y a parfaitement réussi.

Combien de pèlerins?

On demande souvent combien de pèlerins viendront à Lourdes pendant l'année du centenaire. Il est assez difficile de le savoir, car les isolés ou les petits groupes sont trois ou quatre fois plus nombreux que ceux qui viennent en pèlerinages organisés. En l'année mariale 1954 (centenaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception) sont venus à Lourdes 2,600,000 pèlerins. En 1951, il y en avait 1,650,000 et, en 1957, 1,830,000 pèlerins.

A la date du 16 janvier, 945 trains spéciaux étaient annoncés, alors qu'en 1957 il y en avait eu 487. Alors qu'en 1957, en tout et pour tout 27,000 pèlerins étaient arrivés par air à l'aérodrome d'Ossun, en 1958 une seule compagnie anglaise de Liverpool assurera le transport par air de 17,000 voyageurs. On peut très raisonnablement estimer le nombre des pèlerins au moins à 6 millions.

En prévision de l'afflux des pèlerins, de grands travaux ont été entrepris. Les chemins de fer français construisent un nouveau hall d'accueil pour les malades et ont modernisé les installations de révision et de nettoyage des trains.

La municipalité a dépensé des centaines de millions pour aménager la ville: 416 millions de francs pour adduction d'eau, 560 millions pour les chaussées et les trottoirs de la ville, plus 610 millions pour les déviations et les ponts, 96 millions pour les parcs à voitures, car le stationnement de dizaines de milliers d'autocars doit être prévu. 100 millions ont été accordés par la ville au comité local du centenaire pour frais d'illumination, de décoration, d'organisation de camps d'hébergement provisoire.

Les 50,000 lits disponibles à Lourdes ne suffiront pas; on installera donc des camps pour garçons et filles; la ville pense leur assurer 20,000 places sous la tente. La municipalité va, en particulier, transformer en camp son magnifique stade où les installations de douche et de... lessive seront fort appréciées par les jeunes filles.

Le pape à Lourdes?

Mais la grande question est la suivante: le Saint-Père viendra-t-il à Lourdes? Périodiquement, la question est soulevée par les journaux et surtout par les grands magazines. C'est un thème sur lequel le journaliste peut laisser courir sa fantaisie.

Une grande compagnie d'aviation a offert de mettre à la disposition du Saint-Père l'avion à réaction "Caravelle", de le conduire en une heure et demie à Lourdes, et le retour dans la même journée. Les horaires de départ et d'arrivée seraient déjà fixés... La pression atmosphérique dans l'avion est garantie la même qu'à Rome pour ménager le coeur du Saint-Père. Mgr dell'Acqua a répondu au nom du pape: "Cette offre témoigne d'une déférence et d'une courtoisie à l'égard du Saint-Siège auxquelles on ne peut être que très sensible"... La réponse apprécie le geste; elle n'accueille ni ne rejette l'offre... Mais ce voyage du Saint-Père à Lourdes soulèverait tant de problèmes de diplomatie, d'accueil, d'hébergement, de police et de sécurité, etc., etc. Chacun répondra à la question: le Saint-Père viendra-t-il à Lourdes? suivant les désirs de son propre coeur...

La compétition est ouverte entre les grands constructeurs français d'automobiles: chacun offrant la voiture la plus blanche, la plus silencieuse, la plus climatisée pour conduire le pape de l'aérodrome à la grotte.

Mais s'il n'y avait que cette émulation et cette rivalité!... Les marchands d'objets de piété et de souvenirs font tous les jours des inventions nouvelles: des briquets, des statues phosphorescentes, des stylos, des boissons non-alcoolisées, etc., etc. Avec tout le commerce d'hôtellerie, de souvenirs, de transports, le gouvernement français escompte obtenir en ce centenaire de 22 à 25 milliards de devises étrangères... Mais cela n'a pas déterminé le ministre socialiste des Postes à émettre un timbre portant la vignette de Lourdes: l'évêque de Lourdes et le ministre des Finances le lui demandèrent. Mais, socialiste sectaire, le ministre maintint son refus: en 1956, parce que c'était "trop tôt", en 1957, parce que c'était "trop tard"...

Les foules accourront tout de même à Lourdes; elles en remporteront l'essentiel: une grâce de renouveau spirituel. Venues de la terre entière, elles auront prié pour la paix entre les peuples et la liberté de l'Eglise. Ce centenaire est une grâce et une exigence pour les catholiques du monde entier et pour les catholiques français en premier lieu.

Emile GABEL.



Depuis cent ans, les représentations de la grotte de Lourdes se multiplient à travers l'univers. Sur cette photo l'on voit une jeune fille de Wheeling, Virginie-Ouest, qui cherche aux pieds de l'Immaculée inspiration pour le rôle de Bernadette qu'elle jouera dans une pièce du centenaire.

SAVEZ-VOUS?

Quels sont les patrons des automobilistes, des laboureurs et des chasseurs?

Saint Christophe pour les automobilistes.

Saint Isidore pour les laboureurs.

Saint Hubert pour les chasseurs.

Quelle est la plus grande profondeur de l'océan?

L'océan Atlantique 27,000 pieds.

L'océan Pacifique 30,000 pieds.

Qui découvrit la télégraphie sans fil?

Marconi en 1896.

Quel est l'animal auquel les autres doivent le respect?

Le mouton, car il est lainé (l'aîné).

Texte inspiré du Père THIVOLLIER

LA PLUS BELLE HISTOIRE DU MONDE — 21

Images de MARIE PIGNAL

DANS LA TEMPÊTE

AMENEZ LA VOILE, LA TEMPÊTE VIENT SUR NOUS



SEIGNEUR, SAUVE-NOUS NOUS PÉRISSONS !



1. Pour s'éloigner de la foule, Jésus monte dans une barque et demande qu'on lui fasse traverser le lac. Mais le ciel se couvre; un gros nuage noir amène la tempête, la pluie claque sur la voile; la mer est toute secouée de grosses vagues qui inclinent dangereusement la barque sur le côté.

2. On a descendu la voile. Voilà Pierre, le marin, qui tire vigoureusement les cordages. Puis chacun écope la barque car ces embarcations, assez plates, se remplissent facilement sous les paquets de mer. Pendant ce temps, Jésus roulé dans son manteau, dort au fond de la barque.

3. La tempête ne cesse pas, le vent hurle; à tous moments la barque risque de chavirer. "Le Maître pourrait bien nous venir en aide" pensent les apôtres. Mais Jésus dort toujours...

Angoissés, les hommes se consultent. Enfin l'un d'eux s'avance, tire sur le manteau du Maître en l'appelant très fort. Jésus se réveille.

4. Des figures terrifiées l'entourent: "Pourquoi craignez-vous, hommes de peu de foi?" leur dit-il.

Interdits, les hommes se serrent autour du mât auquel ils s'agrippent.

Alors Jésus se lève, il se dresse à la proue de la barque et "il commande au vent et à la mer". Aussitôt le bruit cesse, le vent tombe, la mer se calme, et bientôt le ciel est tout bleu. (A SUIVRE)

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE. en collaboration avec le Centre de la Bible diocésain.

L'ACTUALITÉ SPORTIVE

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Il est agréable de pouvoir écrire: "Nous nous sommes trompés, mais nous nous en réjouissons". La grande victoire de Lucille Wheeler, de Montréal, vient en effet démentir les déclarations, remarques et suggestions de la très grande majorité des experts et des rédacteurs sportifs du pays et de l'étranger, à l'effet que les Canadiens ne parviendraient jamais à remporter des championnats du monde, en ski, parce qu'ils n'avaient pas la chance de participer à des tournois européens. L'instructeur Emile Allais nous avait confié, il y a quelques années, que les Canadiens avaient toutes les aptitudes voulues, mais qu'ils n'avaient pas les côtes qu'il fallait pour devenir des vedettes de premier ordre. Allais ne disait pas cela parce qu'il se croyait supérieur, bien au contraire, mais parce qu'il était à même de juger des talents que nous avions et qui n'étaient pas exploités à leur limite.

Lucille Wheeler a établi un nouveau record mondial et, pour peu qu'elle évite les accidents, elle nous fera une excellente représentante aux Jeux Olympiques. On sait cependant que dans le domaine du ski, il est rare de voir le même skieur remporter plusieurs victoires de suite dans des tournois internationaux. La marge est si faible entre les champions et les aspirants qu'une fraction de seconde peut souvent établir la différence entre une grande victoire et un rôle secondaire. Souhaitons à Lucille Wheeler d'autres triomphes, mais, quoi qu'il arrive, réjouissons-nous à la pensée que cette charmante Montréalaise a été la première Canadienne à écrire une nouvelle page dans le domaine du ski, à l'échelle internationale..

Culture physique

Dans le wagon ultra-moderne qui devait nous conduire à destination après huit heures d'un trajet long et monotone, les conversations après être passées du sport à la politique, à la télévision, au sport et à la politique repassèrent de nouveau aux sports, mais d'une façon un peu spéciale. Quelqu'un lança le mot de culture physique et un silence unanime se fit d'abord autour de la question. Puis quelqu'un hasarda: pourquoi faire de la culture physique? Ce fut le signal de la débandade: la culture physique pour courir après l'autobus? Merci, j'aime mieux prendre mon temps! La culture physique pour couper le gazon? Merci, j'ai un voisin qui fait cela pour 75 sous et beaucoup plus rapidement que je ne saurais le faire. La culture physique, au dire de tous ces braves gens, était une chose excellente pour les athlètes, mais pour les employés de bureau, les routiniers de tous genres, le moins possible.

Celui de nos amis qui avait lancé le mot de culture physique ne répondait pas à toutes ces déclarations. Il se contentait d'écouter en hochant la tête, à la façon d'un homme peu convaincu. Il laissa les autres vanter le confort de leurs fauteuils, le bon goût de la bière et de la bonne chaire, il les laissa parler de leurs automobiles qui les transportaient en un temps record du bureau à la maison et vice versa, et il les laissa conclure qu'après 30 ans, les sports les moins violents sont les plus à conseiller, soit le ski de chalet, la pêche dans le camp et la télévision. Après qu'on eût bien discuté, notre enthousiaste nous demanda alors, bien simplement: "Mes amis, voulez-vous enlever vos vestons à coupe élégante?"

Pas très beau

C'est en maugréant que les dix membres de notre groupe se levèrent, puis ôtèrent leur veston. "Maintenant, messieurs, regardez-vous?" C'était un jeu cruel, mais nécessaire. "On dirait que vous portez des jumeaux depuis 18 mois! Vos épaules sont presque difformes et vos muscles flasques et atrophiés dans la majorité des cas. Et pourtant, il n'y en a pas un parmi nous qui ait plus de 40 ans! Qu'est-ce que ce sera à 50 ans, et même à 60!"

La vérité était encore plus cruelle que ce que notre charmant camarade nous disait! En nous regardant les uns les autres, nous avions vraiment l'air peu athlétique! On s'imaginait alors en maillot de bain! Quelle pensée horrible. Honteux et confus, nous nous sommes efforcés de parler d'autre chose, mais, cette fois, notre camarade avait sa revanche.

"Qu'arriverait-il si vos épouses se négligeaient ainsi? Vous seriez les premiers à le leur reprocher. Et pourtant, quel laisser-aller chez vous! Quel exemple pour vos enfants aussi! Ne soyez pas surpris si le nombre des jeunes incapables de réussir des tests d'aptitude physique augmente sans cesse. Je crains bien qu'il ne soit trop tard pour la majorité d'entre vous. Vous n'avez même pas assez de volonté pour tenter de prolonger votre existence par une bonne santé. Essayez au moins d'encourager les jeunes à ne pas vous imiter. Appuyez les mouvements de culture physique dans les écoles et dans les centres récréatifs afin de sauver la nation de l'atrophie musculaire la plus terrible, celle engendrée par la paresse."

Cher camarade qui lirez peut-être ces lignes, votre message est fait. Il ne me reste plus maintenant qu'à prêcher par l'exemple. Ce sera difficile.

Pas de guerre

Les joueurs de hockey de la Ligue Nationale ont décidé de ne pas partir en guerre contre leurs employeurs. Cette décision est sage, surtout si on songe que la menace d'un procès a donné lieu à un changement d'attitude dans les deux camps. On s'est montré beaucoup moins intransigeant, les remarques ont été moins acerbes et on en viendra certainement à une entente qui sera profitable au hockey et aux joueurs. Mais il faut bien admettre que les joueurs ont donné un meilleur exemple que leurs employeurs. S'ils avaient voulu imiter Connie Smythie ou Jack Adams, l'affaire serait déjà devant les tribunaux, avec tout ce que cela pouvait comporter de dangereux pour notre sport national. En se montrant plus raisonnables, les joueurs ont prouvé qu'ils aimaient leur métier beaucoup plus que les comptables-sportifs qui président aux destinées des clubs des ligues majeures.

AU POSTE CBWT

"Music Hall"

Le dimanche 16 février, de 2 h. 30 à 3 h. 30 p.m., le "Music Hall", avec Michelle Tisseyre, mettra en vedette les Delta Rhythm Boys, quintette de chanteurs noirs; Denis Harbour dans "Because", "Adieu du matin", "Si tu voulais", "Pour un baiser" et "Je sais que vous êtes jolie"; Raymond Levesque dans ses compositions; sketch avec Clairette; les danseurs Marlene Delle et Thomas Scott; Lucille Serval dans "Parlez-moi d'amour", "Sur les quais du vieux Paris", "Sous les ponts de Paris" et "Tu n'as pas très bon caractère"; les Collégiales, mimes-comédiens dans une parodie intitulée "Be-Bull le taureau"; les équilibristes Luba et Léon.

La chorégraphie sera dirigée par Michel Conte et Edmund Assaly sera au piano.

Le "Théâtre populaire"

Le dimanche 16 février, de 3 h. 30 à 4 h. 30 p.m., le "Théâtre populaire" met à l'affiche une oeuvre du dramaturge français Jean Sarmant intitulée "Nous étions trois".

"Nous étions trois" est un drame psychologique qui a pour cadre une petite auberge à la campagne et pour héros trois hommes mûrs et une femme plutôt mystérieuse dont la présence à l'auberge ne se justifie que par celle du trio.

Trois hommes liés par une étroite amitié au collège se sont promis de se retrouver un jour lorsqu'ils seraient "arrivés" dans la carrière de leur choix. Au jour fixé, les téléspectateurs trouveront au lieu du rendez-vous deux des héros. Le troisième se fera attendre; il a ses raisons pour oublier la convention établie entre lui et ses deux autres camarades. Le dialogue habilement mené nous apprendra le passé de chacun des héros de "Nous étions trois". On connaîtra peu à peu le caractère intime de ces hommes que la vie a modelés d'une façon étonnante depuis leur sortie du collège.

La distribution de "Nous étions trois" est assurée par François Rozet (Pierre Bataillé); André Foucher (Marcelin Hogier); Marcel Cabay (Tristan Hilar); Tania Fédor (Denise) et Rose Rey-Duzil (la patronne de l'auberge).

La pièce sera présentée dans des décors de Pierre Delanoe, avec des costumes de Janine Caron. C'est une réalisation Bruno Paradis.

Les lunettes sont fragiles et coûteuses et il faut les traiter avec soin. Lorsque vous ne vous en servez pas, placez-les dans leur étui et ne déposez jamais les verres sur une surface rude.

Notes agricoles

Optimisme chez les aviculteurs

Le volume total des différentes productions avicoles a atteint un sommet record sans toutefois créer de surproduction. En fait, la population sans cesse croissante du Canada, jouissant d'un pouvoir d'achat élevé, a établi un record de consommation des produits de l'aviculture. Bien que la production québecoise soit encore inférieure à notre propre consommation, à l'exception du poulet à griller, la quantité de produits avicoles dont nous disposons est suffisante aux besoins de la population canadienne; notre production doit s'accroître au rythme de l'augmentation de la population.

Ainsi s'est exprimé le président du Comité des Industries Avicoles à la réunion annuelle de cet organisme tenue à Montréal ces jours derniers. Sur ce chapitre des prévisions de l'année avicole 1958, M. Drew Davey, du Service fédéral de la Production, a prévu une surproduction d'oeufs, une production de poules au niveau de celle de 1957. En ce qui concerne le dindon, cet expert a repris l'avertissement donné récemment par Ottawa, qu'une augmentation de cet élevage pourrait entraîner de sérieuses difficultés de mise en marché. On doit limiter la production au besoin de la consommation nationale. Les Etats-Unis produiraient un pour cent plus de dindons que l'an dernier. Il y aura également hausse de la production de chair de volaille et d'ici 15 à 20 ans, cette viande prédominera sur la table du consommateur. On recommande donc d'asseoir cette industrie sur des bases solides et d'entretenir des relations plus étroites entre les groupements provinciaux qui ont la responsabilité de donner les directives aux producteurs.

Les demandes suivantes ont été formulées: intensification de la recherche en aviculture; de tolérer, dans la classification des "broilers-dindes", un poids allant jusqu'à 10 livres; augmentation du tarif jusqu'à 12 et demi pour cent sur les importations d'oiseaux américains et une législation adéquate concernant les maladies aviaires telles que bronchite et maladie de New Castle, ainsi que l'établissement d'un prix de soutien pour le broiler, prix proportionné au coût de production.

Comment utiliser les engrais chimiques?

On ne met plus en doute aujourd'hui la valeur des engrais chimiques pour maintenir la fertilité du sol. Pratiquement toutes les terres en culture ont besoin d'être fertilisées. Il ne s'agit donc plus de se demander si oui ou non nous avons besoin d'engrais, mais plutôt quelle sorte et quelle quantité employer. L'espèce et la quantité dépendent de l'état de fertilité du sol et de la récolte à produire. On ne cultive plus pour son plaisir, mais pour produire des récoltes laissant un bénéfice sur les frais culturaux.

Les essais de fertilisation pratiqués aux stations expérimentales, sur les fermes d'illustration fédérales aussi bien que sur les exploitations agricoles inscrites aux concours de fermes provinciaux ont démontré, sans équivoque, que cela paie d'acheter des fertilisants commerciaux.

Si les engrais chimiques ne donnent pas toujours les résultats qu'on en attend, il est bon de se demander si l'état du sol, le comportement de la température, les façons culturales pratiquées permettaient bien aux engrais de donner leur plein rendement. On peut disposer de quantités considérables de bon fumier, mais on doit se rappeler que le fumier seul ne peut maintenir la fertilité du sol, il faut, en plus, de la chaux et des engrais chimiques. En supposant que dans une exploitation agricole, toutes les récoltes soient transformées par les animaux, quelle peut être la proportion d'éléments fertilisants de ces récoltes retournée au sol sous forme de fumier?



Se basant sur les conditions existant sur la moyenne des fermes, ce bilan des éléments fertilisants peut s'établir comme suit: 40 pour cent d'azote, 55 pour cent d'acide phosphorique et 50 pour cent de potasse. Le fumier ne retourne au sol que la moitié environ des éléments nutritifs qui lui ont été enlevés par les récoltes.

C'est donc précisément de l'insuffisance de l'engrais de ferme à maintenir la fertilité du sol que ressort l'utilité et la nécessité des engrais chimiques et, sur la majorité des exploitations agricoles, le temps est venu d'avoir recours à un usage plus libéral d'engrais chimiques si l'on tend à obtenir de meilleurs rendements.

Un organisme provincial a été constitué pour étudier le problème de l'usage rationnel des engrais chimiques; c'est le Conseil des Engrais Chimiques du Québec dont les recommandations pour 1958 sont consignées dans une brochure actuellement en distribution par le Service de l'Information et des Recherches du Ministère de l'Agriculture du Québec. Ce guide précieux répond aussi parfaitement que possible à toutes les questions que le producteur peut se poser relativement à l'espèce et au taux d'application recommandés pour toutes les plantes propres au Québec, sur quelque sol qu'elles soient cultivées. Le cultivateur qui a soin de consulter ce guide établira sur sa ferme un système rationnel de fertilisation. On s'empressera d'en obtenir un exemplaire en demandant "Recommandation du Conseil des Engrais chimiques du Québec", édition 1958, à l'adresse précitée.

COMMENT ÉCRIRE UNE LETTRE

(Gracieuseté de la Banque Royale du Canada)

— 3 —

La propriété des mots

Un bon vocabulaire, recueilli chez les meilleurs auteurs, est une chose précieuse. Les mots n'ont pas seulement un sens, ils ont aussi une âme, comme le dit quelque part Guy de Maupassant. Ils peuvent rire et chanter, gémir et pleurer, si nous prenons la peine d'employer les termes qui rendent l'esprit en même temps que le sens de ce que nous voulons dire.

Les mots sont aussi des sons, et les mots écrits sont la partition musicale de sons riches de sens. Il y a dans la nature des arbres qui bruissent, des eaux qui bouillonnent, des oiseaux qui gazouillent et des bêtes qui grognent. Les humains rient, murmurent, sifflent, gémissent et crient. De tous ces sons, après des siècles d'expérience, l'art est parvenu à tirer une Septième symphonie de Beethoven et un Hamlet de Shakespeare.

Nous disposons des mêmes symboles pour influencer les gens. Il s'agit tout simplement de les choisir avec discernement et de les employer avec imagination.

La personne à qui vous écrivez réagira à certains mots tandis qu'elle restera indifférente à certains autres. Comment pouvez-vous vous attendre à inciter un lecteur à faire ce que vous désirez si vous alignez des mots ternes et usés dans des phrases banales. On prête la boutade suivante à Mark Twain: "Il y a entre le mot propre et le mot à peu près propre la même différence qu'entre l'éclat du feu et celui de la mouche à feu".

L'agencement des mots

L'auteur des Voyages de Gulliver, Jonathan Swift, a dit avec raison que le style consiste en "mots propres mis en leurs places".

Pour vaincre la brutalité des impressions et la banalité des faits qui forment la trame de la vie et du labeur quotidiens, il ne faut rien de moins que la virtuosité et l'imagination des gens qui aspirent à l'art authentique de combiner les mots avec élégance. Loin de nous, cependant, l'idée d'encourager le style flamboyant. Si l'esprit de Bossuet, de Flaubert ou de Balzac venait un jour nous souffler un texte pour nos clients, il faudrait certes le laisser faire. Mais quand nous volons de nos propres ailes, contentons-nous de phrases courtes, de mots simples et d'images claires, pourvu qu'ils expriment ce que nous voulons dire dans l'esprit où nous désirons qu'on l'entende.

A propos des mots simples et des images claires, il suffit de parcourir les pièces de Racine pour se convaincre que tous les mots qui les composent sont des mots faciles, ordinaires, absolument propres, non recherchés, qu'on ne peut remplacer. Des centaines de ses vers sont passés dans la langue usuelle. En voici quelques exemples: Tel qui rit vendredi, dimanche pleurera; Point d'argent, point de suisse; Passons au déluge; Pour qui sont ces serpents qui sifflent sur vos têtes? Nourri dans le sérail, j'en connais les détours; Celui qui met un frein à la fureur des flots, sait aussi des méchants arrêter les complots; Un songe, me devrais-je inquiéter d'un songe; Pour réparer des ans l'irréparable outrage; C'était pendant l'horreur d'une profonde nuit...

Quelques libertés que revendiquent les peintres pour étaler devant le public leurs idées cubistes, il est évident que l'on ne peut prendre de pareilles licences dans la correspondance: l'auteur d'une lettre a le devoir d'être clair. Il y manquera si sa lettre est remplie d'affectation et de suffisance, s'il cherche à dissimuler son manque de documentation par des mouchetures de nouveauté, s'il renonce à la simplicité comme critère de beauté.

Ce n'est pas à dire que le style flamboyant soit toujours condamnable. Il n'est pas toujours à proscrire, mais il est toujours dangereux. Les grandes phrases ne s'imposent et ne sont de mise qu'en de rares circonstances. Si tout le monde éprouve à certains moments le besoin de s'épancher dans une prose relevée ou même dans la poésie, c'est dans son jardin à soi et non dans le champs des affaires qu'il convient de semer cette folle avoine littéraire.

(A suivre)

Une loi interdit le divorce au Sud-Vietnam

SAIGON — Après de longs débats, l'Assemblée législative sud-vietnamienne a approuvé une loi interdisant le divorce. Le projet avait été présenté par Mme Ngô Dinh Nhu, catholique et belle-soeur du président.

Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

Par un autre chemin

par MARIE-LYNE

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 14

Jean, qui considérait ses amis, chercha vainement des signes de découragement. Tous paraissaient, au contraire, heureux de s'entretenir de leurs préoccupations professionnelles, de leurs espoirs aussi.

La conversation s'amorça tout naturellement. Un article de Jean, dont Lévy s'était emparé presque de force, avait paru dans la "Presse Médicale". Il s'agissait d'une observation prise dans le service du docteur Lambert: "La migraine chez les hépatiques". Ç'avait été pour Jean, un indice de plus de son absence de réaction devant le petit succès provoqué par son article. Cette indifférence, qui l'eût affligé quelques jours auparavant, ne le surprit pas outre mesure, car elle confirmait ses précédentes remarques touchant une nouvelle orientation de son activité.

On discutait longuement de certaines maladies.

Le temps passait. Le premier, Guillen parla de se retirer, rappelant un rendez-vous avec un malade. Le salon, peu à peu, se vida. Lévy dut à regret partir de bonne heure en raison de ses occupations multiples. Il se promettait de revenir, quittant Paris au début d'août. Le départ de Jean était fixé au 22 juillet.

Bientôt, il ne resta plus que Gerdolle. Jean en fut un peu contrarié. Néanmoins, encore que l'entrain s'était dissipé, ils échangèrent de vagues remarques. Gerdolle, d'ailleurs, ne semblait pas désireux de partir. Un moment, il hésita, puis demanda subitement à Mautier:

— Je ne voudrais pas être indiscret, mais j'ai l'impression que quelque chose te tracasse.

— Tu m'accorderas que ma situation présente justifie un peu de ces préoccupations.

— Ne joue pas sur les mots. On peut souffrir et être néanmoins dans la paix.

— Oh! quel langage de bénédictin, voulut persifler Jean.

Un regard étonné, presque indigné, arrêta le sarcasme.

— Je te parlerai en chrétien, car si nous n'avons pas le même idéal religieux, il n'en est pas moins vrai que je suis capable de comprendre ta souffrance, ton angoisse.

— Comment l'expliques-tu, cette angoisse?

— Tu te poses à toi-même le problème de la souffrance, tu cherches: tu ne trouves pas.

— Erreur. C'est une autre question qui m'inquiète.

— Laquelle?

— Celle concernant mon avenir. Je devine l'objection que tu n'oses formuler: un malade... C'est vrai, je suis un malade, c'est-à-dire quelqu'un qui doit renoncer au bonheur familial. Celui qui passera de longues heures sur une chaise longue pour recouvrer un peu de cette force de cette illusion de vie. Tout à l'heure en vous écoutant parler, j'ai senti qu'un monde me séparait de vous. Plus tard, après cette vie contemplative, ces cures silencieuses, ces rêves trop vastes et cette réalité trop étroite, comment s'adapter?

— Il faut se défier des tendances morbides.

— Ne crains rien. J'abandonne la médecine.

Mautier, du coin de l'oeil, guettait l'impression produite. Il fut littéralement suffoqué d'entendre la réponse, à vrai dire, fort imprévue:

— Je savais bien que tu en arriverais là.

— Voyons, que veux-tu dire? demanda Jean, sa surprise un peu calmée.

— C'est une idée qui valait... ce que vaut une idée. Je dois ajouter qu'une autre personne pensait comme moi.

— Mais qui?

— Marchand.

— Joël! Ce n'est pas possible. Explique-toi.

— Te connaissant depuis tant d'années, te voyant agir et monter, nous ne pouvions pas raisonnablement avoir de doute. Non, tu n'étais pas à la place qui te convenait.

— Etais-je donc si indigne de ma tâche?

— Tu nous surpassais tous par ta sûreté de diagnostic, ta haute valeur professionnelle.

— Je t'en prie, arrive au fait.

— Tu étais quelqu'un. Seulement, dans un autre milieu, dans une autre profession, tu aurais pu aussi bien t'imposer. Tu aurais fait un avocat de talent, un...

— Sur quoi te bases-tu pour dire que je n'étais pas dans ma voie?

— Je te donne mon opinion, encore une fois pour ce qu'elle vaut. Ne reconnait-on pas un médecin à sa manière d'être auprès des malades? Je t'ai observé au cours de tes études et, après, lorsque tu commençais à devenir un maitre. Pas une fois je n'ai senti en toi un vrai désir de mieux comprendre la souffrance du malade, de lutter contre le mal, non seulement avec ta science, mais avec ton coeur.

Jean ne put dissimuler sa surprise.

— Iras-tu jusqu'à soutenir que, pour être médiocre, il faut être parfait?

— Alors, ce serait nous condamner tous sans appel.

Jean ne voulait pas engager une polémique. Il se borna à répondre:

— Je suis peiné de vous avoir scandalisés en me révélant par trop inférieur à ma tâche.

Gerdolle s'agita.

— Tu te trompes et tu m'obliges à me répéter, à te dire que tu t'étais trompé de chemin. Autrefois, tu ne comprenais pas la souffrance.

— Mais, aujourd'hui?

Alors, Gerdolle n'hésita plus. Enveloppant son ami d'un regard doux, il livra complètement sa pensée.

— Aujourd'hui, tu as trop bien compris au contraire: et le sens de la douleur et l'importance de nos actes. Tu ne veux pas gaspiller, dis-tu, la petite part qui te reste, mais cette petite part est beaucoup plus que ta puissance d'hier. Tu as compris, comme jamais nous ne le comprendrons, nous, que les choses qui passent ne doivent pas nous absorber au détriment de ce qui existe et demeure. C'est pour cela qu'aujourd'hui, tu abandonnes la médecine. Hier, j'ose le dire, tu étais plus grand que nous par la science. Cependant l'orgueil et l'égoïsme te paralysaient. Aujourd'hui, tu peux beaucoup: ton champ d'action est plus vaste. Quelle nouvelle route prendras-tu? Je l'ignore et, peut-être, ne le sais-tu pas davantage. Mais cela pour moi ne fait aucun doute, d'une manière différente de la nôtre, tu rayonneras.

Jean écoutait, calmé, satisfait au fond de l'opinion de Gerdolle. Cependant, il protesta:

— Pourquoi puis-je mieux que vous et surtout autrement que vous?

— Tu veux le savoir?

— Oui.

— Ce que je ressens, il m'est bien difficile de l'exprimer. Mais indiscutablement, ton épreuve a été le levain, qui soulève la pâte. Hier, tu restais à terre, rivé par ton orgueil. Maintenant...

— Eh! bien.

— A tous points de vue, tu nous dépasses tous.

CHAPITRE XVIII

Haïm... Gerdolle, étaient deux excellents médecins.

Le premier, israélite, et le second, fils de pasteur.

Illogisme apparent, qui pouvait bien être une coïncidence providentielle. Mais, à l'heure où Jean Mautier s'enfonçait dans la tiédeur, où sa piété se dissolvait insensiblement, l'action de l'un et de l'autre s'était révélée capable de déterminer une volte-face, d'obliger le croyant d'hier à réfléchir.

En particulier, la remarque de Lévy: "Si je croyais à 'cela', je saurais souffrir", avait eu un résultat immédiat. Après le choc provoqué par la remarque d'Haïm, Jean n'avait pas creusé le problème exclusivement sous l'angle religieux. Il n'en était pas moins vrai que sa manière de se libérer de son égoïsme par un sacrifice accompli en toute connaissance de cause et par suite, impliquant un détachement total et combien douloureux, ne pouvait pas laisser de doute à cet égard. En effet, avant même d'avoir retrouvé sa piété effective, il pratiquait réellement la religion du Christ, qui requiert, en tout premier lieu, le don de soi.

— Quelle nouvelle route prendras-tu? Je l'ignore et peut-être ne le sais-tu pas davantage.

Jean Mautier donnait l'impression d'hésiter, de tâtonner... Après s'être intimement révolté, Jean se reprenait et s'avouait avec tristesse, que c'était malheureusement trop exact.

Alors?

Pour la première fois depuis des semaines, il eut un regard vers son crucifix. Il pria de toute son âme, appelant à l'aide Celui qui pouvait tout et ne l'abandonnerait pas.

Il tenta de lutter encore. Un soir, Jean écrivit à son ancien directeur, un religieux d'une très grande valeur et d'un jugement sûr, lui relatant ses rêves de naguère, la crise morale qu'il venait de traverser, son bouleversement et la petite lueur qui, depuis peu, était apparue.

Par courrier, Jean reçut la réponse:

Mon cher enfant,

D'abord, merci pour la confiance que vous me témoignez. Je vois très clair en vous-même, grâce à l'exposé impartial que vous faites de la situation actuelle et de tout ce qui l'a précédée.

Ce tout est un monde de faits contradictoires, d'impressions, d'impulsions, de désirs.

N'attendez donc pas que je trouve instantanément la solution. Il faut pour cela réfléchir, prier, savoir attendre.

Mais ne regrettez pas vos tâtonnements, ne vous appesantissez pas sur votre "lâcheté": elle était nécessaire peut-être pour vous mieux convaincre de votre néant.

Offrez vos souffrances chaque jour, humblement. Dites à Dieu: "Maître, je veux ce que Vous voulez, quand Vous voulez, où Vous voulez".

Ce n'est pas vous, c'est Lui qui choisira, et vous fera comprendre qu'Il vous veut ici où là.

Non pas que j'entende vous décourager de chercher à voir clair. J'insiste simplement pour que vous n'apportiez pas à cette recherche un élément d'impatience.

Au revoir, mon cher enfant. Croyez-moi, votre tout dévoué en Notre-Seigneur.

Dans un mouvement d'impatience, Jean repoussa le billet.

Mais il se mit à genoux, réfléchit longuement, se releva, relut la lettre.

Alors, il lui sembla que tout s'éclairait.

Plus calme, il se prit à songer, imaginant deux routes montantes: celle qu'il avait suivie hier, et l'autre... celle dans laquelle, peut-être, il s'engagerait demain.

CHAPITRE XIX

— J'abandonne la médecine.

C'était Gerdolle, qui avait reçu le premier cette confidence.

Parce qu'il regrettait de s'être confié d'abord à un ami, Jean essaya de provoquer un entretien avec ses parents, de les mettre au courant.

La gêne ressentie à l'idée de faire cet aveu, comme aussi la difficulté de préciser à coup sûr ses raisons d'agir, obligèrent Jean à attendre encore.

Ces quelques jours devaient marquer une étape dans la vie de Jean. Il ne lui déplaisait pas que cette crise, d'où devait jaillir la lumière, eût pour cadre la chambre d'étudiant qu'il allait bientôt quitter.

Il n'avait garde d'oublier ses préoccupations. Sur sa demande, sa mère à laquelle il oserait tout dire, se rendit auprès de lui.

Elle s'assit à côté de sa chaise longue, comme elle en avait pris l'habitude depuis sa maladie.

Alors, il parla.

D'abord, il rappela son égoïsme d'autrefois ou mieux son incompréhension des besoins et des souffrances des autres.

Elle se récria: les jeunes gens ne savent pas voir juste. Ils sont aiguillés par le désir d'arriver!

Jean écouta ces paroles. Puis, il avoua:

— Mais vois-tu, lorsque je regarde en arrière, je constate surtout que j'ai agi en égoïste! Ce qui m'a réellement fait défaut, c'est un véritable sens social. Est-ce que je songeais, naguère, à tous ces déshérités, aux vaincus de la vie? (à suivre)

Appétissant et délicieux gâteau renversé aux bananes



2 c. à table de beurre ou de shortening
½ tasse de cassonade
3 bananes bien mûres
2 c. à table de raisins
1/3 de tasse de shortening
1 tasse de sucre
2 oeufs, séparés
½ tasse de son
1 1/3 tasse de farine tamisée
3 c. à thé de poudre à pâte
½ c. à thé de sel
½ tasse de lait.

Faites fondre le beurre dans un casserole de 8"; ajoutez la cassonade et brassez jusqu'à ce que le tout soit bien mêlé. Placez les bananes coupées en quartiers, les raisins et des noix hachées sur le premier mélange. Puis, défaites le shortening en crème, ajoutez le sucre, les jaunes d'oeufs et brassez bien. Ajoutez le son. Joignez-y les ingrédients secs bien tamisés en alternant avec le lait; brassez bien. Incorporez les blancs d'oeufs battus en neige. Etendez ce mélange sur les bananes et faites cuire dans un four à 350 degrés F. pendant 40 ou 45 minutes. Coupez et servez tel quel, ou avec de la crème fouettée.

"Toujours belles..."

Que j'ai aimé le court message de Gustave Geoffroy "Autrefois belle"... Mais oui, ça aurait aussi pu s'appeler "toujours belle"... Ah! si les femmes voulaient une fois pour toutes mettre de côté cette puérilité qui les fait non seulement cacher soigneusement leur âge et souvent tricher, mais encore essayer de faire croire, quand elles ont cinquante ans qu'elles frisent à peine la trentaine!... Elles devraient bien savoir, pourtant que personne ne s'y trompe.

L'hiver, hélas, est toujours plus long que l'été. Il faudrait savoir vieillir, puisque c'est inéluctable. Les jeunes filles, grâce à leur minceur, à leur exquise fraicheur sont jolies comme des fleurs printanières. Elles peuvent s'habiller d'un rien, se coiffer du premier bibi venu, elles sont gentilles à croquer. Cela n'est plus permis quand on est "d'un certain âge" ce qui, vous ne l'ignorez pas, veut dire en bon français "d'un âge certain"...

Alors, faut-il se désespérer, lorsqu'on s'aperçoit qu'on décline? C'est quand on a de grandes filles exquises qu'on s'en rend encore le mieux compte. Il serait tellement vain d'essayer de rivaliser avec elles et de tenter de les éclipser... Seulement, on peut, on doit se soigner.

Je suis de l'avis de Gustave Geoffroy. Le bleu aux yeux, le rouge aux lèvres, le fond-de-teint qui plâtre, le fard presque toujours mal mis d'ailleurs, loin d'embellir rendent caricaturale la femme qui n'a plus ni vingt, ni trente ans. Il y a à cela une raison. La peau n'a plus la finesse de grain voulue pour endurer ces artifices. Les pores dilatés, les rides plus ou moins profondes sont des nids et des ornières où le fard s'embusque comme un ennemi. Un rien de crème, un nuage de poudre, un peu de rouge et voilà. Le maquillage est bien suffisant et de si meilleur goût...

Et puis, pourquoi, je le répète, vouloir tenter de rivaliser avec la jeunesse? C'est encore le meilleur moyen de lui servir de repoussoir. Une jeune femme fraiche et gracieuse, avec ses beaux yeux, son teint clair est cent fois plus jolie quand elle se montre près d'une ancienne belle qui ne veut pas dételer. Ça fait rire mais au fond, comme c'est triste. Lutter est bien, mais lutter intelligemment, au moyen du régime, de l'exercice, de l'hygiène, de la discipline personnelle qui ne permet pas à l'esprit de devenir grincheux et malcommode. C'est autrement chic qu'avec le fard et les couleurs, même pastel!...

Il y a des choses qu'il faut accepter. Vieillir en est une. Et puis, il est si facile de se composer une personnalité nouvelle, un genre de beauté bien à soi, différent, et tellement plus acceptable. Vous avez les cheveux blancs. Mais c'est une grâce, si vous savez en tirer parti. Vous n'êtes plus très mince? Portez du noir, du bleu marine, c'est si distingué.

Une femme de goût sait très bien, non seulement ce qu'elle doit faire, mais ce qu'elle doit éviter. Ce n'est pas elle qui, sous prétexte de mode portera le pantalon si elle a les jambes courtes et... les hanches trop rondes. Elle ne montrera pas ses bras, même s'il est entendu que les manches se portent courtes, si elle les sait trop gras. A-t-elle les jambes moins droites qu'il ne le faudrait? Vous ne la convaincrez jamais de porter des jupes courtes. Elle étudie ou fait étudier par une bonne couturière le genre de toilette qui lui va. Elle en est sûre. Elle le garde et foin de la mode et de ses emberlificotages!

La beauté des vingt ans éclairé, un peu éblouissante, la lumière du grand soleil. Celle de la maturité a la douceur de la flamme de la bougie, charmante, intime. Qui sait si, à tout prendre, on ne l'aime pas mieux? On est si sûr, aussi, que la bonté lui donne la moitié de son charme...

Odette OLIGNY.

Un refuge pour le mari

Votre mari appréciera sûrement posséder un coin bien à lui, où il ne craindra pas d'endommager le mobilier, et où il pourra se permettre de secouer ses pipes sans risque de semer de la cendre sur un tapis de nuance pâle.

Pour réaliser un décor où il se sentira parfaitement à l'aise, vous devrez choisir des meubles résistants, faire recouvrir le parquet de tuiles et réduire au minimum l'ornementation de la fenêtre. Il sera bon cependant d'agencer la décoration de façon à ce que la pièce ait un aspect chaud et accueillant tout en étant dépouillée de toute ornementation superflue.

Vous aimerez, je crois, faire appliquer aux boiseries en pin, aux étagères à livres et à la table à écrire une teinture vert pâle qui fera ressortir le grain du bois et en simplifiera l'entretien; le bois acquérant de la beauté avec le temps.

Les trois murs opposés au pan recouvert de boiseries ainsi que le plafond formeront un contraste harmonieux si vous les faites peindre de couleur beige. Les tuiles du parquet pourront présenter un carrelage vert, beige, tan et brun.

Un bouclé de nylon de couleur cuivre conviendrait pour recouvrir le fauteuil principal et vous pourriez faire capitonner les chaises pliantes avec un tartan vert et beige.

Il suffira de suspendre à la fenêtre un court rideau d'étamine écrue enfilé sur une tringle de bois pâle et de disposer sur le parquet une carpette en chenille de coton de couleur verte ou beige pour compléter harmonieusement l'ensemble.

Courrier de Louise

R. — **A EGLANTINE.** Pour la cérémonie à laquelle vous devrez assister en mars, si votre mère vous le permet, je préférerais la robe bleu marin que vous décrivez. Si elle n'est pas égayée d'un peu de blanc, j'essaierais d'en ajouter si possible. A cette saison printanière, le bleu marin garni de blanc est très en vogue. Vous offrirez, si vous le désirez, et ce serait très gentil, un livre ou un beau disque à votre ami. Permettez-moi de vous féliciter, vous et ce jeune garçon, de votre sagesse dans la décision que vous avez prise de ne pas sortir ensemble tant que vous serez aux études. Plus de nos jeunes termineraient leurs études et se feraient de belles carrières, s'ils suivaient votre exemple.

Malheureusement, nous ne pouvons, faute d'espace, publier les poésies des jeunes. Nous serions vite débordés. Vous pouvez nous soumettre un petit article en prose, portant sur un sujet courant et d'intérêt général, si vous le désirez. Nous serons heureux de le lire, mais nous ne pouvons vous promettre de le publier. Croyez bien que c'est à regret que nous devons agir ainsi. Je ne suis pas graphologue, mais d'après la belle tenue de votre lettre et votre façon de vous exprimer, je crois que vous êtes une petite personne soignée, intelligente et généreuse. Je suis heureuse d'avoir pu vous être utile dans le passé, j'espère l'être encore cette fois, et je vous remercie de vos très aimables remarques.

* * *

Q. — Il y a environ 6 mois, ma soeur qui habite à l'étranger m'annonçait dans une lettre le mariage prochain de son fils, mais ne me donnait pas de précisions. Il y a 2 mois, je recevais une lettre un peu froide d'elle, me disant que le mariage avait eu lieu. Or, nous n'avions pas envoyé de cadeaux, car nous attendions d'en savoir la date, etc. Comment réparer cette gaffe involontaire qui semble avoir blessé ma soeur? Je ne voudrais pour rien au monde lui faire de la peine, ni au jeune couple. Je vous remercie de vos bons conseils.
MARIE.

R. — Dans les circonstances, votre soeur n'a pas raison d'être offensée. De votre côté, vous n'avez pas à vous inquiéter au sujet du cadeau. Envoyez-le tout simplement adressé au jeune couple aux soins de votre soeur, avec un tout petit mot de regret, disant que ne sachant pas la date exacte du mariage, vous attendiez des détails pour l'envoyer. Ils comprendront et tout rentrera dans l'ordre. Souvent, quand des parents sont éloignés les uns des autres, un petit rien peut causer une brouille. Vous trouverez des mots affectueux dans votre prochaine lettre à votre soeur pour vous expliquer.

* * *

Q. — Nous sommes un groupe d'étudiantes qui désirons travailler l'été prochain. Nous avons appris qu'il y avait des positions pour les jeunes filles dans l'Ouest, c'est-à-dire en Alberta, dans les parcs nationaux. Pourriez-vous nous renseigner et nous dire où nous devrions écrire pour essayer de nous placer? Qui paierait nos frais de voyage? Merci. — LES SIX DU DOUZIEME.

R. — Je crois que les positions que vous espérez obtenir sont offertes aux étudiants par les compagnies de chemins de fer Pacifique Canadien et Canadien National. On en embauche un grand nombre pour assurer le service des grands hôtels de Banff, de Lac Louise et de Jasper. Il faudrait que vous écriviez le plus tôt possible au bureau du personnel de ces deux compagnies, à Montréal, afin d'obtenir les détails et formules nécessaires. Ces compagnies assument les frais de transport de ceux et celles qui sont acceptés.

* * *

Q. — Auriez-vous la bonté de me dire qu'elles sont les obligations sociales du parrain et de la marraine à l'occasion du baptême: quels cadeaux et à qui? Devons-nous faire les frais de la réception? Merci.
FUTURE MAMAN.

R. — Le parrain et la marraine offrent un cadeau au bébé, généralement un objet qu'il conservera comme souvenir de ceux-ci. Habituellement, des fleurs ou des bonbons sont envoyés à la mère et un petit souvenir donné à la porteuse. C'est le parrain qui paiera le sonneur de cloches à l'église. Ce sont les parents de l'enfant qui reçoivent après la cérémonie et qui assument les frais de cette réception. Si le parrain et la marraine ne sont pas mari et femme, ils peuvent tout de même offrir le cadeau au bébé conjointement. Le parrain fait les frais des autres.

* * *

Q. — Pour clore une discussion, auriez-vous l'obligeance de me dire qui doit marcher du côté de la rue quand un monsieur et une dame marchent sur le trottoir? Merci. — JASMINE.

R. — C'est toujours le monsieur qui marche de ce côté. Vos bonnes remarques m'ont fait plaisir et je vous en remercie très sincèrement.

LOUISE.

LE PAPE LOUE L'EXEMPLE DES FAMILLES NOMBREUSES

CITE DU VATICAN — Sa Sainteté Pie XII, dans un discours qu'il a prononcé, le 20 janvier, en recevant les représentants des Associations italiennes des familles nombreuses, a fait appel aux catholiques pour qu'ils s'appliquent à répandre la persuasion que c'est seulement en obéissant aux lois de la nature, c'est-à-dire du Créateur, que l'on protège la santé physique et morale de la société et de la famille.

"C'est du désordre de l'homme, et en particulier de l'égoïsme et de l'avarice, — a poursuivi le pape — qu'est né le problème de ce l'on appelle le surpeuplement de la terre et non pas de l'inertie ou du manque d'harmonie de la Providence". Voici des extraits de ce discours, traduit de l'italien:

Nous consentons volontiers, lorsque les occupations de Notre charge ne s'y opposent pas, à Nous entretenir, même si ce n'est que pendant quelques brefs instants, avec des groupes familiaux qui viennent dans Notre demeure, et même, lorsque c'est le cas, à Nous laisser photographier au milieu d'eux, pour perpétuer en quelque sorte le souvenir de Notre joie et de la leur. Le pape au milieu d'une famille!

N'est-ce donc pas là une place qui lui convient bien? N'est-il pas lui-même, avec une signification hautement spirituelle, le Père de la famille humaine, régénérée dans le Christ et dans l'Eglise? Et par son intermédiaire de Vicaire du Christ sur la terre, ne se réalise donc pas l'admirable dessein de la Sagesse créatrice, qui a ordonné toute paternité humaine à préparer la famille élue des cieux, où l'amour de Dieu, unique dans la Trinité, l'enfermera dans un seul et éternel embrassement, en se donnant Lui-même en un héritage de béatitude?

Cependant, vous ne représentez pas seulement la famille, mais vous êtes et représentez les familles nombreuses, c'est-à-dire celles qui sont les plus bénies par Dieu, chéries et estimées par l'Eglise comme les plus précieux trésors. Elle reçoit en effet de celle-ci plus manifestement un triple témoignage, qui, tout en confirmant aux yeux du monde la vérité de sa doctrine et la justesse de sa pratique, se révèle, en vertu de l'exemple, d'un grand avantage pour toutes les autres familles et la société civile elle-même. En effet, lorsqu'on les trouve avec fréquence, les familles nombreuses attestent: 1) la santé physique et morale du peuple chrétien, 2) la vive foi en Dieu et la confiance en sa Providence et 3) la sainteté féconde et heureuse du mariage catholique.

Sur chacun de ces témoignages Nous désirons vous dire quelques brèves paroles.

1) Santé physique et morale du peuple chrétien

Parmi les aberrations les plus nuisibles de la société moderne paganisante il convient de ranger l'opinion de certains qui osent définir la fécondité des mariages une "maladie sociale", que les nations qui en sont atteintes devraient s'efforcer de guérir par tous les moyens. D'où la propagande de ce qu'on appelle le "contrôle rationnel des naissances", soutenu par des personnes et des comités, parfois insignes à d'autres titres, mais malheureusement condamnables en cela. Mais s'il est douloureux de relever la diffusion de telles doctrines et pratiques, même dans les classes traditionnellement saines, il est toutefois réconfortant de noter dans votre patrie les symptômes et les faits d'une saine réaction, dans le domaine aussi bien juridique que médical. Comme on le sait, la Constitution en vigueur de la République italienne, pour ne citer seulement que cette source, accorde, à l'article 31, une "considération particulière aux familles nombreuses", tandis que la doctrine la plus courante des médecins italiens prend de plus en plus parti contre les pratiques qui limitent les naissances.

Pourtant on ne doit pas estimer que le péril a cessé et que sont détruits les préjugés qui tendent à asservir le mariage et ses sages normes aux coupables égoïsmes individuels et sociaux. On doit particulièrement déplorer que la presse revienne de temps en temps sur la question avec l'intention manifeste de confondre les idées du bon peuple et de l'induire en erreur par des documentations trompeuses, par des enquêtes discutables et même par des déclarations faussées de tel ou tel ecclésiastique. Du côté catholique, il faut insister pour répandre la conviction, fondée sur la vérité, que la santé physique et morale de la famille et de la société ne se protège qu'en obéissant généreusement aux lois de la nature, c'est-à-dire du Créateur, et avant tout en nourrissant pour elles un respect sacré et intérieur. Tout dans cette matière dépend de l'intention.

On pourra multiplier les lois et aggraver les peines, démontrer par des preuves irréfutables la sottise des théories limitatives et les maux qui résultent de leur application; mais si fait défaut la sincère résolution de laisser le Créateur accomplir librement son oeuvre, l'égoïsme humain saura toujours trouver de nouveaux sophismes et expédients pour faire taire, si possible, la conscience et perpétuer les abus.

Or la valeur du témoignage des parents de familles nombreuses consiste non seulement à rejeter sans ambages et avec la force des faits tout compromis intentionnel entre la loi de Dieu et l'égoïsme de l'homme, mais à être empressé à accepter avec joie et reconnaissance les inestimables dons de Dieu, que sont les enfants, et aussi nombreux qu'Il lui plait. Cette disposition d'esprit, tout en libérant les époux d'intolérables cauchemars et remords, pose, de l'avis de médecins autorisés, les prémisses psychiques les plus favorables pour un sain développement des fruits propres au mariage, en évitant à l'origine même des nouvelles vies ces troubles et angoisses, qui se transforment en tares physiques et psychiques, chez la mère comme dans la progéniture.

En effet, en dehors des cas exceptionnels sur lesquels Nous avons eu l'occasion d'autres fois de parler, la loi de la nature est essentiellement harmonie et, par conséquent, ne crée pas de désaccords ni de contradictions, sinon dans la mesure où son cours est troublé par des circonstances pour la plupart anormales ou par l'opposition de la volonté humaine. Il n'y a pas d'eugénisme qui sache faire mieux que la nature et il n'est bon que lorsqu'il en respecte les lois, après les avoir connues profondément, bien que dans certains cas de sujets tarés il soit conseillable de les dissuader de contracter mariage (cfr. Enc. Casti Connubi, 31 déc. 1930, Acta Ap. Sedis, a. 22, 1930, page 565).

Du reste, toujours et partout, le bon sens populaire a vu dans les familles nombreuses le signe, la preuve et la source de santé physique, tandis que l'histoire ne se trompe pas quand elle indique l'altération des lois du mariage et de la procréation comme la première cause de la décadence des peuples.

Les familles nombreuses, loin d'être la "maladie sociale", sont la garantie de la santé d'un peuple, physique et morale. Dans les foyers où il y a toujours un berceau d'où s'élèvent des vagissements, les vertus fleurissent spontanément, tandis que s'éloigne le vice, comme chassé par l'enfance, qui s'y renouvelle ainsi qu'un souffle frais et vivifiant de printemps.

Que les pusillanimes et les égoïstes prennent donc exemple sur vous; que la patrie vous conserve gratitude et prédilection pour tant de sacrifices, que vous assumez en élevant et éduquant ses citoyens; de même que vous est reconnaissante l'Eglise, qui peut grâce à vous et avec vous présenter à l'action sanctifiante de l'Esprit divin des foules d'âmes de plus en plus saines et nombreuses.

(à suivre)

Les enfants ont souvent une peur désordonnée d'objets réels ou imaginaires parce que leurs aînés s'effraient d'une manière exagérée des souris, des abeilles et des coups de tonnerre. On peut aider parfois l'enfant en le persuadant d'analyser sa crainte d'être blessé.

L'enfant convalescent est impatient et a besoin de beaucoup de distractions si l'on veut qu'il reste alité. Des travaux manuels faciles, le découpage de poupées, d'avions et de navires, ou bien le modelage de glaise, distraient les jeunes convalescents.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boîte.

Vol. 44—No 44

Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443
entre 9 h. du matin et midi ou entre 1 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 155, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco 133-T.F

ON DEMANDE — Couple marié, sobre, pour ferme-laiterie moderne. Commençant 1er avril. Maison privée brochée, chauffage et lait fournis. Emploi annuel. S'adresser à A. Person, St-Laurent, Man. 44-797-45P.

ON DEMANDE — Fille ou femme catholique et française (n'importe quel âge) comme assistante de bureau, 2 ou 3 matins par semaine. Dactylographie pas nécessaire, mais un avantage. Ecrire à Boîte 786, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, donnant adresse, numéro de téléphone, âge et détails sur éducation. 43-786-44P.

CANADIENS-FRANCAIS ET CATHOLIQUES, garçons ou filles, qui désirez correspondre ou vous rencontrer en vue du mariage, adressez-vous au Centre de Correspondance, boîte no 1883, Saskatoon, Sask. Soyez assurés de la plus entière discrétion. 14-486-T.F

Réalisez de $2.50 à $3.00 de l'heure en vendant nos produits d'utilité domestique dans votre entourage. Profits étonnants. Pas de saison morte. Ventes répétées. Peu de capital requis. FAMILEX, Dept 10, Station C, 1600 Delorimier, Montréal.

AIDES D'ENTRETIEN, $225-$255, pour le Département du Bureau de Poste à Winnipeg. Une vaste expérience comme apprenti ou aide d'un ouvrier technicien est requise. Adressez-vous immédiatement à la Commission du Service Civil, 702, Bureau de Poste Général de Winnipeg, 266, ave Graham, Winnipeg 1, en mentionnant le numéro de commande 58-W522.

OFFRES D'EMPLOI
SERVICE CIVIL DU CANADA

Surveillant d'entretien, $337.50-$375, requiert une vaste expérience de surveillance dans le maintien d'un équipement industriel ou dans un domaine relatif; pour le Département du Bureau de Poste à Winnipeg.

Technicien-surveillant (Electricien)
Technicien-surveillant (Machiniste),
Technicien-surveillant (Menuisier),

une vaste expérience relative est requise pour chaque position; $315-$352.50, pour le Département du Bureau de Poste à Winnipeg.

On peut se procurer les détails et les formules de demande aux bureaux de poste, du Service National de Placement, ou en s'adressant à la Commission du Service Civil, 702, Bureau de Poste Général de Winnipeg, 266, ave Graham, Winnipeg 1. 58-W525.

A LOUER — Norwood, 273, rue Eugénie — Logement: 2 pièces bien fournies. Conviendrait à couple qui travaille ou jeunes filles. 42-769-44C.

A LOUER — St-Boniface, 481, rue Ritchot — Chambre meublée pour jeune homme. Près autobus. 42-768-T.F.

A LOUER — St-Boniface, avenue Provencher — Garage chauffé. Téléphone: CEdar 3-5268. 43-784-45C.

A LOUER — St-Boniface, 544, rue Ritchot — Grande chambre meublée ou non, 1er étage. 44-802-44C.

A LOUER — St-Boniface, 188, rue Notre-Dame — Deux grandes chambres meublées et cuisine avec poêle et armoires. Téléphone: CEdar 3-2841. 44-793-44C.

A LOUER — St-Boniface centre — Chambre meublée pour personne qui travaille. Téléphone: CHapel 7-1089. 44-796-45C.

A LOUER — Winnipeg-ouest — Chambre fournie. Maison tranquille. Déjeuner, si désiré. Téléphoner, après 8 h. p.m., à SPruce 2-7103. 44-789-44P.

A LOUER — St-Boniface — Logement: 2 pièces meublées. "Rangette" et Frigidaire. Entrée privée. Près autobus. Libre immédiatement. Téléphone: CEdar 3-4546. 44-799-44C.

A LOUER — St-Boniface — Logis: 3 chambres à coucher; salon, cuisine et salle de bains. 2e étage. Appartement dont la construction vient d'être complétée. Téléphone: CHapel 7-5572. 44-798-44C.

A LOUER — St-Boniface, rue Langevin — Logis: 5 pièces. Libre 1er mars. Téléphone: CHapel 7-8655. 44-801-44C.

A LOUER — St-Boniface — Logis: 3 pièces complètement meublées. Entrée privée. Libre immédiatement. Téléphone: CHapel 7-9133, le soir et en fin de semaine. 44-800-44C.

A VENDRE
Service de vaisselle allant au four. Résiste au détergent. Ne s'ébrèche pas. 6 dessins différents. Cadeau idéal pour trousseau ou noce. Téléphone: CEdar 3-5708. 44-794-44C.

A VENDRE — Tapis: 9 x 12 et 6 x 9 pieds. Téléphone: CEdar 3-5705. 44-795-44C.

A VENDRE — St-Boniface — Maison en brique, 10 pièces. Garage. Prix: $15,000. Pour renseignements, appeler WHitehall 3-3873. T.F.

A VENDRE — St-Boniface — Bungalow: 5 pièces. Près église, école, autobus. Chauffage à l'huile "eau chaude". Téléphonez propriétaire: CHapel 7-3409. 39-713-T.F.

A VENDRE — Machine à coudre Singer sans moteur. Téléphone: 7-1050. 44-791-44C.

A VENDRE — St-Boniface — Bungalow: 4 pièces. Chambres au soubassement. Grand lot. Garage. Près de tout. Comptant requis assez élevé. Téléphone WHitehall 2-8352. 44-790-44C.

A VENDRE — St-Vital, ave Guay — Bungalow en stuc: 4 pièces. Complètement moderne. Planchers en chêne. Stoker. Garage. Près magasins, autobus, etc. Comptant appliqué sur hypothèque. Appelez propriétaire, WHitehall 3-8136. 42-767-44C.

A VENDRE — Deux hôtels dans centre dans centres canadiens-français de la Saskatchewan. Bonnes conditions! Excellents revenus. L'une pour $60,000 — $40,000 comptant; rapporte de $17,000 à $20,000 net par année. L'autre pour $35,000 — $13,000 comptant; rapporte de $8,000 à $10,000 net annuellement. Pour tous détails, écrivez à l'étude Gravel, MacLean et Sirois, Boîte 280, Gravelbourg, Sask. 41-763-44C.

SYLVESTRE REALTY
AGENT D'ASSURANCE
185, ave Provencher, St-Boniface
Bureau: CEdar 3-2129
Résidence: CEdar 3-5050
43-780-44C.

A VENDRE

St-Boniface — Boulevard Dollard, près hôpital — Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Grande cuisine moderne. Cave complète. "Stoker". Taxes $135. Grande garage. Termes faciles.

St-Boniface — Maison en stuc, 2 étages. 4 pièces au 1er. Logis 3 pièces au 2e. Entrée complètement privée. Chambre dans la cave. Chauffage à l'huile. Garage. Véranda vitrée. Prix raisonnable.

St-Boniface — Maison: 9 pièces: 4 chambres à coucher. Chauffage à l'huile. Planchers en chêne. Lot: 150 x 127. Garage. Taxes: $189. Termes faciles.

Téléphonez à
M. AYOTTE
WH 2-4003 et WH 3-5331, le soir
44-792-44C.

FRANK SIMONITE LIMITED
370, rue Colony
A VENDRE

St-Boniface — Près basilique — Prix $7,700. Bungalow: 4 pièces. Grands salon et cuisine. 2 chambres à coucher. Garage. Comptant requis: $1,000.

Norwood — Près Holy Cross — Prix $8,950. Maison: 1½ étage. Grands salon et salle à manger. Cuisine. Deux chambres à coucher. Chauffage à l'huile. Cave à la grandeur. Garage. Comptant requis: $1,500.

St-Vital — Près école Lavallée — Maison: 6 pièces. Double lot. Grands salon et cuisine. 4 chambres à coucher. Eau et bain (3 pièces). Puisard sceptique. Prix: $8,900. Comptant requis: $1,500.

Norwood — Rue des Meurons — Prix $12,500. Maison: 1½ étage, 6 pièces, 3 ou 4 chambres à coucher. Agée de 10 ans. Salle de bains au 1er étage. chauffage à l'huile. Comptant requis: montant substantiel.

St-Vital — 5e avenue — Prix: $9,600. Bungalow: 5 grandes pièces; 3 chambres à coucher. Salon 15 x 18. Planchers en chêne. Près écoles et autobus. Comptant requis: $2,500.

O.-J. De Steur — Tél. 42-2285
N. Bernier — CEdar 3-2027
43-782-44C.

A VENDRE

St-Boniface — Duplex: 6 pièces. Prix: $6,900.
St-Boniface — Semi-duplex; 6 pièces. Prix: $10,000.
St-Boniface — Maison de rapport: 5 logements. $8,000.
St-Boniface — Duplex: 8 pièces. $9,500.
St-Boniface — Maison 5 pièces. $8,400.
Norwood — Maison 7 pièces. $8,500.
Norwood — Cottage moderne: 5 pièces. Chauffage à l'huile. $12,000.
Norwood — Maison moderne: 8 pièces. Chauffage à l'huile. $12,500. Termes faciles.
Ferme — 110 acres, avec bâtiments. A 16 milles de Winnipeg. Centre canadien-français. Près école supérieure. $6,500. Prendrait propriété de ville en échange.
Commerce — Epiceries et viandes, à St-Boniface. Prix: $2,500, plus stock. Loyé: $100 pour commerce et logis 3 pièces.

Pour achat et vente d'hypothèques, perception de paiements sur hypothèques ou loyers, rapports d'impôt.

S'adresser à
TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
Téléphones:
BUREAU: CHapel 7-8178
A.-J. Boulanger: WHitehall 3-2134
43-781-44C.

ON DEMANDE
Vieille monnaie
On paiera les plus hauts prix
Faites parvenir votre monnaie à
STERN & COMPANY
216, édifice McIntyre
416, rue Main, Winnipeg 2, Man.

A Victoria, C.-B.
Pour acheter une propriété aux environs de l'église St-Jean-Baptiste, église des catholiques de langue française,
adressez-vous à
O. W. CHRÉTIEN
Tél. 5-2598 — 182, rue Berkley
VENDEUR D'IMMEUBLES



Le premier ministre Diefenbaker (à gauche) est accueilli à la gare du Canadien National à son arrivée à Winnipeg, mercredi matin, par M. Laurier Régnier, candidat progressiste-conservateur pour la circonscription de St-Boniface lors des dernières élections fédérales. M. Régnier a annoncé qu'il posera de nouveau sa candidature à la séance de nomination qui se tiendra demain, samedi, à St-Boniface.

Chevaliers de Colomb



Conseil Provencher no 2450

Soirée sociale

La grande soirée d'avant-carême que tous nos Chevaliers et leurs compagnes apprécient tant aura lieu demain soir, le 15 février. Nos confrères du sous-conseil de Ste-Agathe ont bien voulu prendre la charge entière de cette soirée qui aura lieu à cet endroit, sous la présidence du Frère Lemoine.

Nos Frères de Ste-Agathe ont une vaste salle, des plus appropriée pour une circonstance de ce genre, et n'en sont pas à leur premier essai. Donc demain soir, le 15, tous les chemins mèneront à Ste-Agathe. Les billets d'admission sont au prix très raisonnable de $1.00 chacun et nous nous attendons à ce qu'un grand nombre de Chevaliers et de leurs compagnes, de la ville et des campagnes environnantes, ne manqueront pas cette chance de s'amuser avant le carême.

Le retour des billets

Tel que le faisait remarquer le Grand Chevalier dans sa lettre mensuelle, il est important que tous nos Chevaliers qui s'occupent de la vente de billets pour la grande rafle annuelle remettent leurs jetons au plus tard le 21 février prochain. Le Frère R.-A.-L. Mercier s'attend à ce que plusieurs profitent de la soirée à Ste-Agathe pour faire la remise.

A l'assemblée régulière du 27 prochain, nous recevrons la visite du R. P. Gontran Laviolette, O.M.I., rédacteur du "Western Sunday Visitor". Il nous fera une conférence sur le sujet: "Lecture catholique".

Poisson d'avril

C'était pourtant février seulement, mais les Grands Chevaliers de Provencher et de St-Boniface ont su devancer les choses en leur lettre mensuelle. Celui de Provencher annonçait les assemblées du mois pour les 11 et 25 au lieu des 13 et 27 février. Celui de St-Boniface annonçait un déjeuner-communion comme devant avoir lieu le 9 dernier en la paroisse Ste-Marie de St-Vital; il avait lieu réellement en la paroisse St-Eugène, située chemin Ste-Marie. Ces braves gens de St-Vital possèdent trop de saints. C'est un peu mélangeant pour les gens de la basilique. Avouons qu'il y a eu correction par la suite en les deux cas. Et, enfin, il n'y a que les sots qui ne se trompent jamais.

Quand notre cher Rigoletto nous rejoindra-t-il en les nuages, voguant sur notre "Posturepedic"? Peut-être à l'occasion d'une future visite de son archevêque! Il ne faut pas s'en faire, car c'est bien la seule raison qui nous a valu de paraître en manchettes doubles couronnées de caractères imposants.

Avec un peu d'assiduité, doublée de circonstances fortuites, rien n'est impossible, même pour Rigoletto.

BISTOURI.

Le député A. Wren réclame une juste part pour nos écoles

TORONTO — Le député libéral-travailliste de Kenora à l'assemblée législative, M. Albert Wren, a dit qu'il présenterait une résolution visant à l'égalisation des impôts scolaires payés par les contribuables des écoles séparées.

M. Wren dit que sa résolution soulignera l'injustice présente dans le fardeau financier imposé aux contribuables des écoles primaires qui n'ont pas leur part des impôts payés par les corporations.

La résolution demandera que "les facilités essentielles et les droits humains dans le domaine de l'instruction primaire doivent à l'avenir s'appliquer avec égale force à tous les citoyens de l'Ontario, sans distinction de race, de couleur ou de religion".

Au Sacré-Coeur

Décès

Mlle Irène Lacroix, 28 ans, de 1255, rue Dominion, est décédée le mardi 11 février à l'hôpital Miséricorde, après une longue maladie acceptée avec la plus parfaite résignation. Elle est née à Winnipeg et a fait ses études à l'école du Sacré-Coeur. Elle fut à l'emploi de la crémerie City Dairy pendant quelque temps, mais dut quitter en 1951 pour des raisons de santé.

Lui survivent ses parents, M. et Mme Hervé Lacroix; un frère, Maurice, en Californie; une soeur, Jacqueline, à la maison, et sa grand-mère, Mme Marie Jobin, de St-Claude, Man.

Les prières furent récitées mercredi soir au salon funéraire McGee. Les funérailles eurent lieu à 10 h., le jeudi 13 février, en l'église du Sacré-Coeur et l'inhumation se fit au cimetière Chapel Lawn Memorial Gardens.

• • •

Société St-Jean-Baptiste

Sous la direction de son nouveau président, M. Jacques Gagnon, la Société St-Jean-Baptiste tiendra sa réunion régulière le dimanche 16 février, à 2 h. 30 p.m. Un programme spécial est à l'affiche.

Venez encourager votre nouveau président et profitez de l'occasion pour régler votre cotisation pour 1958, si vous ne l'avez pas déjà fait.

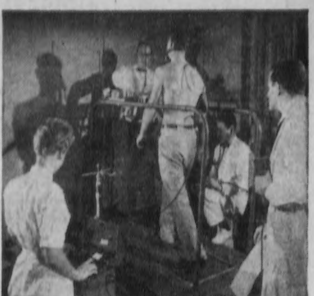
NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of ROMEO CHARBONNEAU, late of the Post Office of Fannystelle, in the Province of Manitoba, Blacksmith, deceased.

ALL CLAIMS against the above Estate, duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at Room 4, 431 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 17th day of March, A.D. 1958.

DATED at Winnipeg, in Manitoba, this 6th day of February, A.D. 1958.

LEON H. BENARD, Q.C.,
Solicitor for the Executrix.



Ci-dessus: expérience visant à établir la capacité de travail des personnes atteintes de maladies du coeur.

L'assurance-vie aide la Fondation de Cardiologie

Nombre de personnes se remettent de crises cardiaques graves. Des progrès récents en médecine et en chirurgie permettent de leur sauver la vie. Il en sera de même d'une foule d'autres malades si l'on arrive à établir, par la recherche, *les causes* des maladies du coeur.

Des recherches de ce genre exigent du temps, un personnel hautement spécialisé et l'outillage le plus moderne. Elles sont par conséquent coûteuses.

L'an dernier, grâce à une aide financière opportune des compagnies canadiennes d'assurance-vie, la Fondation nationale de Cardiologie du Canada a pu commencer à accélérer ses recherches sur les causes des affections cardiaques.

Ce n'est là que l'une des nombreuses façons dont les compagnies canadiennes d'assurance-vie stimulent la recherche médicale qui contribuera à assurer aux Canadiens une vie plus longue et plus heureuse.

LES COMPAGNIES D'ASSURANCE-VIE AU CANADA

L-757DF